

APTD 03.2.4-28/1

U N E S C O

General Conference  
fifteenth session  
Conferencia general  
décimoquinta reunión

Conférence générale  
quinzième session  
Генеральная конференция  
пятнадцатая сессия

15 C

15 octobre - 20 novembre 1968

15 C / 3

PARIS, le 30 septembre 1968  
Original anglais-français

Point 9 de l'ordre du jour provisoire

130

RAPPORT DU DIRECTEUR GENERAL  
SUR  
L'ACTIVITE DE L'ORGANISATION

pendant le premier semestre de 1968

TABLE DES MATIERES

Introduction . . . . .	XI
PREMIERE PARTIE. RELATIONS AVEC LES ETATS MEMBRES ET LES ORGANISATIONS INTERNATIONALES	
Chapitre 1. Relations avec les Etats membres	
A. Relations avec les Etats membres . . . . .	3
1. Nouveaux Etats membres . . . . .	3
2. Délégations permanentes et fonctionnaires chargés de la liaison avec l'Unesco . . . . .	3
3. Visites aux Etats membres . . . . .	3
B. Relations avec les commissions nationales . . . . .	3
1. Nouvelles commissions nationales . . . . .	3
2. Développement et réorganisation de commissions nationales . . . . .	4
3. Coopération avec les commissions nationales . . . . .	4
a. Visites de secrétaires de commissions nationales au Siège de l'Unesco . . . . .	4
b. Formation de fonctionnaires subalternes des commissions nationales . . . . .	4
c. Conférences régionales de commissions nationales . . . . .	4
d. Réunions subrégionales de commissions nationales . . . . .	4
e. Concours technique, financier et matériel apporté aux commissions nationales . . . . .	4
f. Traduction, adaptation et édition de publications de l'Unesco . . . . .	5
g. Publication de documents intéressant les commissions nationales . . . . .	5
C. Chefs de mission . . . . .	5
Chapitre 2. Relations avec l'Organisation des Nations Unies, les institutions spécialisées, l'Agence internationale de l'énergie atomique et d'autres organes des Nations Unies	
A. Relations avec l'Organisation des Nations Unies . . . . .	7
1. L'Assemblée générale . . . . .	7
2. Le Conseil économique et social et ses commissions . . . . .	7
a. Quarante-quatrième session du Conseil économique et social . . . . .	7
b. Commission de la condition de la femme . . . . .	8
c. Commission des droits de l'homme . . . . .	8
d. Commission du développement social . . . . .	8
e. Commission de statistiques . . . . .	8
f. Commissions économiques régionales . . . . .	8
g. Conférence internationale des droits de l'homme . . . . .	9
B. Coordination et coopération avec les institutions spécialisées et d'autres organes des Nations Unies . . . . .	9
1. Comité administratif de coordination . . . . .	9
2. Organes subsidiaires du Comité administratif de coordination . . . . .	9
3. Relations avec les institutions spécialisées et l'Agence internationale de l'énergie atomique . . . . .	9
4. Relations avec l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) . . . . .	10
5. Relations avec le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) . . . . .	11
6. Relations avec l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) . . . . .	11
7. Relations avec la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) . . . . .	11

Chapitre 3. Relations avec les autres organisations internationales

A.	Organisations intergouvernementales . . . . .	13
1.	Bureau international d'éducation (BIE) . . . . .	13
2.	Organisation des Etats américains (OEA) . . . . .	13
3.	Organisation de l'Unité africaine (OUA) . . . . .	13
4.	Organisation commune africaine et malgache (OCAM) . . . . .	13
5.	Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) . . . . .	13
B.	Organisations internationales non gouvernementales . . . . .	13
1.	Classement des organisations non gouvernementales dans les catégories A, B et C . . . . .	13
2.	Onzième Conférence des organisations internationales non gouvernementales . . . . .	14

DEUXIEME PARTIE. EXECUTION DU PROGRAMME

Chapitre 1. Education

A.	Coopération internationale pour l'avancement de l'éducation . . . . .	17
1.	Conférences sur l'éducation à l'échelon ministériel . . . . .	17
a.	Conférence de ministres sur l'éducation et la formation scientifique et technique dans leurs rapports avec le développement en Afrique (Nairobi) . . . . .	17
2.	Coopération avec les organisations internationales . . . . .	17
a.	Coopération avec le Bureau international d'éducation . . . . .	17
b.	Coopération avec les organisations internationales non gouvernementales s'occupant de l'éducation . . . . .	17
3.	Droit à l'éducation . . . . .	18
a.	Convention et recommandation concernant la lutte contre la discrimination dans le domaine de l'enseignement . . . . .	18
b.	Egalité d'accès des femmes et des jeunes filles à l'éducation . . . . .	18
(i)	Etudes . . . . .	18
(ii)	Projet expérimental . . . . .	18
(iii)	Aide aux Etats membres . . . . .	18
(iv)	Coopération avec des organisations non gouvernementales . . . . .	19
c.	Education spéciale pour les enfants déficients . . . . .	19
4.	Recherche et information sur l'éducation . . . . .	19
a.	Services d'information pédagogique . . . . .	19
b.	Développement des services de recherche et d'information pédagogiques à l'échelon international . . . . .	19
(i)	Services d'information pédagogique . . . . .	20
(ii)	Services de recherche et d'information pédagogiques dans les Etats arabes . . . . .	20
B.	Planification, administration et financement de l'éducation . . . . .	20
1.	Planification et administration de l'éducation . . . . .	20
a.	Conférence internationale sur la planification de l'éducation . . . . .	20
b.	Institut international de planification de l'éducation . . . . .	20
c.	Groupe régional de l'Unesco pour la planification et l'administration de l'éducation (Dakar) . . . . .	20
2.	Formation et études dans le domaine de la planification et de l'administration de l'éducation . . . . .	20
a.	Institut régional de planification et d'administration de l'éducation pour l'Amérique latine (Santiago du Chili) . . . . .	20
b.	Institut asien de planification et d'administration de l'éducation (New Delhi) . . . . .	20
3.	Aide aux Etats membres pour la planification et l'administration de l'éducation . . . . .	21
4.	Financement de l'éducation . . . . .	21
a.	Coopération avec la Banque internationale pour la reconstruction et le développement et avec l'Association internationale de développement . . . . .	21
5.	Constructions scolaires . . . . .	21
a.	Fonds de dépôt suédois . . . . .	21
C.	Personnel enseignant, programmes scolaires, méthodes et techniques pédagogiques . . . . .	22
1.	Enseignants . . . . .	22
a.	Encouragement de la formation et du perfectionnement méthodique du personnel enseignant . . . . .	22

b.	Cours régionaux de formation pédagogique en Afrique . . . . .	22
c.	Institut asien de professeurs d'écoles normales de Quezon City (Philippines) . . . . .	22
d.	Assistance aux programmes nationaux de formation et de perfectionnement du personnel enseignant . . . . .	22
e.	Coopération avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (FISE) . . . . .	22
f.	Conditions du personnel enseignant . . . . .	23
g.	Programme de participation . . . . .	23
h.	PNUD . . . . .	24
2.	Programmes scolaires . . . . .	24
a.	Etudes à l'échelon international sur les programmes scolaires . . . . .	24
b.	Aménagement des programmes en Afrique . . . . .	24
c.	Aménagement des programmes scolaires en Amérique latine . . . . .	24
3.	Méthodes et techniques pédagogiques . . . . .	24
a.	Diffusion des techniques et méthodes nouvelles . . . . .	24
b.	Institut latino-américain du cinéma éducatif (ILCE) . . . . .	25
c.	Aide aux programmes nationaux pour l'application des techniques nouvelles à l'enseignement . . . . .	25
D.	Education pour la compréhension internationale . . . . .	25
E.	Enseignement supérieur . . . . .	26
F.	Education des adultes, alphabétisation et activités de jeunesse . . . . .	26
1.	Etudes, publications et consultations . . . . .	26
a.	Colloque sur l'éducation permanente . . . . .	26
b.	Comité consultatif international pour l'éducation extrascolaire . . . . .	26
c.	Unité de documentation et de publications . . . . .	26
2.	Activités de jeunesse . . . . .	26
a.	Groupe de travail sur les problèmes de la jeunesse . . . . .	26
b.	Création d'institutions nationales et régionales au service de l'éducation extrascolaire des jeunes . . . . .	26
c.	Action en faveur de la participation des jeunes au développement et à la coopération internationale . . . . .	27
d.	Coopération avec l'Organisation des Nations Unies et les institutions spécialisées . . . . .	27
3.	Education des adultes . . . . .	27
a.	Coopération avec les organisations non gouvernementales . . . . .	27
b.	Voyages d'étude collectifs pour les responsables de l'éducation des travailleurs . . . . .	27
c.	Voyages d'étude pour les cadres d'organisations féminines . . . . .	27
d.	Bourses de voyage pour les cadres d'organisations de jeunes et d'étudiants . . . . .	27
e.	Centre européen d'études sur les loisirs . . . . .	28
4.	Alphabétisation . . . . .	28
a.	Programme expérimental mondial d'alphabétisation . . . . .	28
(i)	Expansion du programme . . . . .	28
(ii)	Evaluation du programme . . . . .	28
b.	Aide aux Etats membres pour l'élimination de l'analphabétisme . . . . .	28
c.	Collaboration avec les organisations gouvernementales et non gouvernementales . . . . .	29
d.	Centres régionaux d'éducation et de développement communautaire . . . . .	29
e.	Mobilisation de l'opinion publique . . . . .	29
G.	Administration des bourses . . . . .	30
H.	Contribution de l'éducation à la paix . . . . .	31
I.	Contribution de l'éducation à l'élimination du colonialisme et du racisme . . . . .	31
Chapitre 2. Sciences exactes et naturelles et application de ces sciences au développement		
A.	Activités d'encouragement relatives à l'élaboration de la politique et à l'organisation de la recherche en matière scientifique et technique . . . . .	33
1.	Réunion d'experts de la région européenne . . . . .	33
2.	Aide aux Etats membres pour la planification de la politique et de la recherche scientifiques . . . . .	33
3.	Etudes et réunions . . . . .	34
B.	Coopération internationale pour le progrès de l'enseignement, de la recherche et de la documentation scientifiques . . . . .	34
1.	Enseignement des sciences fondamentales . . . . .	34
a.	Amélioration de l'enseignement des sciences dans les écoles du second degré . . . . .	34

b.	Cours d'études universitaires supérieures dans les sciences fondamentales . . . . .	34
c.	Projets-pilotes en Afrique . . . . .	34
d.	Projets du PNUD (élément Fonds spécial) pour l'amélioration de l'enseignement des sciences . . . . .	35
2.	Coopération avec les organisations scientifiques non gouvernementales . . . . .	35
3.	Amélioration de la documentation et de l'information scientifiques et techniques . . . . .	35
a.	Projet commun CIUS-Unesco . . . . .	35
b.	Aide aux Etats membres . . . . .	36
c.	Elaboration d'un plan à long terme d'information scientifique et technique . . . . .	36
4.	Encouragement de la recherche en sciences fondamentales . . . . .	36
a.	Encouragement de la recherche en physique . . . . .	36
b.	Aide aux Etats membres . . . . .	36
5.	Séismologie et génie paraséismique . . . . .	36
a.	Centres inter-régionaux et régionaux de séismologie . . . . .	36
b.	Etudes séismiques in situ . . . . .	36
6.	Sciences de la vie . . . . .	36
a.	Réunion européenne intergouvernementale . . . . .	37
b.	Recherches interdisciplinaires sur le cerveau . . . . .	37
7.	Recherches sur les ressources naturelles . . . . .	37
a.	Sciences géologiques . . . . .	37
b.	Sciences du sol . . . . .	37
c.	Ecologie et conservation . . . . .	38
d.	PNUD . . . . .	38
8.	Hydrologie . . . . .	39
a.	Services de secrétariat pour le Programme international et le Conseil de coordination de la Décennie . . . . .	39
b.	Exécution des projets scientifiques de la Décennie . . . . .	39
c.	Echange d'informations en matière d'hydrologie scientifique et normalisation . . . . .	39
d.	Formation des hydrologues . . . . .	39
e.	Aide aux Etats membres pour le développement de l'hydrologie . . . . .	40
9.	Océanographie . . . . .	40
a.	Commission océanographique intergouvernementale (COI) et Expéditions internationales . . . . .	40
b.	Publications . . . . .	40
c.	Promotion de l'échange des informations et assistance au développement de la méthodologie et instrumentation . . . . .	41
d.	Formation et enseignement en matière d'océanographie . . . . .	41
e.	Assistance aux laboratoires régionaux et nationaux . . . . .	41
C.	Application de la science et de la technique au développement . . . . .	42
1.	Conditions générales du progrès technique . . . . .	42
a.	Accès des femmes aux professions techniques . . . . .	42
b.	Monographies sur le développement technique . . . . .	42
c.	Conférence internationale des sociétés d'ingénieurs . . . . .	42
d.	Prix de l'Unesco pour les sciences . . . . .	42
e.	Rassemblement et diffusion d'informations sur le progrès technique . . . . .	42
f.	CASTASIA . . . . .	42
g.	Publications . . . . .	43
2.	Education et formation des ingénieurs et des techniciens . . . . .	43
a.	Groupe de consultants sur l'éducation technique et technologique . . . . .	43
b.	Services consultatifs fournis aux Etats membres . . . . .	43
c.	Conférence internationale sur la formation des ingénieurs . . . . .	43
d.	Education et formation des ingénieurs et des techniciens . . . . .	43
e.	PNUD . . . . .	43
3.	Développement des moyens et des services de recherche dans les sciences technologiques et la recherche appliquée . . . . .	43
4.	Enseignement et sciences agricoles . . . . .	44
a.	Comité consultatif . . . . .	44
b.	Coopération internationale . . . . .	44
c.	Aide aux Etats membres pour l'enseignement et la recherche appliquée . . . . .	44
d.	Projets-pilotes sur l'enseignement agricole . . . . .	44

e.	Formation de professeurs d'université . . . . .	44
f.	Coopération avec les institutions spécialisées . . . . .	45
5.	Activités des centres régionaux de science et de technologie . . . . .	45

Chapitre 3. Sciences sociales, sciences humaines et culture

A.	Coopération interdisciplinaire et philosophie . . . . .	47
1.	Coopération avec le Conseil international de la philosophie et des sciences humaines (CIPSH) et avec le Conseil international des sciences sociales (CISS) . . . . .	47
2.	La diversité des cultures face à l'universalité de la science et de la technologie . . . . .	47
3.	Les droits de l'homme et la poursuite de l'universel humain . . . . .	47
B.	Sciences sociales . . . . .	47
1.	Coopération avec les organisations internationales de sciences sociales . . . . .	47
2.	Amélioration de la documentation spécialisée en sciences sociales . . . . .	47
3.	Enseignement et formation en sciences sociales . . . . .	48
a.	Etude internationale sur l'enseignement des sciences sociales . . . . .	48
b.	Stage de formation en sciences sociales . . . . .	48
c.	Aide aux Etats membres dans le domaine des sciences sociales . . . . .	48
d.	Enseignement du droit international . . . . .	48
e.	Faculté latino-américaine de sciences sociales (FLACSO) . . . . .	48
f.	Centre africain de formation et de recherches administratives pour le développement (CAFRAD) . . . . .	48
4.	Recherche fondamentale et appliquée dans les sciences sociales . . . . .	48
a.	Etude internationale sur les tendances principales de la recherche dans le domaine des sciences humaines. . . . .	48
b.	Développement de la théorie et de la méthodologie de la recherche comparative dans le domaine des sciences sociales . . . . .	49
c.	Méthodes de quantification dans le domaine des sciences sociales . . . . .	49
d.	Aide aux Etats membres pour le développement de la recherche fondamentale et appliquée dans le domaine des sciences sociales . . . . .	49
e.	Centre latino-américain de recherches en sciences sociales (CENTRO) . . . . .	49
f.	Centre européen de coordination, de recherche et de documentation en sciences sociales (Vienne) . . . . .	49
g.	Activités régionales en Asie : recherche fondamentale et appliquée dans le domaine des sciences sociales . . . . .	49
5.	Activités de sciences sociales appliquées en ce qui concerne l'accès des femmes à l'éducation, la démographie, la science et la technologie et l'évaluation . . . . .	50
a.	Application des sciences sociales dans les domaines relatifs à l'accès des femmes à l'éducation . . . . .	50
b.	L'éducation et l'évolution démographique . . . . .	50
c.	Problèmes socio-culturels de l'implantation de la science et de la technologie dans les sociétés contemporaines . . . . .	50
6.	Activités interdisciplinaires relatives aux droits de l'homme et aux problèmes économiques, sociaux et culturels des pays ayant récemment accédé à l'indépendance, aux conséquences économiques et sociales du désarmement et à la recherche sur la paix . . . . .	50
a.	Promotion du respect universel des droits de l'homme . . . . .	50
b.	Elimination des préjugés raciaux . . . . .	50
c.	Recherches sur la paix . . . . .	50
d.	Colloque sur les inégalités du développement . . . . .	50
7.	Analyse économique du rôle de l'éducation, de la science, de la technologie et de l'information dans le développement . . . . .	50
a.	Analyse économique du rôle de l'éducation et de l'alphabétisation dans le développement . . . . .	50
b.	Analyse économique du rôle de la science, de la technologie et de l'information dans le développement . . . . .	51
C.	Culture . . . . .	51
1.	Coopération internationale dans le domaine de la culture . . . . .	51
2.	Etudes . . . . .	51
a.	Enquête internationale sur les tendances principales de la recherche dans le domaine des sciences sociales et humaines (deuxième partie) . . . . .	51
b.	L'apport du Japon à l'art contemporain . . . . .	51

c.	Etudes des civilisations des peuples de l'Asie centrale . . . . .	51
d.	Guide des sources de l'histoire de l'Asie. . . . .	51
e.	Histoire générale de l'Afrique . . . . .	51
f.	Etudes sur la linguistique africaine . . . . .	52
g.	Les apports culturels africains en Amérique latine . . . . .	52
h.	Guide des sources de l'histoire en Afrique . . . . .	52
i.	Etudes des cultures de l'Amérique latine . . . . .	52
j.	Etudes des cultures européennes . . . . .	52
3.	La création et l'éducation artistique. . . . .	52
a.	Etudes sur les moyens nouveaux d'expression dans la culture contemporaine . . . . .	52
b.	Aide à la création artistique dans le monde moderne . . . . .	52
c.	Technologie et création artistique dans le monde contemporain . . . . .	52
d.	Encouragement et aide aux créateurs . . . . .	52
e.	Aide aux Etats membres en matière d'éducation artistique . . . . .	53
4.	Préservation et mise en valeur des biens culturels, des monuments et des sites . . . . .	53
a.	Mesures internationales . . . . .	53
(i)	Services nécessaires pour la mise en oeuvre d'instruments internationaux . . . . .	53
(ii)	Recommandation concernant la sauvegarde des biens culturels menacés par des travaux publics ou privés . . . . .	53
b.	Promotion sur le plan international et assistance technique aux Etats membres . . . . .	53
(i)	Echange d'informations sur la conservation des biens culturels et aspects techniques de la protection des biens culturels . . . . .	53
(ii)	Coopération avec des institutions en vue de la protection du patrimoine culturel . . . . .	53
c.	Préservation et mise en valeur du patrimoine culturel dans leurs rapports avec le développement du tourisme . . . . .	54
d.	Campagne internationale pour la sauvegarde des monuments de Nubie. . . . .	54
e.	Campagne internationale pour Florence et Venise. . . . .	54
f.	Développement des musées. . . . .	55
(i)	Mise en oeuvre d'instruments internationaux, collaboration internationale et échange d'informations . . . . .	55
(ii)	Manuels pour les musées. . . . .	55
(iii)	Modernisation des musées et formation des conservateurs et des techniciens de musées . . . . .	55
(iv)	Action en faveur des échanges d'objets originaux entre les musées . . . . .	55
(v)	Reconstitution d'oeuvres démembrées . . . . .	55
g.	Laboratoires et centres régionaux de formation dans les pays en voie de développement. . . . .	56
(i)	Centre-pilote régional de formation pour les techniciens de musées des pays d'Afrique à Jos (Nigeria) . . . . .	56
(ii)	Laboratoire régional et centre de formation de Mexico (Mexique). . . . .	56
5.	Diffusion de la culture . . . . .	56
a.	Diffusion des littératures . . . . .	56
(i)	Traduction d'oeuvres représentatives classiques et d'auteurs contemporains . . . . .	56
(ii)	Publications . . . . .	56
(iii)	Fourniture de textes de lecture dans les langues d'Asie . . . . .	56
b.	Diffusion des oeuvres d'art. . . . .	56
c.	Diffusion des oeuvres musicales . . . . .	56
6.	Tourisme culturel . . . . .	57

Chapitre 4. Information

Introduction . . . . .	59
A. Libre circulation de l'information et échanges internationaux . . . . .	60
1. Recherche et publications . . . . .	60
2. Mesures pour la libre circulation de l'information et échanges internationaux . . . . .	60
3. Développement de l'emploi des communications spatiales pour aider à atteindre les objectifs de l'Unesco . . . . .	60
B. Moyens d'information . . . . .	61
1. Développement des moyens d'information et formation de spécialistes de l'information . . . . .	61
2. Action en faveur du livre : production et distribution . . . . .	61

3.	Application des techniques de l'information à l'éducation extrascolaire . . . . .	61
C.	Information du public et action en faveur de la compréhension internationale . . . . .	62
1.	Presse et publications . . . . .	62
a.	Services destinés à la presse . . . . .	62
b.	Chronique de l'Unesco . . . . .	62
c.	Autres publications . . . . .	62
2.	Courrier de l'Unesco . . . . .	62
3.	Information par la radio et les moyens visuels . . . . .	63
a.	Programmes radiophoniques . . . . .	63
b.	Film et programmes de télévision . . . . .	63
c.	Photographies et films fixes . . . . .	63
4.	Liaison avec le public . . . . .	64
a.	Matériel d'information . . . . .	64
b.	Clubs Unesco . . . . .	64
c.	Assistance bénévole . . . . .	64
d.	Système de bons Unesco . . . . .	64
e.	Service des visites . . . . .	64
5.	Anniversaires de personnalités éminentes et événements historiques . . . . .	64
D.	Documentation, bibliothèque et archives . . . . .	64
1.	Coopération et études internationales et échanges d'informations . . . . .	64
2.	Développement des services de documentation, de bibliothèques et d'archives . . . . .	65
3.	Service de bibliothèque de l'Unesco . . . . .	65
E.	Statistiques relatives à l'éducation, à la science et à la technologie, à la culture et à l'information . . . . .	66

Chapitre 5. Programmes internationaux

A.	Programme des Nations Unies pour le développement . . . . .	67
1.	Généralités . . . . .	67
2.	Elément Assistance technique . . . . .	67
3.	Elément Fonds spécial . . . . .	67
B.	Programme alimentaire mondial . . . . .	69

TROISIEME PARTIE. ADMINISTRATION

Introduction . . . . .	73
------------------------	----

Chapitre 1. Bureau du budget

A.	Préparation du Projet de programme et de budget pour 1969-1970 . . . . .	75
B.	Coopération entre institutions sur le plan budgétaire . . . . .	75
C.	Gestion et questions connexes . . . . .	75

Chapitre 2. Bureau du Contrôleur financier

A.	Recouvrement des contributions et disponibilités financières de l'Organisation . . . . .	77
B.	Dépenses engagées . . . . .	77
C.	Matériel mécanographique . . . . .	78
D.	Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies . . . . .	78

Chapitre 3. Bureau du personnel

A.	Traitements et indemnités . . . . .	79
1.	Personnel du cadre organique et de rang supérieur au Siège . . . . .	79
2.	Personnel du cadre de service et de bureau au Siège . . . . .	79
B.	Recrutement du personnel . . . . .	79
C.	Formation et orientation professionnelle . . . . .	79
D.	Coordination entre institutions . . . . .	80

Chapitre 4. Bureau des conférences . . . . .	81
Chapitre 5. Bureau des services généraux	
A. Construction . . . . .	83
Chapitre 6. Bureau des documents et publications . . . . .	85

## INTRODUCTION

Ce rapport intérimaire sur l'activité de l'Organisation pendant le premier semestre de 1968 est présenté conformément à la résolution que le Conseil exécutif a adoptée à sa 67e session quant à la publication d'un rapport intérimaire couvrant les six premiers mois de la seconde année de chaque exercice biennal et destiné à fournir à la Conférence générale des renseignements de fraîche date (67 EX/Décisions, 3.6.7, par. 6).

Tout en veillant à ce que ce rapport reste aussi succinct qu'il est d'usage, je me suis attaché à y rendre compte d'une manière suffisamment détaillée de certains événements importants ou travaux significatifs de la période visée.

Dans mon exposé oral, je donnerai à la Conférence générale un complément d'information sur l'activité de l'Organisation depuis la fin de juin. Au

début de 1969 paraîtra mon rapport sur l'année 1968 et je m'efforcerai d'y présenter en introduction une évaluation critique du travail accompli par l'Organisation au cours de l'année en question.

Mon rapport d'évaluation générale (15 C/4) traitant des principaux faits de 1966 et 1967 ainsi que des perspectives d'avenir met en lumière les tendances qui dominent l'évolution du programme et les événements majeurs qui ont marqué depuis quelques années la vie de l'Organisation.

René Maheu  
Directeur général

INTRODUCTION

Le rapport d'évaluation générale (1997) est  
tant que programme fait de 1996 et 1997 ainsi que  
des perspectives d'avenir ont en lumière les  
bases du développement l'évolution du programme et les  
événements majeurs qui ont marqué depuis quelques  
années la vie de l'Organisation.

Hans Blix  
Président général

Le rapport d'évaluation générale (1997) est  
tant que programme fait de 1996 et 1997 ainsi que  
des perspectives d'avenir ont en lumière les  
bases du développement l'évolution du programme et les  
événements majeurs qui ont marqué depuis quelques  
années la vie de l'Organisation.

APTD 03.24-28/7 fente

PREMIERE PARTIE

RELATIONS AVEC LES ETATS MEMBRES  
ET LES  
ORGANISATIONS INTERNATIONALES

APTD 03.2.4-28/7 vovo

PREMIER PARTIE

RELATIONS AVEC LES ETATS MEMBRES  
ET LES  
ORGANISATIONS INTERNATIONALES

CHAPITRE PREMIER

RELATIONS AVEC LES ETATS MEMBRES

A. RELATIONS AVEC LES ETATS MEMBRES

1. NOUVEAUX ETATS MEMBRES

(1) Aucun. Nombre total des Etats membres : 122.

2. DELEGATIONS PERMANENTES  
ET FONCTIONNAIRES CHARGES  
DE LA LIAISON AVEC L'UNESCO

(2) Les Etats membres ci-après ont été représentés au Siège de l'Unesco par des délégations permanentes : Albanie, Algérie, République fédérale d'Allemagne, Arabie saoudite, Argentine, Australie, Autriche, Belgique, République socialiste soviétique de Biélorussie, Birmanie, Bolivie, Brésil, Bulgarie, Burundi, Cambodge, Cameroun, Canada, République centrafricaine, Ceylan, Chili, République de Chine, Chypre, Colombie, République démocratique du Congo, République du Congo, République de Corée, Costa Rica, Côte-d'Ivoire, Cuba, République dominicaine, El Salvador, Equateur, Espagne, Etats-Unis d'Amérique, Ethiopie, Finlande, France, Gabon, Ghana, Grèce, Guatemala, Haïti, Haute-Volta, Honduras, Hongrie, Irak, Iran, Irlande, Islande, Israël, Indonésie, Italie, Japon, Jordanie, Koweït, Laos, Liban, Libéria, Libye, Madagascar, Malaisie, Mali, Maroc, Mauritanie, Mexique, Monaco, Nicaragua, Niger, Nigeria, Nouvelle-Zélande, Panama, Paraguay, Pays-Bas, Pérou, Philippines, Pologne, Portugal, République arabe unie, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Rwanda, Sénégal, Somalie, Soudan, Suède, Suisse, Syrie, Tchad, Tchécoslovaquie, Thaïlande, Togo, Tunisie, République socialiste soviétique d'Ukraine, Union des républiques socialistes soviétiques, Uruguay, Venezuela, République du Viêt-nam, Yougoslavie.

(3) Les Etats membres ci-après ont été représentés auprès de l'Organisation par des chargés de liaison : Danemark, Inde, Jamaïque, Luxembourg, Malawi, Norvège.

(4) Le Saint-Siège, qui n'est pas un Etat membre, a été représenté par un observateur permanent.

3. VISITES AUX ETATS MEMBRES

(5) Entre le 1er janvier et le 30 juin 1968, le Directeur général et le Directeur général adjoint ont accompli les missions suivantes :

Voyages officiels du Directeur général

19 - 26 mars	Visite officielle au Nigeria
1 - 5 avril	Genève : Bureau consultatif inter-organisations du PNUD, Comité administratif de coordination
22 - 28 avril	Visite officielle en Iran, Conférence internationale des droits de l'homme (Téhéran)
3 mai	Rome : Signature de l'accord concernant l'enseignement agricole avec le BIT et la FAO
24 - 28 juin	Monaco : Cinquième Conférence régionale des commissions nationales européennes pour l'Unesco

Voyages officiels du Directeur général adjoint

3 janvier	Discours à la Deuxième Conférence internationale d'études tamoules, Madras
15 janvier	Discours à l'Université de Bombay
16 février -	Mission d'inspection en Arabie saoudite, Irak et République arabe unie
4 mars	Discours à la Conférence mondiale du dixième anniversaire de la Société pour le développement international, Washington
5 mars	Discours à la Conférence générale de 1968 du Conseil international des agences bénévoles, Londres
4 juin	

B. RELATIONS AVEC LES  
COMMISSIONS NATIONALES

1. NOUVELLES COMMISSIONS NATIONALES

(6) Il existe actuellement 117 commissions nationales - 115 commissions d'Etats membres et 2 de Membres associés. Les plus récemment créées étaient, à la fin de 1967, celles de Barhein et de Singapour.

## I.1 Etats membres

2. DEVELOPPEMENT ET REORGANISATION  
DE COMMISSIONS NATIONALES

(7) Des renseignements sur la réorganisation de commissions nationales, la création de nouveaux comités et les changements intervenus dans la composition de leurs bureaux ont été publiés dans la "Chronique de l'Unesco".

3. COOPERATION AVEC LES  
COMMISSIONS NATIONALESa. Visites de secrétaires de commissions  
nationales au Siège de l'Unesco

(8) La septième consultation collective des secrétaires de commissions nationales a eu lieu au Siège de l'Unesco du 29 avril au 17 mai. Les participants venaient des 31 Etats membres suivants : Argentine, Belgique, Bulgarie, République démocratique du Congo, Costa Rica, Côte-d'Ivoire, Cuba, Danemark, Equateur, Etats-Unis d'Amérique, Ethiopie, Finlande, France, Grèce, Guinée, Hongrie, Laos, Liban, Népal, Niger, Nigeria, Pologne, Singapour, Somalie, Syrie, Tanzanie, Tchad, Trinité et Tobago, Uruguay, République du Viêt-nam, Zambie.

(9) La Commission nationale chinoise, également invitée, n'a pas pu participer à cette consultation ; toutefois, un membre de la Délégation permanente de la Chine auprès de l'Unesco y a assisté en observateur. Divers membres des secrétariats des Commissions nationales iranienne, japonaise et togolaise, qui font actuellement un stage de formation de six mois pour fonctionnaires subalternes des commissions nationales, y ont également assisté en observateurs, ainsi qu'un représentant de la Commission nationale chilienne.

b. Formation de fonctionnaires subalternes  
des commissions nationales

(10) Les secrétariats des Commissions nationales bolivienne, iranienne, japonaise et togolaise sont représentés au cours de formation de 1968. Les fonctionnaires des Commissions nationales iranienne et togolaise ont commencé leur stage de formation le 1er avril, tandis que le stagiaire japonais est arrivé le 7 mai. Le fonctionnaire de la Commission nationale bolivienne a commencé le 1er juillet un stage de trois mois.

c. Conférences régionales  
de Commissions nationales

(11) La Cinquième Conférence régionale des Commissions nationales européennes pour l'Unesco s'est tenue du 24 au 28 juin 1968, au Palais des Congrès, à Monaco, sur l'invitation de la Commission nationale monégasque.

(12) La Conférence s'est ouverte en présence de S. A. S. le Prince de Monaco. Elle a été suivie par 99 délégués représentant 30 commissions nationales européennes pour l'Unesco et par des observateurs des Commissions nationales de l'Arabie saoudite, de l'Australie, du Cameroun, du Canada, des Etats-Unis d'Amérique, d'Israël et du Mexique. L'observateur du Saint-Siège auprès de l'Unesco a assisté à cette Conférence, ainsi qu'un observateur de l'Organisation des Nations Unies.

(13) Au nom du Gouvernement princier, S. Exc. M. Paul Demange, ministre d'Etat de la Principauté, a prononcé une allocution. M. René Maheu, directeur général de l'Unesco, a également prononcé un discours lors de la séance d'ouverture.

d. Réunions subrégionales  
de Commissions nationales

(14) Au titre du programme "Coopération avec les commissions nationales", l'organisation de réunions sous-régionales de Commissions nationales (workshops) a été stimulée, en vue de renforcer les liens de coopération et l'échange d'expérience entre les commissions nationales faisant partie de la même région.

(15) C'est ainsi qu'avec l'aide de l'Unesco les réunions suivantes ont eu lieu pendant la période en question :

Réunion des Commissions nationales de l'Afrique de l'Ouest (Abidjan, 21-24 février 1968) ;

Réunion des commissions nationales de langue anglaise de l'hémisphère occidental (Kingston, 1-4 avril 1968) ;

Réunion d'un certain nombre de commissions nationales d'Asie (Nouvelle-Delhi, 1-7 avril 1968)

e. Concours technique, financier et matériel  
apporté aux commissions nationales

(16) Sur les 114.620 dollars que le budget prévoyait à ce titre, il restait, en décembre 1967, 7.348 dollars, réservés aux commissions nationales des pays en voie de développement qui n'avaient pas encore présenté de demande.

(17) Les compressions budgétaires de 9.250 dollars, destinées au financement partiel d'activités extrabudgétaires, et le nombre des demandes de concours technique, financier et matériel - relativement élevé par rapport à celui des demandes d'aide financière pour la traduction, l'adaptation et l'édition de publications de l'Unesco - ont conduit à relever le soutien financier accordé aux activités des commissions nationales de 114.620 à 120.872 dollars, tandis que la somme prévue pour la traduction, l'adaptation et l'édition de publications de l'Unesco était ramenée de 60.000 à 44.498 dollars.

(18) Dès février, 6 commissions nationales avaient présenté 20 demandes, dont 6 ont été retenues et suivies de l'allocation d'une somme globale de 7.100 dollars.

(19) Dès mai, 6 commissions nationales avaient présenté 30 demandes. Comme sur les 44.498 dollars prévus au budget pour les travaux de traduction et d'édition, 2.234 dollars n'avaient pas été alloués, il a été décidé d'employer ce solde à satisfaire une partie des demandes, ce qui laisserait 42.264 dollars pour les travaux de traduction et d'édition. Six demandes, émanant de 4 commissions nationales, ont été retenues. Trois autres demandes, arrivées trop tard, n'ont pu être prises en considération, faute de disponibilités.

f. Traduction, adaptation et édition de publications de l'Unesco

(20) A la date du 30 juin, 1968, il n'avait été accordé d'aide financière pour la traduction, l'adaptation et l'édition de publications de l'Unesco qu'aux 16 commissions nationales (plus le Centre de coordination des Commissions nationales arabes) mentionnées dans le Rapport du Directeur général sur l'activité de l'Organisation en 1967. Le crédit de 42.264 dollars mentionné ci-dessus à la section (e) - Concours technique et financier apporté aux Commissions nationales - a été alloué.

(21) A la date du 30 juin, 26 contrats avaient été signés; deux autres n'avaient pas encore été retournés au Secrétariat. En outre, divers contrats passés en 1965-1966 avec Ceylan, l'Inde, l'Islande et la Turquie avaient fait l'objet de 5 modifications.

g. Publication de documents intéressant les commissions nationales

(22) Sur la base des renseignements communiqués par les commissions nationales et concernant les changements intervenus dans leur structure, de nouveaux feuillets mobiles du Répertoire des commissions nationales ont été préparés pour l'impression et doivent être distribués en août. D'autres feuillets mobiles sont en préparation pour l'impression.

(23) La Section des archives (Département de la documentation, des bibliothèques et des archives) continue à tenir à jour, aux fins de référence, la collection de publications des commissions nationales.

(24) Afin de promouvoir les échanges de publications entre les commissions nationales et de faire mieux connaître l'activité que ces commissions déploient en matière d'édition, le Secrétariat dresse actuellement, sur la base des renseignements fournis par elles, une liste des publications qu'elles diffusent.

C. CHEFS DE MISSION

(25) Des chefs de mission ont été installés, au cours de la période que vise le présent rapport, en Ethiopie et en Malaysia (Singapour étant compris dans le ressort du second). Le poste de chef de mission adjoint au Malawi et en Zambie a été reclassé, son titulaire ayant désormais rang de chef de mission.



CHAPITRE 2

RELATIONS AVEC L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES,  
LES INSTITUTIONS SPECIALISEES, L'AGENCE INTERNATIONALE  
DE L'ENERGIE ATOMIQUE ET D'AUTRES ORGANES DES NATIONS UNIES

A. RELATIONS AVEC L'ORGANISATION  
DES NATIONS UNIES

1. L'ASSEMBLEE GENERALE

Vingt-deuxième session (reprise)

(1) Les travaux de la 22e session de l'Assemblée générale ont repris à New York le 24 avril et se sont terminés le 12 juin 1968. L'Unesco était représentée à cette session.

(2) Parmi les résolutions adoptées, il y a lieu de mentionner les suivantes, qui intéressent l'Unesco :

(3) L'Assemblée générale a admis l'île Maurice à l'Organisation des Nations Unies (résolution 2371 (XXII)).

(4) Par la résolution 2372 sur la question du Sud-Ouest africain (qui sera désormais appelé "Namibie"), l'Assemblée générale a décidé que le Conseil des Nations Unies pour la Namibie (appelé précédemment Conseil des Nations Unies pour le Sud-Ouest africain) aura notamment les fonctions suivantes : (1) il sera chargé d'établir, en consultation et en coopération avec les institutions spécialisées, un programme d'urgence coordonné d'assistance technique et financière ; (2) il organisera un programme de formation pour les Namibiens. La même résolution "condamne en outre le Gouvernement sud-africain pour son refus persistant ... de se retirer de Namibie et pour les obstacles mis par lui aux efforts faits par le Conseil des Nations Unies pour la Namibie pour se rendre en Namibie".

2. LE CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL  
ET SES COMMISSIONS

a. Quarante-quatrième session du Conseil  
économique et social

(5) Le Conseil économique et social a tenu sa 44e session à New York du 6 au 31 mai 1968 ; l'Unesco y était représentée.

(6) Quatre résolutions relatives à la condition de la femme ont été adoptées :

(7) La première, concernant la mise en oeuvre de la Déclaration sur l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes, prie le Secrétaire général et

les institutions spécialisées de prendre les mesures voulues pour assurer la diffusion immédiate du texte de la Déclaration. Elle invite aussi les institutions spécialisées à entreprendre et à poursuivre d'autres études sur la transformation du rôle des hommes et des femmes dans un monde en évolution (résolution 1325 (XLIV)).

(8) La résolution 1326, concernant la planification de la famille et la condition de la femme, prie le Secrétaire général de transmettre le document E/CN.6/497 relatif à cette question aux institutions spécialisées compétentes et aux organisations non gouvernementales intéressées. Elle "invite les institutions spécialisées compétentes à coopérer, dans leurs domaines respectifs, à l'étude plus poussée des rapports entre la condition de la femme et la planification de la famille".

(9) En troisième lieu, la résolution 1327 (XLIV) sur l'accès de la femme aux études intéresse particulièrement l'Unesco. Notant l'orientation générale des programmes et projets-pilotes de l'Unesco qui tendent à encourager les jeunes filles et les femmes à faire des études scientifiques et techniques et se référant au document E/CN.6/498 rédigé par l'Unesco à l'intention de la Commission de la condition de la femme, le Conseil économique et social déclare apprécier les efforts de l'Unesco en faveur de l'enseignement technique et professionnel des jeunes filles et sa proposition de présenter à la Commission de la condition de la femme une étude comparative sur la mixité dans l'éducation. Il invite l'Unesco à poursuivre ses recherches, dans le cadre de la planification de l'éducation, en vue d'insérer la préparation technique et professionnelle adéquate des jeunes filles et des femmes dans les plans et programmes d'éducation scolaire et d'éducation permanente et invite en outre l'Unesco "à veiller à ce que les programmes d'assistance en vue de l'alphabétisation sélective fonctionnelle donnent aux jeunes filles et aux femmes les bases d'une éducation technique en même temps que les notions fondamentales d'alphabétisation".

(10) Enfin, la résolution 1331 (XLIV) sur les mesures que l'Organisation des Nations Unies pourrait prendre pour abolir toutes les formes et pratiques d'esclavage et de traite des esclaves qui affectent la condition de la femme prie les institutions spécialisées, et en particulier l'Unesco, de rechercher

I.2 Nations Unies et institutions spécialisées

les moyens qui leur permettraient de contribuer le plus efficacement à la réadaptation des femmes et des jeunes filles libérées de l'esclavage et des pratiques esclavagistes de l'apartheid et du colonialisme, sous toutes leurs manifestations, et de faire connaître leurs conclusions au Conseil économique et social.

(11) Deux résolutions concernant les organisations non gouvernementales ont été adoptées :

(12) La résolution 1296 (XLIV) approuve de nouvelles dispositions relatives aux consultations avec les organisations non gouvernementales. La résolution 1297 (XLIV) "recommande au Secrétaire général d'examiner immédiatement et avec bienveillance les demandes des organisations nationales non gouvernementales des régions du monde insuffisamment représentées, et en particulier d'Afrique... afin de parvenir à une représentation plus équitable des organisations nationales non gouvernementales des Etats membres". Cette résolution recommande en outre "au Secrétaire général de faciliter l'accroissement du nombre des organisations nationales et internationales non gouvernementales de tous les Etats membres de l'Organisation des Nations Unies... et en particulier de celles qui représentent des groupes raciaux... (notamment) des populations d'ascendance africaine". Elle prie le Secrétaire général d'organiser la prochaine conférence d'organisations non gouvernementales en Afrique.

(13) La résolution 1306 (XLIV) (Programme de travail international et coordination) prie le Secrétaire général, en collaboration avec les chefs des secrétariats des institutions spécialisées : "(a) de prendre des mesures pour favoriser les arrangements qui permettront le développement d'un programme international de statistiques intégrées et coordonnées fondé sur une planification à plus long terme qu'actuellement... (b) d'arranger des consultations entre des représentants de l'Organisation des Nations Unies et des institutions spécialisées et un groupe de travail composé du président et de deux autres membres de la Commission de statistique...".

b. Commission de la condition de la femme

(14) L'Unesco était représentée à la 21e session de la Commission de la condition de la femme qui s'est tenue à New York du 29 janvier au 19 février 1968.

(15) La Commission a soumis au Conseil économique et social, à sa 44e session, quatre projets de résolution qui ont été adoptés ultérieurement par le Conseil (voir par. 7-10 ci-dessus).

c. Commission des droits de l'homme

(16) L'Unesco était représentée à la 24e session de la Commission des droits de l'homme qui s'est tenue à New York du 5 février au 11 mars 1968. La Commission a adopté une résolution relative aux rapports périodiques sur les droits de l'homme et

la liberté de l'information et a exprimé sa reconnaissance aux institutions spécialisées, notamment l'Unesco, qui ont présenté des rapports sur la liberté de l'information pour la période allant du 1er juillet 1964 au 30 juin 1967.

d. Commission du développement social

(17) L'Unesco était représentée à la 19e session de la Commission du développement social qui s'est tenue à New York du 5 février au 2 mars 1968. Cette Commission a adopté un projet de déclaration sur le développement social qui, après avoir été examiné par le Conseil économique et social, sera adressé à tous les Etats membres de l'Organisation des Nations Unies, pour observations, puis soumis à l'Assemblée générale à sa 23e session. L'Unesco avait présenté au Groupe de travail chargé de rédiger l'avant-projet de déclaration un document contenant ses observations et commentaires sur les points à inclure dans le projet de déclaration. La Commission a été saisie en outre du rapport sur la situation sociale dans le monde (1967), à la préparation duquel l'Unesco avait contribué et qui contient essentiellement une étude des conditions et des tendances sociales de la première moitié de la Décennie des Nations Unies pour le développement.

e. Commission de statistique

(18) La Commission de statistique a tenu sa 15e session à New York du 26 février au 8 mars 1968.

(19) Le projet de résolution intitulé "Programme de travail international et coordination", qui a été adressé au Conseil économique et social, a été adopté ultérieurement par cet organe (voir par. 13 ci-dessus).

f. Commissions économiques régionales

(20) L'Unesco était représentée à la 23e session de la Commission économique pour l'Europe, qui s'est tenue à Genève du 17 avril au 3 mai 1968. Cette Commission a adopté la résolution 4 (XXIII) sur la coopération scientifique et technologique, où elle rappelle que d'autres organes des Nations Unies, des institutions spécialisées et des organismes internationaux s'occupent également de la coopération scientifique et technologique dans les domaines de leur compétence et demande au Secrétaire exécutif de convoquer au cours de l'année une réunion d'experts gouvernementaux des Etats membres, compétents en matière de politique scientifique et technologique, pour étudier les possibilités d'élargir la coopération scientifique et technologique, en tenant compte du travail fait dans ce domaine par les autres organes des Nations Unies et les autres organisations internationales.

g. Conférence internationale des droits de l'homme

(21) La Conférence internationale des droits de l'homme, convoquée en application de la résolution 2081 (XX) de l'Assemblée générale, s'est tenue à Téhéran du 22 avril au 13 mai 1968. L'Unesco y était représentée par le Directeur général et par plusieurs membres du Secrétariat. La Conférence a adopté la "Proclamation de Téhéran" et un certain nombre de résolutions, dont deux se rapportent directement au programme de l'Unesco.

(22) La première, qui concerne l'analphabétisme, invite "l'Organisation des Nations Unies et les institutions spécialisées, tout particulièrement l'Unesco, à multiplier les efforts entrepris afin de valoriser la contribution que l'alphabétisation peut donner dans le monde contemporain, à la fois pour la sauvegarde de la paix, le développement économique et social, l'émancipation des peuples, la promotion des droits et des libertés".

(23) La seconde résolution se rapporte à l'éducation de la jeunesse dans le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales. Un des paragraphes de son dispositif "invite l'Unesco à développer ses programmes qui tendent à donner à l'enfant, dès son entrée à l'école, la conscience du respect de la dignité et des droits de l'homme, et à faire prévaloir les principes de la Déclaration universelle à tous les niveaux de l'éducation, et notamment dans les écoles supérieures où sont formés les cadres de demain". D'autre part, cette résolution "recommande aux organes techniques des Nations Unies et des institutions spécialisées intéressées d'entreprendre l'examen et l'étude détaillés de ce qui se fait, dans l'éducation des jeunes à travers le monde, pour développer leur personnalité et renforcer leur respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales".

B. COORDINATION ET COOPERATION AVEC LES INSTITUTIONS SPECIALISEES ET D'AUTRES ORGANES DES NATIONS UNIES

1. COMITE ADMINISTRATIF DE COORDINATION

(24) Le Comité administratif de coordination a tenu sa 45e session à Genève, les 4 et 5 avril 1968, sous la présidence du Secrétaire général. Le Directeur général a assisté à cette session ainsi qu'à la réunion du Bureau consultatif interorganisations du PNUD, qui s'est tenue les 2 et 3 avril à Genève également.

2. ORGANES SUBSIDIAIRES DU COMITE ADMINISTRATIF DE COORDINATION

(25) L'Unesco a participé aux réunions de plusieurs organes du CAC : Réunion interorganisations ad hoc sur les ressources humaines (Genève, 29-

30 janvier) ; Sous-Comité de l'éducation et de la formation (Genève, 31 janvier - 2 février) ; Comité consultatif de l'information (Maison de l'Unesco, Paris, 5-9 février) ; Sous-Comité de la science et de la technique (Genève, 8-9 février et 10 avril) ; Groupe de travail de l'habitation et de l'urbanisation (Maison de l'Unesco, 14-16 février) ; Réunion ad hoc sur la pollution du milieu (Genève, 15-16 février) ; Réunion interorganisations sur les programmes dans le domaine démographique (Genève, 19-21 février) ; Sous-Comité des activités statistiques (New York, 22 février) ; Groupe de travail sur la transformation de l'ASFEC et du CREFAL en centres d'alphabétisation fonctionnelle en milieu rural (Maison de l'Unesco, 27-28 février) ; Groupe de travail interorganisations sur les programmes et activités relatifs aux utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique (Genève, 28-29 février) ; Sous-Comité des sciences de la mer et de leurs applications (New York, 2 et 7 mars) ; Groupe d'études interorganisations de l'évaluation (Genève, 4-8 mars), Comité consultatif pour les questions administratives (Genève, 18-29 mars) ; Sous-Comité de la Décennie des Nations Unies pour le développement (New York, 27 mai).

3. RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS SPECIALISEES ET L'AGENCE INTERNATIONALE DE L'ENERGIE ATOMIQUE

(26) La coopération avec les institutions spécialisées a continué de se développer ; de nouveaux accords interorganisations sur la collaboration dans des domaines d'intérêt commun ont été signés avec l'OIT, la FAO et l'UNIDO.

(27) Une réunion tripartite s'est tenue à l'Unesco les 25 et 26 avril 1968. Au cours de cette réunion, un projet d'aide-mémoire énonçant les principes directeurs d'une coopération entre la FAO, l'Unesco et l'OIT en matière d'enseignement, de formation et de sciences agricoles a été élaboré. Cet aide-mémoire a été signé à Rome le 3 mai 1968 par les trois directeurs généraux.

(28) La coopération avec l'Organisation internationale du travail s'est poursuivie, notamment à l'égard des ressources humaines et de la formation professionnelle et technique. L'Unesco a collaboré avec l'OIT à l'application de programmes de développement des ressources humaines, dans le cadre du Plan mondial de l'emploi de l'OIT, et en particulier à l'exécution des programmes régionaux à l'intention de l'Amérique latine et de l'Asie (Plan d'Ottawa et Plan asien de la main-d'oeuvre). Des consultations entre secrétariats ont eu lieu à ce sujet au niveau opérationnel et ont permis de définir l'étendue de la contribution de l'Unesco. Des représentants de l'Unesco ont pris part à une réunion du Comité technique du programme du Plan d'Ottawa, qui s'est tenue à Santiago du 18 au 20 mars 1968. La coopération avec l'OIT s'est poursuivie à l'égard de la Recommandation concernant la condition du

I.2 Nations Unies et institutions spécialisées

personnel enseignant. Une réunion interorganisations OIT-Unesco consacrée à l'action coordonnée à long terme dans le domaine des problèmes du personnel enseignant s'est tenue à Genève du 7 au 9 février 1968. L'Unesco a continué de participer activement aux travaux du Centre international de perfectionnement professionnel et technique de Turin. Un fonctionnaire de l'Unesco a été détaché pour un an auprès de ce Centre en qualité de chef du nouveau Groupe de recherche de l'enseignement technique et technologique. Au niveau des directeurs généraux, des consultations ont eu lieu avec l'OIT au sujet de la participation de l'OIT au programme d'éducation et de formation appliqué par l'Unesco et l'UNRWA à l'intention des réfugiés arabes. Les deux organisations ont envisagé des mesures pratiques de coopération à l'occasion de l'Année internationale de l'éducation et pour l'application des programmes lancés par les deux organisations à l'intention de la jeunesse. L'Unesco était représentée à la 172e session du Conseil d'administration de l'OIT (Genève, mai), ainsi qu'à la Réunion d'étude sur la préparation préprofessionnelle (Tunis, mai).

(29) La coopération avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture s'est développée dans les domaines des sciences du sol, de l'hydrologie, de l'océanographie et de la conservation des ressources naturelles. Des consultations suivies dans le domaine des sciences de la mer ont abouti à la signature par les directeurs généraux de l'Unesco et de la FAO d'un aide-mémoire concernant une action conjointe dans les domaines des sciences de la mer et des pêches (Rome, 3 mai 1968). Deux fonctionnaires de la FAO ont été attachés au Secrétariat de l'Unesco, l'un au secrétariat de la Commission océanographique internationale, l'autre au département de l'Unesco qui prépare la Conférence internationale sur la biosphère, pour assurer la liaison entre les deux organisations. Une nouvelle impulsion a été donnée au développement de la coopération en matière de documentation. Des négociations sont en cours avec le Secrétariat de la FAO en vue de fixer les principes directeurs d'une coopération dans ce domaine.

(30) L'Unesco a été représentée à plusieurs réunions de la FAO, notamment aux suivantes : 2e session du Groupe de travail interorganisations sur l'économie familiale (Genève, janvier) ; 14e Conférence des organisations internationales pour l'étude en commun de plans d'activités dans le domaine de l'agriculture en Europe (Paris, février) ; 3e session du Comité des pêches (Rome, avril) ; 2e session du Groupe d'experts de l'éducation agricole (Rome, mai) ; Groupe de travail ad hoc d'administrateurs de programmes de formation agricole (Rome, mai).

(31) La coopération avec l'Organisation mondiale de la santé s'est développée dans les domaines des sciences de la vie, de l'hygiène du milieu, de l'éducation sanitaire, de la formation d'ingénieurs sanitaires et des problèmes de population. La collaboration entre secrétariats s'est poursuivie à l'égard de ces questions, notamment en liaison avec

la préparation de la Conférence intergouvernementale sur la biosphère. L'Unesco était représentée aux réunions suivantes : 41e session du Conseil exécutif de l'OMS (Genève, janvier) et 10e session du Comité consultatif de la recherche médicale (Genève, juin).

(32) L'Unesco et l'Organisation météorologique mondiale ont continué à coopérer dans les domaines de l'hydrologie, de l'hydrométéorologie et de l'agrométéorologie. L'Unesco était représentée à la 20e session du Comité exécutif de l'OMM (Genève, juin), ainsi qu'à la première session du Groupe de coordination interinstitutions du programme agrométéorologique (Genève, avril) et à la première session du Comité mixte d'organisation du Programme mondial de recherches sur l'atmosphère (Genève, avril).

(33) La collaboration s'est poursuivie avec d'autres institutions spécialisées, notamment avec l'Union internationale des télécommunications et l'Organisation intergouvernementale consultative de la navigation maritime, principalement à l'égard des nouvelles techniques de diffusion de l'information, d'une part, et de l'océanographie, d'autre part. L'Unesco était représentée à la 4e session du Sous-Comité de la pollution par les hydrocarbures, convoquée par l'OMCI.

(34) L'Unesco et l'Agence internationale de l'énergie atomique ont continué à coopérer en matière d'enseignement scientifique, de physique théorique, et plus généralement d'avancement des sciences. De hauts fonctionnaires des deux secrétariats se sont entretenus à Vienne, d'un nouveau mode de coopération dans le cadre du Centre international de physique théorique de Trieste. Un projet d'accord, fondé sur la responsabilité conjointe des deux institutions à l'égard des travaux de ce Centre, fait actuellement l'objet de négociations. L'Unesco était représentée à la réunion du Groupe d'études chargé d'examiner l'état actuel de l'interprétation des observations sur les isotopes du milieu naturel en hydrologie (Vienne, juin).

4. RELATIONS AVEC L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL (ONUDI)

(35) La coopération avec l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel a progressé. Les consultations interorganisations sur les relations entre les deux institutions ont abouti à la signature par le Directeur général de l'Unesco et le Directeur exécutif de l'ONUDI d'un mémorandum d'accord sur les principes directeurs de la coopération et de la coordination des activités entre l'Unesco et l'ONUDI (Genève, 4 avril 1968). Les deux institutions poursuivent leurs consultations en vue de parvenir à un accord en due forme selon les principes définis dans le mémorandum. Des représentants de l'Unesco ont assisté à la 2e session du Conseil du développement industriel (Vienne, avril).

5. RELATIONS AVEC LE HAUT-COMMISSARIAT DES NATIONS UNIES POUR LES REFUGIES (HCR)

(36) Après la conclusion entre l'Unesco et le Haut-Commissariat de l'accord concernant l'éducation des réfugiés d'Afrique (Mémoire d'accord signé en juillet 1967), un conseiller en matière d'éducation a été détaché par l'Unesco auprès du HCR pour s'occuper des questions relatives à l'éducation des réfugiés d'Afrique. Les deux organisations étudient actuellement un rapport de ce conseiller sur les résultats de sa mission qu'il a accomplie dans plusieurs pays d'Afrique, afin d'élaborer un programme d'action concertée dans le domaine en question.

6. RELATIONS AVEC L'OFFICE DE SECOURS ET DE TRAVAUX DES NATIONS UNIES POUR LES REFUGIES DE PALESTINE DANS LE PROCHE-ORIENT (UNRWA)

(37) L'Unesco continue de coopérer avec l'UNRWA pour assurer l'éducation des réfugiés arabes de Palestine, dans la situation nouvelle résultant du conflit armé entre les pays du Proche-Orient. Après l'échange de vues qui a eu lieu à Paris, le 3 janvier

1968, entre le Directeur général de l'Unesco et le Commissaire général de l'UNRWA, les deux organisations ont déployé une intense activité de soutien pour que l'éducation des réfugiés arabes soit assurée sans interruption. A sa 78e session, le Conseil exécutif a autorisé le Directeur général à poursuivre ses efforts, en coopération avec le Commissaire général de l'UNRWA, afin de maintenir l'activité des établissements d'enseignement UNRWA-Unesco au profit des réfugiés arabes.

7. RELATIONS AVEC LA CONFERENCE DES NATIONS UNIES SUR LE COMMERCE ET LE DEVELOPPEMENT (CNUCED)

(38) L'Unesco et la CNUCED ont continué à coopérer dans les domaines de la promotion du tourisme culturel et des échanges internationaux de matériel éducatif et scientifique. Des représentants de l'Unesco ont assisté à la deuxième session de la CNUCED (New Delhi, février-mars). L'Unesco avait rédigé pour cette session deux documents de travail intitulés respectivement : "Le tourisme culturel et la mise en valeur du patrimoine culturel aux fins du tourisme et de la croissance économique" et "Le commerce international du matériel éducatif et scientifique".

## CHAPITRE 3

RELATIONS AVEC LES AUTRES  
ORGANISATIONS INTERNATIONALESA. ORGANISATIONS  
INTERGOUVERNEMENTALES

## 1. BUREAU INTERNATIONAL D'EDUCATION(BIE)

(1) Afin de s'acquitter de ses fonctions de coordination et de préparer la XXXIe session de la Conférence internationale de l'instruction publique (Genève, 1-10 juillet), le Comité mixte Unesco-BIE s'est réuni à Paris le 1er mars et à Genève le 28 juin.

2. ORGANISATION DES ETATS  
AMERICAINS (OEA)

(2) L'Unesco a été représentée à la 5e réunion du Conseil culturel interaméricain (Maracay, 15-25 février). Cette conférence, à laquelle 19 Etats d'Amérique ont participé, a marqué une nouvelle étape de l'activité déployée par l'OEA en matière d'éducation, de science et de technologie.

3. ORGANISATION DE  
L'UNITE AFRICAINE (OUA)

(3) Le Conseil exécutif ayant approuvé à sa 78e session le projet d'accord Unesco-OUA (78 EX/Décisions, 7.6), le Directeur général a signé l'accord établissant des relations de travail entre l'Unesco et l'OUA et l'a envoyé pour signature au Secrétaire général de l'Organisation le 24 juin.

4. ORGANISATION COMMUNE AFRICAINE  
ET MALGACHE (OCAM)

(4) Le Conseil exécutif ayant approuvé à sa 78e session le projet d'accord Unesco-OCAM (78 EX/Décisions, 7.7), le Directeur général a signé l'accord établissant des relations de travail entre l'Unesco et l'OCAM et l'a envoyé pour signature au Secrétaire général de l'Organisation le 24 juin.

5. ORGANISATION DE COOPERATION  
ET DE DEVELOPPEMENT  
ECONOMIQUE (OCDE)

(5) L'Unesco a participé aux travaux du Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE qui a siégé à Paris du 3 au 5 avril pour étudier les formes multilatérales d'aide fournie, en matière d'éducation, aux pays en voie de développement, notamment ceux d'Afrique. Cette réunion a marqué un tournant dans les relations de l'Unesco avec l'OCDE.

B. ORGANISATIONS INTERNATIONALES  
NON GOUVERNEMENTALES1. CLASSEMENT DES ORGANISATIONS  
NON GOUVERNEMENTALES DANS  
LES CATEGORIES A, B ET C

(6) Le Conseil exécutif, à sa 78e session, a décidé d'admettre dans la catégorie B (relations d'information et de consultation) les organisations suivantes (78 EX/Décisions, 7.9) :

- Fédération internationale syndicale de l'enseignement
- Fédération mondiale de la jeunesse démocratique
- Organisation internationale de radiodiffusion et télévision
- Union asiatique de radiodiffusion
- Union des radiodiffusions et télévisions nationales d'Afrique
- Union internationale d'hygiène et de médecine scolaires et universitaires

(7) En outre, en vertu des dispositions du paragraphe II.2 des Directives concernant les relations de l'Unesco avec les organisations internationales non gouvernementales, le Directeur général a placé dans la catégorie C (relations d'information mutuelle) les organisations suivantes :

- Association des universités africaines
- Association internationale pour l'évaluation du rendement scolaire
- Confédération syndicale africaine
- Conférence internationale des charités catholiques
- Union syndicale panafricaine

I.3 Autres organisations internationales

2. ONZIEME CONFERENCE DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES NON GOUVERNEMENTALES

(8) La 11e Conférence des organisations internationales non gouvernementales entretenant des relations de consultation (catégories A et B) avec l'Unesco s'est tenue à la Maison de l'Unesco du 2 au 5 juillet 1968, sous la présidence de Mlle J. H. Chaton (Fédération internationale des femmes diplômées des universités). Soixante-douze organisations internationales non gouvernementales classées en catégorie A ou B étaient représentées à cette Conférence.

(9) Au cours de la Conférence, une consultation collective sur le projet de programme et de budget

de l'Unesco pour 1969-1970 a eu lieu. Elle portait sur les thèmes suivants :

- a. Action en faveur de la compréhension internationale par l'éducation scolaire et extrascolaire
  - b. Lutte contre la discrimination raciale.
- (10) La Conférence a décidé de créer, pour 1969-1970, trois nouveaux groupes de travail :
- Education pour la paix et la compréhension internationale
  - La société et la jeunesse
  - Le rôle de la télévision et du cinéma.
- (11) La Conférence a également décidé de se réunir dorénavant au cours de l'année qui suit la Conférence générale de l'Unesco. La 12e Conférence aura donc lieu au cours de l'année 1969.

APTD 03.2.4-28/14 fonte

DEUXIEME PARTIE

EXECUTION DU PROGRAMME

CHAPITRE PREMIER

EDUCATION

A. COOPERATION INTERNATIONALE  
POUR L'AVANCEMENT DE L'EDUCATION

Année internationale de l'éducation

(1) Par lettre du 15 janvier, le Secrétaire général des Nations Unies m'a transmis la résolution 2306 (XXII) de l'Assemblée générale décidant de célébrer une Année internationale de l'éducation et désignant provisoirement à cet effet l'année 1970, sous réserve d'un examen de la question lors de sa vingt-quatrième session. En réponse à la demande du Secrétaire général tendant à ce que l'Unesco assume la responsabilité primordiale, au sein de la famille des Nations Unies, pour la préparation d'un programme d'activités, je l'ai assuré, par lettre du 15 février, que l'Unesco était prête à jouer un tel rôle, et que je partageais son sentiment quant à l'opportunité d'une étroite coopération avec les autres institutions et programmes des Nations Unies.

(2) J'ai saisi de cette question le Comité administratif de coordination lors de sa 45e session, et lui ai fait part de mes vues concernant la préparation de l'Année internationale de l'éducation : j'ai indiqué, à cet égard, que l'Année internationale de l'éducation devait, à mon avis, aller au-delà d'une simple célébration, mais bien viser à susciter une action concertée de la part de la communauté internationale et des Etats membres en fonction de trois objectifs : provoquer un effort de réflexion et l'établissement d'un inventaire de l'état de l'éducation dans le monde ; accroître les ressources mises au service de l'éducation ; et renforcer la coopération internationale. Quant au rôle de l'Unesco, il porterait des services consultatifs au Secrétaire général pour la préparation d'un programme concerté d'activités ; des services aux Etats membres et aux commissions nationales en vue de la mise en oeuvre d'activités portant sur les grands thèmes de l'Année internationale ; une réorientation du programme approuvé pour 1969-1970 et fonction des objectifs de l'Année internationale ; et des campagnes d'information, tant à l'intention du grand public que des groupes spécialisés.

(3) Le Comité administratif de coordination, lors de sa 45e session, a pris connaissance de ces propositions, et noté que le Secrétaire général préparera, en

coopération étroite avec l'Unesco, un rapport d'activités qui contiendra également des indications relatives à la contribution éventuelle des autres membres du système des Nations Unies, rapport qui sera soumis au Conseil économique et social lors de sa 45e session.

1. CONFERENCES SUR L'EDUCATION  
A L'ECHELON MINISTERIEL

Section 1.11

Résolution 1.11

a. Conférence de ministres sur l'éducation  
et la formation scientifique et technique  
dans leurs rapports avec le développement  
en Afrique (Nairobi)

(4) L'Unesco et l'Organisation de l'unité africaine ont conjointement lancé les invitations aux Etats et pays habilités à participer à cette Conférence, qui devait se tenir à Nairobi du 16 au 27 juillet 1968, ainsi qu'aux Etats membres et aux Etats non membres habilités à se faire représenter par des observateurs auprès de l'Organisation des Nations Unies et des institutions spécialisées, et aux autres organisations internationales habilitées à envoyer des observateurs. Tous les documents nécessaires ont été adressés aux participants, et le Gouvernement kényan n'a épargné aucun effort pour assurer le succès de la Conférence. La collaboration avec l'OUA, qui en assurera conjointement avec l'Unesco le secrétariat, est constante et étroite.

2. COOPERATION AVEC LES ORGANISATIONS  
INTERNATIONALES

Section 1.12

Résolution 1.12

a. Coopération avec le Bureau international  
d'éducation

(5) Le Secrétariat a travaillé à la préparation de la XXXIe Conférence internationale de l'instruction

II. 1 Education

publique, qui doit se tenir à Genève. Le texte du projet d'accord entre l'Unesco et le Bureau international d'éducation a été révisé à la lumière des débats que le Conseil exécutif lui a consacrés lors de sa 78e session, et doit être examiné par le Conseil du BIE à sa session de juillet.

b. Coopération avec les organisations internationales non gouvernementales s'occupant d'éducation

(6) Le Secrétariat a continué à collaborer avec ces organisations et à les encourager dans des activités de nature à promouvoir l'oeuvre de l'Unesco en matière d'éducation ; le Secrétariat a été représenté à de nombreuses conférences et réunions qu'elles ont convoquées.

(7) Comme en 1967, des subventions ont été accordées à huit organisations internationales non gouvernementales dont l'activité s'exerce dans le domaine de l'éducation :

	\$
Association internationale des universités	14.000
Association internationale des professeurs et maîtres de conférences des universités	2.000
Fédération internationale des communautés d'enfants	2.000
Fédération internationale des professeurs de langues vivantes	2.000
Fédération internationale des organisations de correspondances et d'échanges scolaires	3.000
Confédération mondiale des organisations de la profession enseignante	4.000
Fédération mondiale des associations pour les Nations Unies	5.000
Organisation mondiale pour l'éducation préscolaire	5.000

3. DROIT A L'EDUCATION

Section 1.13

a. Convention et recommandation concernant la lutte contre la discrimination dans le domaine de l'enseignement

Résolution 1.131

(8) Au 30 juin 1968, la Convention concernant la lutte contre la discrimination dans le domaine de l'enseignement avait été ratifiée ou acceptée par 42 Etats membres (le Brésil, la Suède et la République du Viêt-nam au cours du 1er semestre 1968) ; onze Etats membres avaient ratifié ou accepté le Protocole (dernière en date : la République du Viêt-nam).

(9) A cette même date, le Secrétariat avait reçu 66 réponses de 61 Etats membres aux questionnaires

concernant l'application de la Convention ou de la Recommandation ainsi que des renseignements supplémentaires fournis par 33 Etats membres concernant les rapports qu'ils avaient transmis à une date antérieure. Ces informations ont servi à rédiger le projet de rapport à soumettre au Comité spécial du Conseil exécutif qui se réunira du 15 au 26 juillet et qui, d'après ce texte, présentera son propre rapport au Conseil exécutif et à la Conférence générale.

b. Egalité d'accès des femmes et des jeunes filles à l'éducation

Résolution 1.1322

i. Etudes

(10) Une étude comparée sur l'accès des jeunes filles et des femmes à l'enseignement technique et professionnel, rédigée sur la base des informations fournies au Secrétariat par 88 pays, a été soumise à la Commission de la condition de la femme à sa 21e session. Sur la base de ce rapport, la Commission a proposé au Conseil économique et social, qui l'a adopté lors de sa 44e session, un projet de résolution sur l'accès des jeunes filles et des femmes aux études techniques et scientifiques.

(11) En réponse au questionnaire qui leur a été envoyé en décembre 1967, quelque 90 Etats et territoires ont fourni au Secrétariat des données sur l'enseignement mixte, qui seront utilisées pour l'élaboration de l'étude qui doit être présentée en 1969 à la Commission de la condition de la femme.

ii. Projet expérimental

(12) Le début de l'année 1968 a permis d'accroître l'aspect expérimental et pratique du programme, grâce en particulier à la mise en oeuvre du projet expérimental pour l'égalité d'accès des femmes à l'éducation en Haute-Volta (Programme de participation). Un plan d'opérations a été signé en février 1968 et trois experts (une sociologue, une spécialiste en enseignement technique et ménager agricole et une spécialiste de l'éducation des femmes adultes) ont rejoint leur poste. Le gouvernement a nommé une directrice régionale du projet ; de l'équipement a été fourni, ainsi que des crédits destinés à l'organisation de stages de formation dont le premier s'est tenu en juin 1968. Les objectifs principaux du projet sont la mise en oeuvre, dans trois zones expérimentales choisies par le gouvernement, d'activités intéressant l'éducation et l'alphabétisation des femmes adultes, l'amélioration des programmes destinés aux jeunes filles et la présentation d'éléments d'enseignement technique et agricole aux fillettes scolarisées.

(13) Un deuxième projet expérimental, qui concerne l'accès des jeunes filles à l'enseignement et aux carrières scientifiques et techniques (Chili), relève du Département de l'application des sciences au développement.

## iii. Aide aux Etats membres

(14) Une consultante a effectué une étude d'ensemble, au cours d'une mission de trois mois, sur les possibilités de développer la scolarisation des filles et l'éducation des femmes au Niger. En outre, 12 experts travaillent dans les Etats membres, dans les domaines de l'enseignement technique et ménager, de l'enseignement rural, de l'éducation des femmes adultes, de l'alphabétisation et de l'amélioration des programmes scolaires.

(15) Au titre de l'assistance technique régionale et grâce à la contribution du Danemark, les Etats africains de langue anglaise ont été invités à désigner les participantes à un cours pour la formation d'enseignantes de l'éducation préscolaire ; celui-ci se déroulera du 15 septembre 1968 au 15 avril 1969 au Danemark et sera suivi d'un mois d'études et d'application en Afrique.

(16) Les établissements construits en Tanzanie (école secondaire de filles) et au Sierra Leone (école normale), grâce au Fonds de dépôt mis à la disposition de l'Unesco par le Gouvernement suédois, ont continué à fonctionner grâce aux crédits mis à la disposition de l'Organisation. Des bourses ont été offertes aux pays africains à l'intention des femmes travaillant dans le domaine de l'éducation des adultes afin qu'elles assistent à un cours organisé à l'International Training Center for Community Service de Haifa (Israël) et qui traitera des méthodes et de la mise en oeuvre de l'alphabétisation fonctionnelle.

(17) L'offre de bourses d'études destinées à permettre à des femmes appartenant aux cadres de l'enseignement d'approfondir leurs connaissances en matière d'administration, d'inspection et de planification de l'éducation a suscité un vif intérêt dans les Etats membres : quelque 35 candidatures ont été soumises jusqu'au 30 juin, et 15 bourses seront attribuées au titre du programme 1967-1968.

## iv. Coopération avec des organisations non gouvernementales

(18) Des contrats ont été passés avec 8 organisations non gouvernementales (5 organisations féminines, 3 organisations mixtes) pour l'organisation de stages de formation, la création de foyers ou la mise en oeuvre de programmes d'enseignement extrascolaire pour jeunes filles. Une douzaine de voyages d'études pour lesquels des bourses avaient été accordées en 1967 à des membres d'organisations internationales féminines ont été effectués en 1968, avec la collaboration des branches nationales de ces organisations.

c. Education spéciale pour les enfants déficients

## Résolution 1.133

(19) Le 11 janvier 1968, le Directeur général a invité tous les Etats membres à fournir à l'Unesco une contribution volontaire pour assurer la mise

en oeuvre du programme coopératif relatif à l'éducation spéciale. Parallèlement, le Secrétariat a entrepris deux enquêtes : la première, auprès des pays d'Afrique, d'Amérique latine, d'Asie et des pays arabes, en vue d'obtenir des indications sur un ou deux projets particulièrement intéressants pour chacun de ces pays et susceptibles d'être pris en considération lorsqu'un Fonds alimenté par des contributions volontaires serait constitué ; la deuxième, en vue d'établir une première liste d'institutions offrant dans divers pays des possibilités d'études et de recherche d'un niveau élevé. Les réponses à ces deux enquêtes ont déjà fourni d'utiles renseignements.

(20) Au 30 juin, quatre Etats membres seulement ont fait savoir qu'ils fourniraient à l'Unesco une contribution volontaire pour l'année 1969. Toutefois, plusieurs autres pays ont manifesté l'intérêt qu'ils portent à ce programme et examinent la possibilité de fournir de telles contributions. Néanmoins, l'Organisation ne dispose pas encore de moyens suffisants pour entreprendre dans l'immédiat des activités spécifiques d'aide directe aux Etats membres telles qu'elles étaient envisagées par la Conférence générale (14 C/5, paragraphes 82 à 84).

(21) Au titre du PNUD (Assistance technique) un expert s'est rendu en mai en Arabie saoudite pour assister et conseiller le gouvernement au sujet de l'éducation des sourds-muets ; à ce même titre, deux boursiers de la RAU ont été désignés et leur programme d'études préparé. Le Secrétariat a également choisi les boursiers pour le cours de formation de personnel chargé de l'éducation spéciale dans des pays africains ; ce cours se tiendra au Danemark en août-septembre, au titre du programme régional d'assistance technique. D'autre part, l'Unesco a apporté son assistance à la République fédérale d'Allemagne en accordant, au titre du Programme de participation, 4.000 dollars pour l'organisation d'une conférence européenne sur l'éducation spéciale qui s'est tenue du 29 avril au 4 mai.

## 4. RECHERCHE ET INFORMATION SUR L'EDUCATION

## Section 1.14

## Résolution 1.14

a. Services d'information pédagogique

(22) La coopération avec l'Office de statistique en vue de l'expansion de la Classification internationale type de l'enseignement (Projet 4.61.3) s'est poursuivie.

(23) La préparation, la mise au point et la traduction des versions anglaise et française du Volume V de "L'Education dans le monde" et la version anglaise du "Guide international de la documentation pédagogique" (seconde édition) se sont poursuivies. Cependant, il faut une fois de plus attirer l'attention sur le fait qu'un certain nombre d'Etats membres

II. 1 Education

n'ont pas encore envoyé le texte du chapitre relatif à leur pays pour "L'Education dans le monde".

(24) En collaboration avec la FAO, un groupe de travail s'est réuni à Bangkok, un consultant a été nommé et un questionnaire détaillé a été établi en vue de la rédaction d'une étude sur "L'Enseignement agricole en Asie".

(25) Il y a eu un accroissement du nombre d'Etats membres qui passent des contrats avec le Service coopératif de résumés analytiques, de documents pédagogiques. Le travail préparatoire d'un recueil de définitions en anglais et en français s'est poursuivi.

(26) Les premiers préparatifs de la publication d'une revue pédagogique de l'Unesco ont été faits. Un rédacteur en chef a été nommé, et la préparation du premier numéro est en bonne voie.

b. Développement des services de recherche et d'information pédagogiques à l'échelon international

Section 1. 14

i. Services d'information pédagogique

(27) Des efforts ont été déployés pour faire bénéficier les experts travaillant sur le terrain des services d'information pédagogique, afin de soutenir le programme opérationnel de l'Unesco dans les Etats membres. La coopération avec les Centres de documentation pédagogique régionaux et nationaux a été effective. De janvier à juin, 3.820 livres et documents ont été expédiés au titre de ce projet.

ii. Services de recherche et d'information pédagogiques dans les Etats arabes

(28) Un accord a été signé en mars avec le Gouvernement de la République arabe unie afin de développer sur une base régionale les services d'information pédagogique au bénéfice des Etats membres arabes, et d'organiser en 1968 à l'intention des pays arabes deux cours de formation en matière de documentation pédagogique.

B. PLANIFICATION, ADMINISTRATION ET FINANCEMENT DE L'EDUCATION

1. PLANIFICATION ET ADMINISTRATION DE L'EDUCATION

a. Conférence internationale sur la planification de l'éducation

Projet 1. 21. 1

(29) La préparation de la Conférence internationale sur la planification de l'éducation s'est poursuivie de manière satisfaisante, avec la collaboration des Etats membres ; c'est ainsi qu'en janvier 1968, la Commission nationale pour l'Unesco du

Royaume-Uni a organisé à Londres un séminaire sur la mise en oeuvre des plans d'éducation. Il a été largement tenu compte des travaux effectués sur le plan national dans la mise au point du document de travail qui a été adressé aux Etats membres le 6 juin 1968.

(30) Le 26 juin a eu lieu une réunion des délégués permanents, au cours de laquelle les grandes lignes de ce document ont été exposées et discutées.

(31) En ce qui concerne la participation à la Conférence, le Secrétariat avait reçu à la date du 30 juin 63 réponses positives d'Etats membres, 5 d'organismes des Nations Unies, 9 d'organisations intergouvernementales et 17 d'organisations non gouvernementales.

b. Institut international de planification de l'éducation

Projet 1. 21. 3

(32) La 5e session du Conseil d'administration du PNUD (12 janvier 1968) a approuvé le projet relatif à la formation préliminaire d'experts internationaux en matière de planification de l'éducation, et accepté de financer 5 bourses à titre expérimental en 1968 pour ce projet. La sélection des candidats est en cours.

(33) L'activité de l'Institut dans le domaine des publications, qui avait accusé une nette augmentation en 1967, s'est poursuivie : 11 nouvelles publications ont été éditées depuis le 1er janvier 1968.

c. Groupe régional de l'Unesco pour la planification et l'administration de l'éducation (Dakar)

Projet 1. 21. 3

(34) Le Gouvernement français n'a pas reconfirmé son intention de contribuer, comme chaque biennium, aux dépenses de fonctionnement du Groupe régional de Dakar. La suppression de cette contribution aurait évidemment une incidence extrêmement sérieuse sur le programme 1969-1970. Aussi, il semble prudent d'envisager cette éventualité et de prospecter d'autres sources possibles de financement, telles que le FED, l'USAID, le Gouvernement canadien ou la République fédérale d'Allemagne. Des efforts ont été entrepris en ce sens.

2. FORMATION ET ETUDES DANS LE DOMAINE DE LA PLANIFICATION ET DE L'ADMINISTRATION DE L'EDUCATION

a. Institut régional de planification et d'administration de l'éducation pour l'Amérique latine (Santiago du Chili)

Projet 1. 21. 3

(35) Le texte de l'accord entre le Gouvernement du Chili et l'Unesco, concernant cet Institut, a été

signé par le gouvernement le 13 mai. La première réunion du Conseil d'administration aura lieu très prochainement.

b. Institut asien de planification et d'administration de l'éducation (New Delhi)

Projet 1. 21. 6

(36) Les précédents Directeur et Directeur adjoint étaient atteints par la limite d'âge. Le nouveau Directeur n'a pas encore pris ses fonctions, et le Gouvernement indien n'a fait jusqu'ici aucune recommandation en ce qui concerne le choix du successeur du Directeur adjoint.

3. AIDE AUX ETATS MEMBRES POUR LA PLANIFICATION ET L'ADMINISTRATION DE L'EDUCATION

Projet 1. 21. 7

(37) Les Etats membres manifestent toujours un grand intérêt pour la planification de l'éducation, et la sélection des candidats aux postes de planificateurs a été menée avec toute la diligence possible. Cinq experts ont été envoyés dans différents pays, et d'autres le seront dans un proche avenir. A ce jour, l'Unesco apporte son assistance dans ce domaine à 32 pays.

(38) En janvier 1968, le Conseil d'administration du Fonds spécial a approuvé le premier projet national auquel le PNUD apporte son aide pour la formation d'administrateurs, d'inspecteurs et de spécialistes de l'éducation au Chili.

4. FINANCEMENT DE L'EDUCATION

a. Coopération avec la Banque internationale pour la reconstruction et le développement et avec l'Association internationale de développement

Projet 1. 21. 10

Rwanda

(39) Mission d'identification de projet (janvier-février). Cette mission a fait une étude exhaustive du système d'enseignement en vigueur au Rwanda et a proposé, dans son rapport final, de créer un office national pour la planification et le développement de l'éducation, qui aurait pour fonctions d'étudier et d'amorcer une totale réforme de structure du système d'enseignement, des programmes et des méthodes pédagogiques.

Zambie

(40) Une mission d'élaboration de projets s'est rendue en Zambie à la fin de janvier et jusqu'au

début de mars. Le projet, qui est en cours d'évaluation, prévoit la construction de 24 écoles secondaires, dont trois écoles normales d'instituteurs, et l'agrandissement de 56 autres écoles secondaires, d'une école normale supérieure et d'un collège d'enseignement technique. Le projet prévoit en outre la construction d'une école d'ingénieurs, d'une école de sciences naturelles et d'un institut pédagogique dans le cadre de l'Université.

Guyane

(41) Une mission d'élaboration de projet s'est rendue en Guyane, de la mi-mars à la mi-avril ; elle a mis au point un projet qui est prêt à être soumis à la Banque mondiale et qui prévoit la construction de dix écoles secondaires multilatérales, d'une école de formation pédagogique et de trois écoles professionnelles du second cycle. Coût estimatif total : 7, 3 millions de dollars.

Tchad

(42) A la demande du gouvernement, et pour donner suite aux travaux préalables de préparation et d'évaluation du projet, une mission a été envoyée sur place afin d'étudier le système d'enseignement technique et professionnel du pays et de rendre compte de la possibilité d'établir un projet qui pourrait être présenté à la Banque. La mission a passé le mois d'août au Tchad et a proposé dans son rapport de réformer et d'agrandir l'établissement d'enseignement technique de Fort-Archambault, ce qui coûterait au total 600.000 dollars.

Tunisie

(43) La première mission d'inspection et d'évaluation des résultats d'un projet entrepris au titre du Programme de coopération a été envoyée en Tunisie, à la demande de la Banque, afin d'évaluer l'activité de six écoles financées sur le premier crédit accordé par l'IDA au titre de l'éducation en 1962. La Banque étudie actuellement le rapport de cette mission. Il convient de noter qu'il s'agit là d'un nouveau type d'activité qui est vraisemblablement appelé à prendre à l'avenir une grande importance dans le programme.

Algérie

(44) Une mission d'identification de projet a été envoyée en Algérie en juin ; son rapport est en préparation.

Corée

(45) Le gouvernement ayant fait une première demande d'aide financière extérieure, une mission d'identification de projet a été envoyée en Corée en juin, et devait être immédiatement suivie par une mission d'élaboration du projet. Les rapports

II.1 Education

détaillés de ces missions n'avaient pas encore été reçus lors de la rédaction du présent document.

(46) En outre, des missions de reconnaissance organisées conjointement avec la Banque se sont rendues au Sénégal, au Cameroun, en Côte-d'Ivoire, au Congo (Brazzaville) et au Brésil. Le Congo (Brazzaville) et le Cameroun ont fait des demandes concernant de nouvelles identifications de projet.

5. CONSTRUCTIONS SCOLAIRES

Section 1.22

(47) L'aide aux Etats membres en matière de constructions scolaires s'est nettement accrue en 1967. Plus précisément, les activités suivantes ont été entreprises :

- recrutement de 9 experts ou consultants en matière de constructions scolaires pour 1968 ;
- présentation au PNUD/FS par deux pays de projets de demande d'assistance pour la création de services de constructions scolaires ;
- prise en charge par l'Unesco de la gestion d'un fonds de dépôt de 1.400.000 dollars destinés à la construction de trois prototypes d'écoles primaires en Irian occidental, et d'un internat secondaire de jeunes filles en Tunisie.

(48) Les centres régionaux de constructions scolaires ont poursuivi leurs activités comme prévu, notamment en tant que centres de documentation.

a. Fonds de dépôt suédois

(49) Le Gouvernement suédois a fait un don supplémentaire de 1.347.000 dollars au titre du Programme de fonds de dépôt administré par l'Unesco et destiné à la construction et à l'équipement d'une école secondaire de jeunes filles en Tunisie. Cette école sera construite à Sfax et pourra accueillir 2.500 jeunes filles dont 1.080 pensionnaires. Le programme suédois, qui a commencé en 1963, dépasse ainsi 5.071.000 dollars.

C. PERSONNEL ENSEIGNANT, PROGRAMMES SCOLAIRES, METHODES ET TECHNIQUES PEDAGOGIQUES

Section 1.31

Résolution 1.312

1. ENSEIGNANTS

a. Encouragement de la formation et du perfectionnement méthodique du personnel enseignant

Projet 1.312.2

(50) Au niveau de l'enseignement primaire, l'exécution d'un projet expérimental a été entreprise

en Ouganda au titre d'un programme commun Unesco-Fonds des Nations Unies pour l'enfance (FISE). Son objectif principal sera d'examiner la façon dont on peut améliorer véritablement la compétence professionnelle d'un groupe d'instituteurs n'ayant reçu qu'une formation accélérée. Dans le but de soumettre le projet, dès le début, à une évaluation précise, l'Unesco enverra un consultant qui collaborera à cette étude à l'Institut d'éducation du "Makarere University College".

b. Cours régionaux de formation pédagogique en Afrique

Projet 1.312.3

(51) Le premier cours organisé au Centre régional de Bangui pour la formation du personnel de l'enseignement primaire comprend 28 participants venant de 13 pays (février/juin 1968).

c. Institut asien de professeurs d'écoles normales de Quezon City (Philippines)

Projet 1.312.5

(52) Le premier cours bilingue a eu lieu à l'Institut (janvier - avril 1968). L'Institut prépare actuellement le troisième cours de formation qui devrait avoir lieu en août 1968.

(53) Des membres de l'Institut ont été envoyés dans différents pays d'Asie afin de prendre contact avec les institutions nationales et recueillir des éléments pouvant être utiles pour la réalisation du programme de recherche de l'Institut.

d. Assistance aux programmes nationaux de formation et de perfectionnement du personnel enseignant

Projet 1.312.6

(54) Trois nouveaux projets concernant la création d'une Ecole normale d'instituteurs au Cameroun, au Niger et au Togo sont en voie de réalisation, une assistance financière du Programme des Nations Unies pour le développement, élément Fonds spécial, ayant été accordée. Un quatrième projet du même ordre pour la Côte-d'Ivoire est actuellement en préparation.

(55) L'Unicef apportera à ces projets une contribution concernant principalement le perfectionnement de personnel enseignant.

e. Coopération avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (FISE)

Projet 1.312.7

(56) (a) Une évaluation du programme commun Unesco - Fonds des Nations Unies pour l'enfance (Unicef) a été réalisée en 1967. Environ soixante

projets ont été étudiés, parmi lesquels six ont fait l'objet d'une mission de consultants (Algérie, Brésil, Irak, Sierra Leone-Thaïlande et Yémen).

(57) Pendant le premier semestre de 1968, il a été mis fin au document correspondant à cette évaluation, lequel a été présenté au Conseil d'administration du Fonds des Nations Unies pour l'enfance à sa session de juin 1968. Ce document comporte 3 parties : un exposé général, une synthèse des études sur les projets et, enfin, une recommandation de l'Unesco concernant l'assistance de l'Unicef dans le domaine de l'éducation.

(58) (b) Dans le but d'améliorer le déroulement de certains projets communs Unesco - Fonds des Nations Unies pour l'enfance (Unicef), des évaluations ont été réalisées à Madagascar, en Haute-Volta et au Sénégal où des missions de consultants ont été envoyées.

#### f. Condition du personnel enseignant

##### 1.312.1

(59) A la suite des décisions adoptées par le Conseil exécutif à sa 77e session (Décision 4.2.5) et par le Conseil d'administration de l'OIT à sa 170e session, le Directeur général a eu des consultations avec le Directeur général de l'OIT concernant la composition, le mandat et les dates de réunion d'un Comité conjoint d'experts OIT/Unesco sur le statut du personnel enseignant, qui aurait pour tâche d'examiner les rapports présentés par les gouvernements sur l'exécution de la recommandation concernant la condition du personnel enseignant. A sa 78e session, le Conseil exécutif a nommé les personnes suivantes membres du Comité conjoint pendant trois ans :

Professeur Alassane N'Daw, de l'Université de Dakar (Sénégal) ;

Dr Y.S. Kotb, vice-recteur de l'Université Afn Shams (RAU) ;

Professeur Ben Morris, directeur de l'Institut de pédagogie de l'Université de Bristol (Royaume-Uni) ;

M. E. I. Monoszon, secrétaire scientifique de l'Académie des sciences pédagogiques (URSS) ;

Professeur S.B. Adaval, directeur du Département de pédagogie de l'Université d'Allahabad (Inde) ;

Professeur Tatsuo Morito, président du Conseil central de l'enseignement (Japon).

(60) Le Conseil a également pris note de la liste de six personnes qui doivent être désignées par le Conseil d'administration de l'OIT, et il a approuvé le plan des réunions du Comité conjoint. Celui-ci tiendra sa première session en septembre 1968 à Genève, pour définir ses méthodes de travail et établir un questionnaire qui sera adressé aux Etats membres d'ici au 15 novembre 1968.

(61) Le rôle des organisations d'enseignants dans l'application des principes définis dans la Recommandation concernant la condition du personnel

enseignant a été examiné à l'occasion d'une consultation collective avec les organisations internationales d'enseignants qui s'est tenue à la Maison de l'Unesco du 23 au 25 avril 1968. Toutes les organisations qui entretiennent des relations officielles avec l'Unesco étaient représentées à cette réunion, à laquelle assistaient également deux représentants de l'OIT.

(62) Sur la base des renseignements fournis au Secrétariat par les organisations internationales d'enseignants, il a été possible pour la première fois de faire le bilan du travail effectué par le corps enseignant organisé pour faire connaître le contenu de la Recommandation, obtenir pour celle-ci le soutien d'autres corps constitués et du grand public, et organiser la coopération avec les autorités pour appliquer certaines dispositions définies dans cet instrument international.

(63) On a appris que la Recommandation avait été traduite en 17 langues nationales et que, reproduite dans des revues nationales, elle a pu ainsi être portée à la connaissance de plusieurs centaines de milliers d'enseignants de différentes parties du monde.

(64) On a généralement reconnu qu'il fallait coordonner les efforts des diverses organisations d'enseignants et assurer leur coopération avec les commissions nationales pour l'Unesco. Les organisations ont été informées des activités actuelles et futures de l'Unesco tendant à améliorer la condition du personnel enseignant, et elles ont fait des suggestions concernant leur coopération à certains projets. Elles ont exprimé le voeu d'être mises à même de compléter la documentation que les gouvernements devront fournir en ce qui concerne l'exécution de la Recommandation.

(65) Quant au domaine central sur lequel devrait porter à l'avenir l'action concertée à l'échelle internationale, la plupart des organisations se sont prononcées en faveur du perfectionnement permanent des maîtres en exercice. En outre, une séance a été spécialement consacrée à l'examen des possibilités de coopération avec les enseignants dans les secteurs suivants : diffusion de l'information pédagogique ; perfectionnement en cours d'emploi du personnel enseignant ; méthodes et techniques nouvelles ; éducation pour la compréhension internationale.

#### g. Programme de participation

##### 1.312.6

(66) Au titre du Programme de participation pour 1967-1968, l'Unesco a donné des conseils et accordé une aide financière aux instituts tchécoslovaques de formation pédagogique de Prague et de Bratislava, en vue de l'organisation d'une réunion européenne de spécialistes de la formation complémentaire des enseignants. Des spécialistes de France, de République fédérale d'Allemagne, de Roumanie, de Suède, du Royaume-Uni, des Etats-Unis, de l'URSS et de Tchécoslovaquie se sont réunis du 4 au 16 juin à Prague, puis à Bratislava, pour faire le point des tendances et des problèmes de la formation complémentaire des enseignants dans les pays industrialisés. Ils ont également analysé les

## II.1 Education

résultats du projet expérimental tchécoslovaque qui a pour objet l'organisation d'un cours universitaire de niveau supérieur à l'intention de tous les enseignants gradués.

h. PNUD

(67) Voir II.2/127.

## 2. PROGRAMMES SCOLAIRES

## Résolution 1.32

a. Etudes à l'échelon international sur les programmes scolaires

(68) Une réunion internationale d'experts sur l'aménagement des programmes scolaires s'est tenue à Moscou du 16 au 23 janvier 1968, avec la participation de 23 experts de 16 Etats membres. Elle a proposé un certain nombre de lignes directrices pour la réforme de l'enseignement et indiqué les domaines à approfondir. Le rapport est paru en anglais, en français et en russe.

b. Aménagement des programmes en Afrique

(69) Etant donné les recommandations de la mission d'évaluation, le Centre régional de recherche et de documentation pédagogiques d'Accra, au Ghana, n'a entrepris aucune activité nouvelle. On a jugé souhaitable de réduire ses activités actuelles et de définir une structure et un programme nouveaux.

c. Aménagement des programmes scolaires en Amérique latine

## Projet 1.32.3

(70) Un rapport a été publié sur le stage d'études pratiques organisé par l'Unesco dans la région des Caraïbes ("University of the West Indies") pour l'examen des problèmes relatifs à l'aménagement des programmes scolaires et à la production du matériel d'enseignement dans les pays de langue anglaise et néerlandaise.

## 3. METHODES ET TECHNIQUES PEDAGOGIQUES

## Résolution 1.33

a. Diffusion des techniques et méthodes nouvelles

## Projet 1.33.1

(71) Les activités entreprises dans ce domaine ont continué à se développer. La Division est restée en liaison avec d'autres départements de l'Unesco

et avec des organisations internationales gouvernementales et non gouvernementales en ce qui concerne les nouvelles méthodes et techniques d'enseignement.

(72) Le directeur de la Division a participé à la Cinquième Conférence de la Fédération mondiale des villes jumelées, tenue à Royan (France) et consacrée à l'emploi de matériel audio-visuel pour l'enseignement des langues en vue de favoriser la compréhension internationale. Le directeur de la Division et un autre membre du personnel ont assisté à la réunion d'experts sur le contenu de l'enseignement scolaire, tenue à Moscou en janvier. Un fonctionnaire a participé à la Quatrième Semaine internationale du film d'éducation et d'enseignement, organisé à Bruxelles par le Conseil international pour la promotion des moyens audio-visuels dans l'éducation (CIFE) et le Ministère belge de l'instruction publique. Le manuscrit anglais du manuel intitulé "Source Book on Simple Audio-Visual Media" est actuellement mis au point, et l'Institut latino-américain du cinéma éducatif (ILCE) examine la possibilité de le traduire en espagnol.

(73) L'exécution du projet expérimental entrepris à Brazzaville sur l'enseignement programmé se poursuit selon le plan de travail approuvé. On procède à l'élaboration de matériel programmé destiné à être utilisé dans les classes de français, de chimie, de sciences exactes et naturelles et de géographie du premier cycle du secondaire. On a passé un contrat avec l'Institut national pour la formation des adultes (Nancy) et le Centre de documentation sur l'enseignement programmé pour faire examiner et corriger le matériel programmé préparé à Brazzaville et pour le faire publier en vue de sa distribution aux Etats membres intéressés. Des pourparlers sont en cours avec les autorités indiennes et malaisiennes au sujet du lieu où doit être exécuté le deuxième projet expérimental concernant l'enseignement programmé. Ce projet sera probablement entrepris en octobre 1968. Un plan de travail détaillé du projet relatif à l'enseignement par correspondance (Algérie) a été établi en étroite collaboration avec la Division de l'alphabétisation (EDA). Des services d'experts et de consultants seront fournis en été 1968 pour la préparation du matériel nécessaire pendant l'année universitaire 1968-1969.

(74) La préparation du stage d'études sur l'enseignement programmé qui doit avoir lieu à Varna (Bulgarie) du 19 au 29 août 1968 est en cours. La lettre d'accord avec le pays d'accueil est signée. Une réunion préparatoire de consultants chargés de mettre au point les détails de ce stage s'est tenue en février. Des contrats pour la rédaction des documents de travail ont été passés avec les auteurs. L'ordre du jour de la réunion et la liste provisoire des participants ont été approuvés par le Directeur général. Des lettres d'invitation ont été adressées aux participants et aux observateurs.

(75) Le directeur de la Division des méthodes et des techniques nouvelles d'éducation a participé à la réunion sur les communications spatiales organisée par FF/COM en janvier.

b. Institut latino-américain du cinéma éducatif (ILCE)

Projet 1.33.2

(76) Les activités de l'ILCE seront probablement réorientées, et des négociations se poursuivent à cet effet. Dans cette perspective, le Directeur de la Division a participé en avril à une réunion du Conseil exécutif, qui s'est tenue à Mexico au Siège de l'ILCE.

c. Aide aux programmes nationaux pour l'application des techniques nouvelles à l'enseignement

Projet 1.33.3

(77) Les experts spécialisés dans divers aspects des nouvelles méthodes et techniques pédagogiques qui participent à l'exécution de programmes d'assistance technique et du Fonds spécial dans plusieurs pays ont poursuivi leurs missions.

(78) Un spécialiste de la radiodiffusion éducative s'est rendu au Malawi. On prend actuellement des dispositions en vue d'envoyer des spécialistes de la production de manuels en Jordanie, au Malawi, au Pakistan et en Somalie, et un consultant pour le matériel d'enseignement des sciences dans la République arabe syrienne.

(79) On a fait l'inventaire du matériel audiovisuel existant dans ceux des instituts de formation de professeurs de l'enseignement secondaire qui relèvent de projets du Fonds spécial.

D. EDUCATION POUR LA COMPREHENSION INTERNATIONALE

Résolution 1.34

Section 1.34

(80) Au titre du Programme de participation, un consultant a fait une mission de cinq semaines afin d'aider la Commission nationale népalaise pour l'Unesco à organiser un stage national d'études sur l'éducation pour la compréhension internationale, qui s'est tenu en mars 1968. Dans le cadre du même programme, l'Unesco a fourni des services consultatifs et une assistance financière aux commissions nationales de plusieurs autres Etats membres pour leur permettre d'organiser des réunions concernant le système des écoles associées.

(81) Au cours de la période considérée, le numéro 15 de la circulaire multigraphiée intitulée "La Compréhension internationale à l'école" a paru en anglais et en français et a été distribué aux écoles associées, aux commissions nationales pour l'Unesco et aux centres d'information des Nations Unies.

(82) L'action entreprise pour établir des liens plus étroits entre les efforts visant à développer

l'éducation pour la compréhension internationale et les programmes opérationnels a été intensifiée. Au titre de ce programme, un consultant s'est rendu dans trois Etats membres d'Afrique et a séjourné un mois dans chacun d'eux pour donner des avis à des établissements de formation pédagogique qui bénéficient de l'aide de l'Unesco - le projet relatif à la formation de professeurs de l'enseignement secondaire au Milton Margai Training College, Freetown (Sierra Leone), l'école normale supérieure de Tripoli (Libye) et le projet Unesco/Fonds spécial concernant la formation de professeurs de l'enseignement secondaire à l'Université de Zambie, à Lusaka (Zambie) - afin de leur permettre de planifier et d'entreprendre un programme d'action intensive et systématique en faveur du développement de l'éducation pour la compréhension internationale.

E. ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Section 1.35

(83) Une réunion d'experts en matière d'enseignement supérieur et de développement dans les Etats arabes a eu lieu à Bagdad du 23 au 30 avril. Elle a eu pour objet l'étude et l'examen de divers aspects du développement de l'enseignement supérieur dans la région. Elle a formulé des recommandations afin d'améliorer la situation de l'enseignement supérieur dans cette partie du monde.

(84) En ce qui concerne le projet du développement de l'enseignement supérieur en République arabe unie, le consultant principal a effectué sa deuxième mission au mois de février afin de conseiller et d'aider le gouvernement dans la mise en oeuvre du projet. En plus, trois consultants pour la planification globale de l'enseignement supérieur en matière des sciences de base, de l'éducation agricole et des sciences de l'ingénieur ont été mis à la disposition du gouvernement pour une durée d'un mois au mois d'avril-mai. En collaboration avec d'autres consultants demandés par le gouvernement de la RAU pour l'étude des problèmes dans le domaine de l'éducation scientifique et technologique et de la formation de techniciens, ils vont procéder à une étude approfondie au mois de septembre.

(85) Une réunion du Comité conjoint de direction Unesco-AIU et du groupe de liaison avec les membres de la Commission préparatoire pour la création de l'Institut de l'enseignement supérieur et de développement en Asie a eu lieu à Bangkok du 11 au 14 février. Cette réunion a adopté le plan de travail de la Commission préparatoire ainsi que son calendrier, et le programme des consultations officielles et les visites officielles dans les Etats membres et les universités intéressés. Le Comité mixte de direction, lors de sa réunion du 4 au 5 avril, a examiné le rapport intérimaire de la Commission préparatoire. Cette réunion qui a eu lieu à Paris a

## II.1 Education

bénéficié de l'assistance du président de la Commission préparatoire ainsi que de celle du représentant régional pour les affaires du Sud-Est asiatique de la Fondation Ford.

### F. EDUCATION DES ADULTES, ALPHABETISATION ET ACTIVITES DE JEUNESSE

#### 1. ETUDES, PUBLICATIONS ET CONSULTATIONS

Résolution 1. 41

##### a. Colloque sur l'éducation permanente

(86) Pendant les six premiers mois de l'année le Département a poursuivi la préparation d'un Colloque international sur l'éducation permanente qui doit se tenir du 16 au 20 décembre 1968 au Siège de l'Unesco et qui réunira une vingtaine de spécialistes de différents domaines en rapport avec l'éducation permanente (philosophie, sociologie, psychologie, urbanisme, développement culturel, etc.). Dans le cadre de la préparation de ce Colloque, des tables rondes ont été organisées dans 13 Etats membres, à la demande du Secrétariat, soit par des commissions nationales pour l'Unesco, soit par des organisations non gouvernementales. Dans le même temps le Secrétariat s'est efforcé de donner une large diffusion au concept d'éducation permanente dans de nombreuses réunions et par le moyen de la presse.

##### b. Comité consultatif international pour l'éducation extrascolaire

(87) Au cours de la période considérée, la première session du Comité consultatif international pour l'éducation extrascolaire s'est déroulée au Siège de l'Organisation (18-26 mars 1968). Le rapport final du Comité fait état de l'accord général de ses membres avec les grandes orientations du Programme de l'Organisation. En particulier, le Comité a :

examiné les conséquences du concept d'éducation permanente sur les programmes d'éducation des adultes, d'activités de jeunesse et d'alphabetisation ;

estimé que, étant donné l'importance déterminante du développement économique et social, l'un des principaux buts de l'éducation extrascolaire devait être de favoriser ce développement, et souligné la portée des programmes expérimentaux, de l'évaluation, de la formation des cadres et de la mobilisation de l'opinion publique.

##### c. Unité de documentation et de publications

(88) L'Unité de documentation et de publications a maintenu et élargi ses contacts avec les centres

nationaux de documentation, les centres régionaux de l'Unesco, les services nationaux de bibliothèque et les organisations non gouvernementales, afin d'organiser des échanges bilatéraux d'informations et de documentation. Le personnel hors Siège a adressé de nombreuses demandes de documentation et de livres, et l'Unité est restée en relation étroite avec les experts. Un rapport intitulé "Alphabetisation 1965-1967", qui expose les progrès réalisés en matière d'alphabetisation dans le monde entier depuis le Congrès de Téhéran, a été publié au début de 1968. Une brochure intitulée "L'alphabetisme et les droits de l'homme" a été préparée et doit faire l'objet d'une large diffusion en juillet 1968.

#### 2. ACTIVITES DE JEUNESSE

Résolution 1. 42

##### a. Groupe de travail sur les problèmes de la jeunesse

(89) Le Conseil exécutif ayant examiné, à sa 78e session, les problèmes de la jeunesse et exprimé l'espoir "que le Directeur général pourra présenter à la Conférence générale, lors de sa quinzième session, des propositions relatives aux mesures que l'Unesco pourrait prendre en 1969-1970 en vue de renforcer son programme concernant la jeunesse", le Directeur général a créé au Secrétariat un groupe de travail sur les problèmes de la jeunesse.

##### b. Création d'institutions nationales et régionales au service de l'éducation extrascolaire des jeunes

(90) Dans le cadre du programme expérimental concernant la création et le développement de réseaux nationaux d'institutions s'occupant de l'éducation extrascolaire des jeunes, un consultant a entrepris au Chili, en février 1968, une mission devant durer six mois. Le Gouvernement ceylanais a approuvé la candidature d'un consultant, dont la mission dans ce pays commencera avant la fin de cette année. Une réunion s'est tenue au Siège avec les représentants des autorités françaises intéressées pour examiner les possibilités de participation de la France à ce programme.

(91) Au titre du Programme de participation, un certain nombre d'Etats membres ont reçu une assistance pour le développement des établissements d'éducation extrascolaire. Une mission consultative s'est rendue en Ethiopie pour examiner la possibilité de créer, à Addis-Abéba, un centre de documentation sur les activités de jeunesse, qui serait établi par le Gouvernement impérial d'Ethiopie en vue de l'exécution d'un programme régional pour l'Afrique. Des services de consultants en matière d'éducation extrascolaire des jeunes ont été fournis à la Malaisie, au Mali et au Liban. Un accord a été signé avec le Gouvernement cubain en vue de la

fourniture de matériel pour un centre expérimental. Un consultant s'est rendu au Kenya pour étudier la méthodologie de la planification de l'éducation extrascolaire des jeunes.

(92) Dans le cadre du Système des entreprises de jeunesse associées, une assistance a été accordée au titre de six projets (cinq demandes émanant d'organisations non gouvernementales et une d'une commission nationale) concernant la création ou le développement d'institutions extrascolaires d'un caractère permanent. Ces projets se répartissent comme suit : deux en Europe, deux en Asie, un en Afrique et un en Amérique latine.

c. Action en faveur de la participation des jeunes au développement et à la coopération internationale

(93) L'Unesco a continué d'accorder une assistance technique et financière au Comité de coordination au Service civil international pour son centre d'échanges et d'informations et pour ses travaux de coordination en ce qui concerne le service civil à court terme et à long terme. On a procédé avec une attention particulière à la préparation de la Seizième Conférence des organisateurs du Service civil international, qui doit se tenir à Genève en décembre 1968.

(94) Un contrat a été signé avec le Comité international de coordination pour l'initiation à la science et le développement des activités scientifiques extrascolaires afin de développer les services d'information et de documentation concernant les activités scientifiques de la jeunesse ; il prévoit notamment la publication d'un bulletin et l'analyse des besoins de certains pays en voie de développement dans ce domaine. Le manuscrit d'un manuel sur les activités scientifiques extrascolaires a été préparé pour la publication. Des bourses de voyage ont été accordées à des dirigeants d'activités scientifiques de la jeunesse de trois pays (Ghana, Israël et Tunisie).

d. Coopération avec l'Organisation des Nations Unies et les institutions spécialisées

(95) Le Département a participé à la préparation de la Réunion inter-institutions sur la jeunesse (Genève, 1968), consacrée à l'examen des moyens de planifier et d'exécuter les projets concernant la jeunesse qui exigent l'action commune de plusieurs institutions. Il a maintenu un contact permanent avec l'Organisation des Nations Unies et les institutions spécialisées au sujet de l'exécution des principaux projets.

### 3. EDUCATION DES ADULTES

#### Résolution 1. 43

a. Coopération avec les organisations non gouvernementales

(96) Dans le cadre de la coopération de l'Unesco avec les organisations non gouvernementales, une assistance technique et financière a été accordée à la Confédération internationale des syndicats libres pour l'organisation à Stockholm, en mai 1968, d'un groupe d'étude devant permettre à des ouvriers métallurgistes d'Amérique latine de recevoir une formation concernant l'éducation en vue du développement économique et social, et à l'Alliance coopérative internationale pour la préparation d'une conférence internationale sur l'éducation coopérative, tenue à New Delhi en février 1968.

b. Voyages d'étude collectifs pour les responsables de l'éducation des travailleurs

(97) En collaboration avec les Etats membres et les organisations non gouvernementales compétentes, le Secrétariat a élaboré des programmes d'études et organisé pour le premier semestre de 1968 les voyages de 25 groupes, comprenant 108 personnes. Il a préparé le programme et l'accueil des 33 groupes qui doivent entreprendre leurs voyages soit pendant le second semestre de 1968, soit en 1969.

c. Voyages d'étude pour les cadres d'organisations féminines

(98) En liaison avec les organisations féminines non gouvernementales compétentes, le Secrétariat a mis au point les programmes d'études et organisé le voyage de cinq bénéficiaires. Il a pris des dispositions en vue de l'établissement des programmes et du choix des candidats pour les 14 bourses qui restent à accorder au titre de ce programme.

d. Bourses de voyage pour les cadres d'organisations de jeunesse et d'étudiants

(99) Pendant la période considérée, huit boursiers ont commencé leur voyage ou achevé leur programme d'études. Quatre d'entre eux sont passés par Paris, où on leur a donné des indications sur les activités des secteurs pertinents du Secrétariat.

e. Centre européen d'études sur les loisirs

(100) Le Centre européen d'études sur l'utilisation des loisirs à des fins éducatives a commencé à fonctionner en janvier 1968 dans le cadre de l'Académie des sciences tchécoslovaque. L'Unesco apporte une aide financière et technique à son fonctionnement. Les six premiers mois de l'année, qui correspondaient à une phase de démarrage, ne

## II.1 Education

pouvaient encore apporter des réalisations importantes. Cependant on peut d'ores et déjà attendre de cette institution qu'elle rende de réels services dans un domaine où l'on ne dispose pas encore des données scientifiques nécessaires en nombre suffisant.

### 4. ALPHABETISATION

#### Résolution 1, 44

##### a. Programme expérimental mondial d'alphabétisation

(101) Dans le cadre de la mise en oeuvre des projets-pilotes d'alphabétisation fonctionnelle entrepris au titre du Programme expérimental mondial d'alphabétisation, la phase initiale des opérations en Algérie, Equateur, Iran, Mali, est terminée et les projets sont maintenant entrés dans leur phase opérationnelle. Le 3 janvier 1968, l'Administrateur du PNUD a autorisé le début des opérations en Tanzanie.

(102) En janvier 1968, le Conseil d'administration du PNUD a approuvé le financement d'un projet en Ethiopie et d'une composante d'alphabétisation dans la seconde phase d'un projet de la FAO en Syrie; en juin 1968, celui d'un projet au Soudan, d'opérations préliminaires à Madagascar et d'une composante d'alphabétisation dans un projet de la FAO en Inde. Les sommes que le PNUD a décidé de consacrer au financement de ces opérations totalisent plus de 2.250.000 dollars.

(103) Le plan d'opérations du projet-pilote du Venezuela, qui s'inscrit dans le cadre du Programme mondial et qui sera entièrement financé par des ressources nationales, a été signé le 22 mars 1968.

(104) Des micro-expériences liant l'alphabétisation fonctionnelle à divers aspects du développement économique ont été entreprises au Brésil, en Tunisie et au Chili.

(105) L'Unesco a organisé, du 17 au 26 avril 1968, au Centre international de perfectionnement technique et professionnel de Turin, un stage à l'intention des experts internationaux et des responsables nationaux en formation professionnelle et en vulgarisation agricole appelés à opérer dans des projets d'alphabétisation fonctionnelle. Ce stage avait pour objet d'étudier les méthodes de formation professionnelle et de vulgarisation agricole en milieu analphabète. Il a été réalisé conjointement par l'Unesco, la FAO, le BIT et le Centre international de Turin.

##### i. Expansion du programme

(106) En vue d'aider les pays à préparer des projets d'alphabétisation fonctionnelle des missions ont été envoyées au Brésil, en RAU, au Guatemala et au Honduras.

##### ii. Evaluation du programme

(107) Sur la base de suggestions formulées par le Collège permanent pour l'évaluation des projets expérimentaux d'alphabétisation, une version révisée du Guide provisoire pour l'évaluation des projets expérimentaux d'alphabétisation a été préparée.

##### b. Aide aux Etats membres pour l'élimination de l'analphabétisme

(108) Les activités d'alphabétisation des adultes, en dehors du Programme expérimental, ont continué dans de nombreux pays, avec l'assistance technique de l'Unesco.

(109) L'expert en planification de l'éducation des adultes demandé par le Gouvernement d'Afghanistan est entré en fonctions en mai 1968, en vue de contribuer à l'insertion d'une composante d'alphabétisation fonctionnelle dans un projet de développement agricole assisté par la FAO et financé par la Swedish International Development Association (SIDA).

(110) A la requête du Gouvernement de la Jamaïque, un consultant a examiné sur place l'opportunité d'entreprendre une expérience visant à utiliser les programmes de radio et de télévision en faveur de l'alphabétisation fonctionnelle.

(111) L'Institut africain d'éducation des adultes d'Ibadan, Nigeria, a lancé un projet expérimental limité d'alphabétisation fonctionnelle pour les planteurs et producteurs de tabac de la région d'Ibadan, avec la coopération technique et financière de la Compagnie du tabac du Nigeria. Vingt et une classes ont été ouvertes à quelque 500 planteurs, et 15 manuels de lecture ont été préparés.

(112) En République du Congo, une expérience limitée d'alphabétisation fonctionnelle a démarré dans deux entreprises (construction et énergie électrique) en vue d'élaborer un nouveau modèle méthodologique.

(113) En République démocratique du Congo, une expérience d'alphabétisation fonctionnelle a été récemment lancée, au sein d'un village d'agriculteurs et d'une entreprise industrielle. Le modèle méthodologique qui sera établi pourra être utilisé pour les besoins d'autres secteurs économiques.

(114) Au Niger, des enquêtes ont été menées en vue du lancement d'un projet d'alphabétisation en faveur des populations nomades, en liaison avec des projets d'élevage intensif et de forage de puits. Un spécialiste en linguistique travaille en vue de la préparation de textes de lecture avec la perspective d'utilisation des néologismes rendus indispensables dans la modernisation des pratiques agricoles.

##### c. Collaboration avec les organisations gouvernementales et non gouvernementales

(115) Autour du thème "l'alphabétisation comme facteur de développement" s'est tenu à Bogota, Colombie, du 22 au 30 avril 1968, avec l'assistance technique et financière de l'Unesco, un séminaire

sur l'alphabétisation qui a réuni 70 représentants des organisations non gouvernementales en Amérique latine.

d. Centres régionaux d'éducation et de développement communautaire

(116) Un groupe de travail inter-agences a examiné en février 1968 un programme de reconversion de l'ASFEC et du CREFAL en centres régionaux d'alphabétisation fonctionnelle en milieu rural. Des recommandations favorables en ce sens ont été ratifiées ultérieurement par les Etats membres arabes et d'Amérique latine.

e. Mobilisation de l'opinion publique

(117) Le Bureau élargi du Comité consultatif international de liaison pour l'alphabétisation s'est réuni à Paris les 29 et 30 janvier 1968. Des

recommandations ont été formulées pour l'organisation d'une table ronde (banquiers, économistes, hommes d'affaires) qui aura lieu en février 1969, et en vue de la célébration de la Journée internationale de l'alphabétisation et de l'attribution du prix Mohammad Reza Pahlavi pour 1968.

G. ADMINISTRATION DES BOURSES

Résolution 4.41

(118) L'attribution des bourses offertes au titre des divers programmes de l'Organisation s'est poursuivie à un rythme normal, ainsi qu'il ressort du tableau ci-dessous. On a, comme d'habitude, distingué entre les bourses individuelles et les programmes de formation collective, tout en les ventilant par secteur. (Voir l'état ci-dessous des bourses accordées de janvier à juin 1968).

BOURSES

	Total	Education	Sciences exactes et naturelles	Sciences sociales et culture	Information
<b>A. PROGRAMME DE BOURSES</b>					
<b>(a) Bourses individuelles</b>					
Programme ordinaire 1967-1968	17	1	9	4	3
Programme de participation 1967-1968	29	2	3	22	2
Assistance technique 1965-1966	33	9	12	2	10
Assistance technique 1967-1968	69	18	39	8	4
Programme régional d'assistance technique 1967-1968	1	-	-	1	-
Fonds spécial	48	14	34	-	-
Contribution à l'alphabétisation mondiale	1	1	-	-	-
<b>(b) Bourses patronnées par l'Unesco</b>					
Formation de professeurs d'université 1967-1968	7	-	-	5	2
Pologne/Unesco	1	-	-	1	-
	206	45	97	43	21
<b>B. PROGRAMME DE FORMATION COLLECTIVE</b>					
<b><u>Afrique</u></b>					
Bourses patronnées (Suède/Unesco)	26	26	-	-	-
Programme d'assistance technique par pays 1967-1968	3	3	-	-	-
Programme ordinaire 1967-1968	11	3	-	8	-
Programme régional d'assistance technique 1967-1968	12	-	-	-	12

II.1 Education

	Total	Education	Sciences exactes et naturelles	Sciences sociales et culture	Information
<u>Etats arabes</u>					
Programme ordinaire 1967-1968	27	27	-	-	-
Programme régional d'assistance technique 1967-1968	12	12	-	-	-
<u>Asie</u>					
Programme régional d'assistance technique 1967-1968	7	5	2	-	-
<u>Amérique latine</u>					
Programme ordinaire 1967-1968	58	45	-	13	-
Programme régional d'assistance technique 1967-1968	1	-	-	1	-
<u>Programme interrégional</u>					
Assistance technique 1967-1968	45	-	16	24	5
	202	121	18	46	17
<b>TOTAL GENERAL</b>	408	166	115	89	38

(119) Voici la liste des cours mentionnés plus haut. Elle se divise en deux parties : cours centralisés et cours décentralisés.

Cours centralisés

République centrafricaine - Formation régionale des maîtres en Afrique (Bangui)	3
Danemark - Etudes supérieures de biologie marine (Projet interrégional)	16
Danemark - Etudes supérieures concernant l'organisation et la méthodologie des sciences sociales	24
France - Formation des journalistes (Strasbourg)	5
Institut international de planification de l'éducation	5
Israël - Cours destinés aux femmes africaines (développement communautaire)	26
Mexique - Laboratoire régional et centre de formation à Mexico (muséographie)	7
Nigeria - Centre-pilote régional de formation pour les techniciens de musées des pays d'Afrique tropicale (JOS)	8
Sénégal - Amélioration des moyens de formation du personnel d'information	12
Thaïlande - Stage d'études régional sur l'enseignement de la chimie	2
	<u>106</u>

Cours décentralisés

Chili - Faculté latino-américaine de sciences sociales (FLACSO), Santiago	7
Liban - Centre de planification et d'administration de l'éducation pour les Etats arabes	12
Mexique - Centre régional d'éducation pour le développement communautaire en Amérique latine (CREFAL)	45
Philippines - Institut asien de formation de professeurs d'école normale (Quezon City)	5
République arabe unie - Centre régional d'éducation pour le développement communautaire dans les Etats arabes (ASFEC)	27
	<u>96</u>

H. CONTRIBUTION DE L'EDUCATION A LA PAIX

Résolution 10  
Section 6.4

(120) Pour aider le Secrétariat à planifier son action visant à promouvoir, dans l'enseignement scolaire, la paix, le respect mutuel et la compréhension entre les peuples, deux consultants ont été

chargés de faire une étude-pilote sur la contribution de l'éducation à la paix, afin :

- (a) de déterminer les éléments, procédés et méthodes qui sont de nature à promouvoir la paix et à empêcher la formation de préjugés ou à les faire disparaître, et ceux qui, directement ou indirectement, ont l'effet opposé ;
- (b) d'énoncer les principes à suivre pour définir les objectifs et le contenu de l'enseignement de l'histoire et de la géographie, et de l'éducation morale et civique au niveau secondaire et dans les établissements de formation pédagogique, dans un certain nombre d'Etats membres.

I. CONTRIBUTION DE L'EDUCATION  
A L'ELIMINATION DU COLONIALISME  
ET DU RACISME

Résolution 11

Section 6.5

(121) Sur l'invitation du Directeur général, un comité d'experts s'est réuni au Siège de l'Unesco pour établir un rapport détaillé et faisant autorité, contenant des recommandations et des suggestions pratiques sur les méthodes d'éducation qui permettent de lutter contre les préjugés raciaux (Paris, 24-28 juin 1968). Des experts de dix Etats membres ont participé à cette réunion ; ils siégeaient à titre personnel.

COMMISSION DE L'EDUCATION  
A L'EDUCATION DE LA COLOMBIE  
ET DU RACISME

Resolution II  
L'Education de la Colombie et du racisme

1. Sur l'invitation du Directeur General, le Comite d'Experts a tenu une session de travail pour etudier le rapport de la Commission de l'Education et de la Recherche Scientifique sur les methodes d'enseignement de la lutte contre les prejudices racistes (Paris, 24-25 Juin 1968). Les experts de dix Etats membres ont participe a cette session et ont etabli les conclusions suivantes:

2. Les experts ont ete d'accord sur le fait que l'education est un des moyens les plus efficaces pour combattre le racisme et les prejudices racistes.

3. Les experts ont ete d'accord sur le fait que l'education doit etre une education de la lutte contre le racisme et les prejudices racistes. Elle doit etre une education qui vise a faire comprendre aux individus que le racisme est une forme de discrimination qui est contraire a la dignite humaine et a la liberte. Elle doit etre une education qui vise a faire comprendre aux individus que le racisme est une forme de violence qui est contraire a la paix et a la cooperation internationale. Elle doit etre une education qui vise a faire comprendre aux individus que le racisme est une forme de crime qui est contraire a la justice et a l'equite.

4. Les experts ont ete d'accord sur le fait que l'education doit etre une education de la lutte contre le racisme et les prejudices racistes. Elle doit etre une education qui vise a faire comprendre aux individus que le racisme est une forme de discrimination qui est contraire a la dignite humaine et a la liberte. Elle doit etre une education qui vise a faire comprendre aux individus que le racisme est une forme de violence qui est contraire a la paix et a la cooperation internationale. Elle doit etre une education qui vise a faire comprendre aux individus que le racisme est une forme de crime qui est contraire a la justice et a l'equite.

5. Les experts ont ete d'accord sur le fait que l'education doit etre une education de la lutte contre le racisme et les prejudices racistes. Elle doit etre une education qui vise a faire comprendre aux individus que le racisme est une forme de discrimination qui est contraire a la dignite humaine et a la liberte. Elle doit etre une education qui vise a faire comprendre aux individus que le racisme est une forme de violence qui est contraire a la paix et a la cooperation internationale. Elle doit etre une education qui vise a faire comprendre aux individus que le racisme est une forme de crime qui est contraire a la justice et a l'equite.

6. Les experts ont ete d'accord sur le fait que l'education doit etre une education de la lutte contre le racisme et les prejudices racistes. Elle doit etre une education qui vise a faire comprendre aux individus que le racisme est une forme de discrimination qui est contraire a la dignite humaine et a la liberte. Elle doit etre une education qui vise a faire comprendre aux individus que le racisme est une forme de violence qui est contraire a la paix et a la cooperation internationale. Elle doit etre une education qui vise a faire comprendre aux individus que le racisme est une forme de crime qui est contraire a la justice et a l'equite.

7. Les experts ont ete d'accord sur le fait que l'education doit etre une education de la lutte contre le racisme et les prejudices racistes. Elle doit etre une education qui vise a faire comprendre aux individus que le racisme est une forme de discrimination qui est contraire a la dignite humaine et a la liberte. Elle doit etre une education qui vise a faire comprendre aux individus que le racisme est une forme de violence qui est contraire a la paix et a la cooperation internationale. Elle doit etre une education qui vise a faire comprendre aux individus que le racisme est une forme de crime qui est contraire a la justice et a l'equite.

## SCIENCES EXACTES ET NATURELLES ET APPLICATION DE CES SCIENCES AU DEVELOPPEMENT

### A. ACTIVITES D'ENCOURAGEMENT RELATIVES A L'ELABORATION DE LA POLITIQUE ET A L'ORGANISATION DE LA RECHERCHE EN MATIERE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

#### 2. 11. 2

(1) Les manuscrits de deux études sur la politique scientifique et l'élaboration de la recherche aux Etats-Unis et en Yougoslavie ont été envoyés à l'impression et seront publiés dans le courant de 1968.

(2) Divers consultants ont poursuivi leurs travaux sur un manuel d'inventaire modèle du potentiel scientifique et technique que l'Unesco mettra à la disposition des organes nationaux de politique scientifique pour les aider dans le recensement de données chiffrées relatives aux ressources nationales pour la science. Ce document doit paraître dans le courant de l'année 1968.

(3) Dans le cadre de son programme d'études destiné à analyser les facteurs sociaux entrant en ligne de compte dans le développement scientifique des pays, des travaux avaient été entrepris concernant les répercussions, sur l'activité scientifique et notamment celle des pays en voie de développement, du phénomène de l'exode des compétences (brain drain). Ces travaux ont fait l'objet d'un rapport préliminaire établi à la demande du Comité consultatif de l'ECOSOC pour l'application de la science et de la technologie au développement. Ce rapport analyse succinctement le phénomène en dégageant les données quantitatives et qualitatives du problème puis les facteurs d'ordre national et international qui en sont à l'origine, et il propose enfin quelques mesures d'ordre aussi bien national qu'international destinées à enrayer cet exode.

(4) Un colloque sur la politique scientifique et la recherche biomédicale, convoqué par le Conseil des organisations internationales des sciences médicales (CIOMS), avec l'assistance de l'Unesco et de l'OMS, s'est tenu au Siège du 26 au 29 février 1968. Le but du colloque était de produire un ensemble de directives générales sur la mise en place des structures de politique scientifique et leur liaison avec les organes chargés de mettre en oeuvre la politique de recherche biomédicale, sur les relations entre la politique scientifique et les aspects de la politique générale de développement touchant l'hygiène

publique et la santé, et enfin le rôle des organes de politique scientifique en matière d'éthique scientifique dans le domaine de la biologie et de la médecine. Les conclusions des experts ont été réunies dans un rapport à paraître dans le courant de 1968.

#### 1. REUNION D'EXPERTS DE LA REGION EUROPEENNE

#### 2. 12. 1

(5) Une réunion d'experts de la région européenne s'est tenue à Bucarest (23 avril - 30 avril). Cette réunion avait pour but de préparer la Conférence européenne des ministres chargés des questions scientifiques que l'Unesco doit convoquer en 1970. Les experts ont en particulier confronté dans leurs grandes lignes les divers types de politique scientifique nationale couramment rencontrés en Europe. Ils ont étudié les domaines spécifiques où se fait sentir un besoin particulier d'accroître la coopération scientifique régionale existante ou de lancer de nouveaux programmes de coopération et où existent des conditions particulièrement favorables à cette coopération ; enfin les experts ont défini les thèmes qui feront l'objet des discussions des ministres et élaboré une proposition d'ordre du jour annoté.

#### 2. AIDE AUX ETATS MEMBRES POUR LA PLANIFICATION DE LA POLITIQUE ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUES

#### 2. 11. 3

(6) Des rapports ont été publiés sur les missions effectuées en 1967 par des experts de l'Unesco en Iran et en Thaïlande. De courtes missions ont eu lieu en Afghanistan, au Niger, au Liban et au Népal. Au Niger, en particulier, la mise en place d'un conseil national de recherche scientifique et technique est intervenue lors de la mission de l'expert. Dans le cadre du programme du PNUD, des missions d'experts actuellement sur place ont été prolongées à la demande des gouvernements, au Cameroun, au Nigeria et au Sénégal.

(7) Un membre du Secrétariat a effectué une

II. 2 Sciences exactes et naturelles

mission dans les pays africains suivants : Mali, Sénégal, Libéria, Nigeria, Cameroun, République démocratique du Congo. Cette mission avait pour but de consulter les autorités nationales sur la possibilité de lancer de nouveaux projets d'assistance technique sur la suite à donner aux projets en cours.

(8) Dans le cadre de son programme de bourses d'observation à des responsables nationaux de politique scientifique, une assistance financière a été fournie à des spécialistes de Cuba, d'Iran, de Tchécoslovaquie et de la République socialiste soviétique d'Ukraine.

(9) Un membre du Secrétariat a rencontré au MIT (Massachusetts Institute of Technology, Boston, Etats-Unis) des directeurs de départements de politique scientifique d'universités européennes et américaines, en vue de mettre en place, pour les boursiers de l'Unesco, un réseau d'accueil destiné à familiariser des hommes de sciences de pays en voie de développement ayant des responsabilités administratives avec les techniques modernes de gestion et d'organisation des activités scientifiques.

3. ETUDES ET REUNIONS

2. 11. 2

(10) Le secteur des sciences a coopéré aux travaux du Groupe sur l'utilisation de la technique de l'analyse coût-bénéfice dans l'évaluation des projets d'application des connaissances acquises (Président : Sir Ronald Walker), réuni par le Directeur général dans le cadre du programme du Secteur des sciences sociales et humaines et dont les conclusions seront transmises au Comité consultatif sur l'application des sciences au développement de l'ECOSOC.

(11) Conjointement avec ce même secteur, et dans le cadre des études méthodologiques sur la détermination des priorités dans la planification du développement scientifique, une mission a été effectuée en Algérie, pour appliquer la méthode moderne de prise de décision dite "méthode des graphes" à la préparation du Plan scientifique et technique algérien. Cette mission, effectuée à la demande du Gouvernement algérien, est financée sur le Programme d'assistance technique (Projet 2. 11. 3, par. 655).

B. COOPERATION INTERNATIONALE POUR LE PROGRES DE L'ENSEIGNEMENT, DE LA RECHERCHE ET DE LA DOCUMENTATION SCIENTIFIQUES

1. ENSEIGNEMENT DES SCIENCES FONDAMENTALES

2. 21

a. Amélioration de l'enseignement des sciences dans les écoles du second degré

2. 21. 2

(12) Le projet-pilote de l'Unesco sur l'enseignement de la chimie en Asie est entré dans sa troisième année d'exécution avec l'arrivée à Bangkok d'un nouveau directeur.

(13) Un expert associé suédois remplira les fonctions de directeur adjoint du projet.

(14) Le caractère régional du projet sur l'enseignement de la chimie a été réaffirmé par un accord conclu avec le Gouvernement thaïlandais. Le laboratoire-pilote du projet, installé à l'Université Chulalongkorn, sert à la fois de centre régional d'activité et de centre national thaïlandais pour les travaux de recherche et développement relatifs à l'enseignement des sciences.

(15) Au titre du programme régional d'assistance technique du PNUD, on a pu accorder des bourses à des chimistes du Pakistan, du Népal, de l'Indonésie, de l'Afghanistan et de la Malaisie ; des spécialistes de l'enseignement de la chimie travaillent au titre du PEAT en Iran et aux Philippines.

b. Cours d'études universitaires supérieures dans les sciences fondamentales

2. 21. 4

(16) Des négociations sont en cours en vue de l'élaboration de deux nouveaux programmes de cours d'études universitaires supérieures en mathématiques sur les thèmes suivants : "Théorie des probabilités statistiques mathématiques et leurs applications", Budapest (Hongrie), d'octobre 1968 à avril 1969, et "Analyse fonctionnelle" à Aarhus (Danemark) de septembre 1968 à juin 1969. Tous les autres cours déjà mentionnés dans le rapport écrit seront poursuivis. On espère pouvoir organiser dans un proche avenir un ou deux cours de deux ans de même caractère.

c. Projets-pilotes en Afrique

2. 21

(17) Pendant la période considérée, le Groupe de travail international pour les pays africains anglophones a continué à Cape Coast (Ghana) ses travaux commencés le 15 septembre 1967. Le nombre total des participants, venus initialement de seize pays différents, a atteint dix-neuf, certains n'ayant

commencé à s'intéresser au projet que depuis 1968. Depuis février 1968, le Groupe de travail est dirigé par un membre du personnel du Siège de l'Unesco.

(18) Les prototypes du matériel d'enseignement, terminés le 30 juin et en cours de reproduction sous leur forme expérimentale, comprennent douze brochures d'initiation à la biologie, sur des sujets variés, à l'usage des élèves des écoles secondaires, un "Guide du maître" pour le même degré d'enseignement, ainsi qu'un second guide sur un choix de questions de biologie avancée. En outre, 16 films en boucle ont été terminés, ainsi que les guides du maître qui les accompagnent. Des arrangements sont en cours en vue de la traduction de ces brochures en français et de leur diffusion aux fins d'essais, d'évaluation et d'adaptation, si cela est nécessaire, tant aux pays anglophones qu'aux pays francophones qui participent au projet-pilote d'enseignement de la biologie en Afrique. Outre les participants proprement dits, le Groupe de travail international a accueilli un haut fonctionnaire de la Biological Sciences Curriculum Study, Boulder, Colorado, ainsi que trois chefs de groupe d'études de pays africains francophones. Ces dernières visites ont beaucoup aidé à planifier le programme pour les deux années à venir.

(19) Le nombre des groupes d'études nationaux participant au projet-pilote, dans trente Etats membres, a atteint 36. Quatre rapports d'activités relatives au projet-pilote ont été distribués à plusieurs centaines de professeurs de biologie et d'instituts biologiques intéressés en Afrique et hors d'Afrique. La rédaction d'un rapport final sur les travaux du Groupe de travail international est presque terminée. Les arrangements préliminaires relatifs à la planification des groupes de travail pour les pays africains anglophones en 1969-1970 sont très avancés. Des membres du personnel ont longuement rendu visite à divers groupes d'études nationaux et, en outre, quatre membres de la Commission de l'enseignement de l'Union internationale des sciences biologiques se sont rendus auprès de deux ou trois groupes d'études chacun, à l'occasion de la réunion annuelle de la Commission, qui s'est tenue en mars 1968 à Nairobi. Ces biologistes hautement qualifiés ont non seulement conseillé les groupes d'études quant à l'amélioration et au développement de leurs travaux, mais ont encore fait des conférences sur des thèmes relevant de leur spécialité dans les universités des pays qu'ils ont visités.

d. Projets du PNUD (élément Fonds spécial) pour l'amélioration de l'enseignement des sciences

(20) En mai 1968, une mission a été envoyée au Brésil, à la demande du gouvernement, pour étudier la possibilité de créer un centre national de recherche et développement pour l'enseignement des sciences dans ce pays. Le rapport de cette mission, qui recommande la création d'un centre de ce genre et suggère des lignes d'action possibles, doit être bientôt soumis au Gouvernement brésilien.

(21) En juin 1968, une mission a été envoyée en République arabe unie, à la demande du gouvernement pour étudier avec des représentants de l'Université d'Alexandrie tous les problèmes relatifs aux études universitaires supérieures et à la recherche dans cette université et aider à formuler la demande que le Gouvernement de la RAU présentera au PNUD/Fonds spécial.

2. COOPERATION AVEC LES ORGANISATIONS SCIENTIFIQUES NON GOUVERNEMENTALES

2. 221. 2

(22) Des subventions ont été attribuées aux deux organisations suivantes :

	\$
Conseil international des unions scientifiques (CIUS) (dont 25.000 dollars pour la Fédération des services astronomiques et géophysiques)	215.000
Union internationale pour la conservation de la nature et de ses ressources	10.000

(23) Une seconde réunion du Comité CIUS-Unesco, prévue pour le 19 juin à Paris, a été reportée au 25 septembre, toujours à Paris, où elle doit précéder la VIIIe réunion du Comité exécutif et la XIIe assemblée générale du CIUS, qui devaient avoir lieu du 20 au 27 juin, et ont été elles-mêmes reportées.

3. AMELIORATION DE LA DOCUMENTATION ET DE L'INFORMATION SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES

2. 222

a. Projet commun CIUS-Unesco

2. 222. 2

(24) Les recommandations de la première session du Comité central CIUS-Unesco pour l'étude de la possibilité de mettre sur pied un système mondial d'information scientifique sont en voie d'application, notamment en ce qui concerne la préparation de rapports sur les sujets suivants :

1. Normes de transférabilité des données bibliographiques de base ;
2. Recherches à effectuer en vue d'établir un système mondial d'information scientifique ;
3. Problèmes relatifs à la présentation et aux méthodes d'établissement des résumés analytiques internationalement acceptables ;
4. Evaluation, condensation et organisation de l'information scientifique ;
5. Indexage et classement.

II. 2 Sciences exactes et naturelles

(25) La deuxième session de ce comité doit avoir lieu au Siège de l'Unesco, du 23 au 25 juillet.

b. Aide aux Etats membres

2. 222. 3

(26) Une assistance technique (conseils d'experts, fourniture de matériel, octroi de bourses) a été accordée aux Etats membres suivants : Argentine, Bolivie, Indonésie, Iran et Turquie, pour leur permettre d'améliorer et de développer leurs centres de documentation scientifique et technique.

c. Elaboration d'un plan à long terme d'information scientifique et technique

(27) Le manuscrit de la cinquième édition de la bibliographie de dictionnaires scientifiques et techniques multilingues a été envoyé à l'impression, en vue de sa publication dans la collection "Documentation et terminologie scientifiques".

(28) Le manuscrit du Répertoire des services d'information et de documentation techniques a été préparé pour l'impression.

4. ENCOURAGEMENT DE LA RECHERCHE EN SCIENCES FONDAMENTALES

a. Encouragement de la recherche en physique

2. 223. 1

Centre international de physique théorique, Trieste

(29) A la suite de négociations avec des fonctionnaires de l'Agence internationale de l'énergie atomique, un accord a été préparé sur les nouveaux statuts du Centre international de physique théorique qui deviendra un centre commun AIEA-Unesco.

(30) Cet accord devrait bientôt recevoir sa forme définitive. Lorsqu'il aura été signé, l'Unesco contribuera au financement de l'activité de ce centre pour une somme de 150.000 dollars pendant la période biennale 1969-1970.

b. Aide aux Etats membres

2. 223. 2

Projets relatifs aux facultés des sciences

(31) Une mission a été envoyée à Alexandrie (RAU) afin d'aider le Gouvernement égyptien à préparer une demande d'aide au PNUD pour l'enseignement et la recherche en matière de sciences fondamentales. Une étude préparatoire relative à l'envoi d'une mission au Congo (Brazzaville) en novembre, a été entreprise à la suite d'une demande présentée par le Gouvernement congolais.

Université fédérale de Bahia (Centre de sciences fondamentales)

(32) Les opérations préliminaires à l'exécution du projet de Bahia ont été entreprises (recrutement du conseiller technique principal et d'experts). Le conseiller technique principal doit arriver à pied d'oeuvre en août 1968. Un premier projet de plan d'opérations a été élaboré.

5. SEISMOLOGIE ET GENIE PARASEISMIQUE

a. Centres inter-régionaux et régionaux de séismologie

2. 225. 1

Centre régional de séismologie pour l'Amérique latine

(33) La première réunion du Conseil directeur de ce Centre a eu lieu à Lima du 23 au 25 mars 1968 avec la participation des délégués des pays suivants : Argentine, Bolivie, Chili, Colombie, Equateur, Pérou, Venezuela. Le Brésil s'était fait représenter par un observateur.

(34) Le Conseil directeur a établi son Règlement intérieur ainsi qu'un programme d'activités du Centre pour la période 1968-1970 et son budget pour l'année 1968. Le Conseil a décidé que sa deuxième session aura lieu au cours du premier trimestre de 1970.

Centre séismologique régional pour l'Amérique du sud

(35) Un contrat a été passé entre le Centre régional et l'Unesco en vue de recueillir et d'analyser des données séismologiques, de faire paraître un bulletin périodique, de fournir une assistance technique aux services et institutions séismologiques des pays desservis par le Centre, et de préparer l'organisation de missions d'experts sur les lieux de séismes graves.

b. Etudes séismiques in situ

2. 225. 4

Mission d'étude de séismologie à Koyna (Inde)

(36) A la suite du séisme qui a ébranlé la région de Koyna le 11 décembre 1967, provoquant notamment des dommages au grand barrage de Koyna qui alimente en énergie électrique la ville de Bombay, le Gouvernement indien a demandé à l'Unesco l'envoi d'une mission d'études séismologiques pour examiner le mécanisme de ce tremblement de terre et pour conseiller sur les mesures à prendre en vue de la réparation et du renforcement de ce barrage. Un premier groupe de 4 experts s'est rendu en Inde

du 17 au 31 janvier, et a travaillé en équipe avec un comité d'experts indiens nommés par le Gouvernement de ce pays. Le même groupe a effectué une deuxième visite entre le 26 mars et le 14 avril. A la fin de cette deuxième visite, il a soumis, conjointement avec le comité d'experts indiens, un rapport détaillé au Gouvernement indien et à l'Unesco.

(37) D'autre part, toujours à la demande du Gouvernement indien, l'Unesco a envoyé dans le courant du mois de mars 1968 trois experts en matière de réparation de barrage qui ont dressé un plan d'urgence des travaux à effectuer sur ce barrage avant le début de la saison des pluies qui commence normalement au mois de juin.

## 6. SCIENCES DE LA VIE

### a. Réunion européenne intergouvernementale

2. 2262. 1

(38) L'Unesco a été représentée à la deuxième session de la Conférence européenne sur la biologie moléculaire qui a été organisée à Genève du 22 au 25 janvier par le Gouvernement suisse. Elle a exprimé l'espoir que l'accord préparé par la Conférence contiendrait des dispositions prévoyant que la coopération européenne en matière de biologie moléculaire ne sera pas limitée aux Etats membres du CERN.

### b. Recherches interdisciplinaires sur le cerveau

2. 2261. 1

(39) Un colloque sur le thème : la recherche sur le cerveau et le comportement humain, organisé par l'Unesco en coopération avec l'Organisation internationale de recherche sur le cerveau (IBRO) a eu lieu au Siège de l'Unesco du 11 au 15 mars 1968. Soixante-dix-huit experts de vingt-deux pays (parmi lesquels six Prix Nobel) dans les divers domaines de la neuro-physiologie, de la psychologie, de l'éducation et des sciences sociales, ainsi que des représentants de l'OMS et de plusieurs organisations internationales y ont participé.

(40) Le colloque a compris quatre Tables rondes, quatre séances plénières et deux séances publiques. L'accent a été mis sur l'importance interdisciplinaire de la recherche sur le cerveau. Diverses communications sur l'influence de la nutrition et du milieu sur les fonctions cérébrales, sur l'importance de la recherche sur le cerveau pour l'étude de la communication, de la mémoire, de l'apprentissage, des systèmes d'éducation, du comportement et des motivations sociales, ainsi que sur la contribution de cette recherche à la promotion de la paix, ont été présentées au colloque et ont fait l'objet de débats.

## 7. RECHERCHES SUR LES RESSOURCES NATURELLES

2. 23

(41) La 15e réunion interorganisations du sous-comité de la mise en valeur des ressources hydrauliques (Comité administratif de coordination de l'ECOSOC) s'est tenue au Siège de l'Unesco du 24 au 28 juin 1968.

(42) Le troisième séminaire international sur les études intégrées du milieu naturel, organisé par le Centre international de formation en matière de levés aéro-photogrammétriques et des sciences de la terre et l'Unesco, a été consacré aux problèmes des transports ; il a réuni, à Delft, du 22 au 26 avril, 13 directeurs venus de 12 pays et 58 participants venus de 24 pays. Le troisième cours de haute spécialisation en matière d'études intégrées s'est déroulé à Delft de janvier à juillet, et un cours pour administrateurs et pour directeurs d'équipes a eu lieu en avril et mai.

(43) Une réunion d'experts sur l'enseignement de la cartographie a eu lieu au Secrétariat, du 22 au 26 avril 1968.

(44) La participation de l'Unesco au Congrès de l'Association internationale pour l'étude du quaternaire, qui doit avoir lieu à Paris en 1969, a donné lieu à des préparatifs. Des missions de consultants ont été envoyées dans cinq pays pour identifier, évaluer et contrôler l'exécution de projets du PNUD/Fonds spécial, existants ou possibles, dans les diverses disciplines des recherches sur les ressources naturelles.

### a. Sciences géologiques

(45) Un colloque sur la géologie des dépôts salins, organisé conjointement par l'Unesco et la Bundesanstalt für Bodenforschung de la République fédérale d'Allemagne, a eu lieu à Hanovre, du 14 au 18 mai ; il a été suivi par environ 130 participants de 28 pays. Juste avant la réunion, du 6 au 14 mai, un groupe restreint de spécialistes a inspecté de nombreuses mines ou affleurements de sel et de potasse, dans une grande partie de l'Allemagne. Les participants ont également été invités à visiter après la réunion certaines mines dans la région de Hanovre.

(46) La carte tectonique de l'Afrique (9 feuilles au 1/5.000.000) établie par l'Unesco en coopération avec l'Association des services géologiques africains, a paru.

(47) Les trois premières feuilles de la carte métallogénétique de l'Europe (9 feuilles au total), au 1/2.500.000, établie en coopération par l'Unesco et le bureau de recherches géologiques et minières de Paris, sont parues.

(48) Une réunion a eu lieu à Moscou (URSS) pour négocier les détails de la publication, en coopération avec l'Académie des sciences de l'URSS, de la deuxième édition de la carte tectonique de l'Europe au 1/2.500.000.

## II. 2 Sciences exactes et naturelles

(49) Les Actes du colloque de 1965 sur les granites d'Afrique de l'Ouest (Côte-d'Ivoire, Nigeria, Cameroun) ont été publiés et forment le volume VIII de la collection "Recherches sur les ressources naturelles".

(50) L'élaboration d'un projet conjoint Unesco-Union internationale des sciences géologiques, sur la structure type, le programme d'études, les laboratoires et les besoins de main-d'oeuvre des instituts de formation et de recherche sur les sciences géologiques a été entreprise.

(51) Dans le cadre des études par pays concernant les besoins des régions en voie de développement en matière de formation, de recherche et de services techniques officiels, dans le domaine des sciences géologiques, une mission a été accomplie en Algérie. Il en a résulté des recommandations détaillées relatives à l'amélioration de la situation existante, avec le concours du PNUD.

(52) La troisième partie du cours universitaire supérieur de géologie et de micropaléontologie appliquées s'est déroulée à Vienne de septembre 1967 à mai 1968. Les participants étaient venus de 12 pays différents.

b. Sciences du sol

(53) Des consultations spéciales sur le projet commun FAO-Unesco tendant à établir une carte des sols du monde ont eu lieu à la FAO, à Rome, du 3 au 10 février 1968, et à Moscou, du 13 au 15 mai 1968. Une première épreuve de la carte, ainsi qu'un tableau des activités de l'Unesco en matière de sciences des sols, seront présentés au Congrès international de la science des sols, qui se tiendra à Adélaïde (Australie).

(54) On a poursuivi l'évaluation des données réunies jusqu'à présent grâce aux mesures internationales de la productivité effectuées depuis 1957 en 19 endroits situés dans les pays suivants : Belgique, Pays-Bas, France, Autriche, Suisse, Yougoslavie et Allemagne. Le rapport final sur ces travaux paraîtra à la fin de 1968.

(55) Une réunion du Groupe de travail européen de la sous-commission des sols salins de l'Association internationale pour la science du sol s'est tenue à Novi Sad (Yougoslavie) du 21 au 24 mai 1968.

(56) La constitution d'une collection de spécimens de sols, destinée au Musée international des sols, patronné par l'Unesco, a été poursuivie.

(57) Trois des seize feuilles de la carte quaternaire de l'Europe au 1/2.500.000, établie conjointement par l'Unesco et le Bundesanstalt für Bodenforschung, Hanovre, sont parues.

(58) La cinquième partie du cours supérieur de pédologie et de cartographie des sols, organisé à Gand (Belgique), a continué de se dérouler pendant la période considérée, ainsi que le cours supérieur international de sciences des sols et de la biologie végétale, organisé en Espagne, et la première partie du cours supérieur de géomorphologie appliquée (organisé à Sheffield, Royaume-Uni).

(59) En coopération avec le Conseil national italien de la recherche, un cours de formation pratique a eu lieu en Calabre (Italie) du 12 mai au 3 juin ; il était organisé par l'Université de Sheffield à l'intention des personnes recommandées par l'Unesco qui avaient participé aux cours supérieurs de Delft (Pays-Bas) (études intégrées) ou de Sheffield (Royaume-Uni) (géomorphologie appliquée) ainsi que des participants gradués choisis par le Centre régional de science et de technologie pour les Etats arabes (Unesco) et des spécialistes italiens.

c. Ecologie et conservation

(60) Les activités dans ce domaine ont été en grande partie consacrées aux préparatifs de la Conférence sur les bases scientifiques de l'utilisation et de la conservation des ressources de la biosphère qui se tiendra à Paris en septembre 1968. La deuxième réunion du comité chargé de la préparation de la conférence a eu lieu à Paris du 22 au 24 janvier, en présence de représentants de la FAO, de l'OMS, du Programme biologique international (BPI) et de l'Union internationale pour la conservation de la nature (IUCN).

(61) La première session du Groupe de coordination inter-institutions FAO/Unesco/OMM sur la biométéorologie agricole s'est tenue à Genève du 24 au 26 avril.

(62) Un colloque d'études sur l'écologie des hautes terres tropicales, organisé conjointement par l'Unesco et le Gouvernement népalais, a eu lieu à Katmandou (Népal) du 8 au 16 avril ; y étaient venus 26 participants des pays suivants : Afghanistan, Ceylan, Etats-Unis d'Amérique, France, Inde, Indonésie, Japon, Népal, Pakistan et Thaïlande. Les deux directeurs chargés de l'organisation technique étaient M. W. Herre, directeur de l'Université de Kiel et M. W. Haffner, de l'Université technique d'Aix-la-Chapelle.

(63) La quatrième session de l'Organisation pour la Flora Neotropica (OFN) a eu lieu au Jardin botanique de New York du 15 au 17 janvier, et a bénéficié d'une aide de l'Unesco. La première monographie, intitulée "Swartzia", est parue, et d'autres doivent être publiées à bref délai.

(64) Un membre du personnel a assisté à la Conférence latino-américaine sur la conservation des ressources naturelles renouvelables, organisée par l'Union internationale pour la conservation de la nature et de ses ressources et patronnée conjointement par l'Unesco et la FAO, à Bariloche (Argentine) du 27 mars au 2 avril. Le rôle de l'Unesco dans la conservation a été examiné au cours d'une réunion spéciale.

(65) Un membre du personnel a assisté à l'Assemblée générale du Programme biologique international, tenue à Varna (Bulgarie) du 6 au 11 avril.

(66) Un membre du personnel a assisté à la session du Conseil exécutif de l'Union internationale pour la conservation de la nature et de ses ressources qui s'est tenue à Morges (Suisse), les 4 et 5 mai, et à une réunion du sous-comité sur la conservation des communautés biologiques terrestres du Programme

biologique international, qui a eu lieu à Monks Wood, Hentingsdonshire (Royaume-Uni), les 25 et 26 juin.

(67) Une réunion du Comité exécutif de la Fondation Charles Darwin pour les îles Galapagos s'est tenue au Siège de l'Unesco le 6 mai. Deux numéros - 9/10 et 11 - du bulletin "Noticias de Galapagos" ont été publiés avec l'aide de l'Unesco.

(68) Les Actes du colloque de Reading sur les méthodes utilisées en agroclimatologie ont été publiés en tant que volume VI de la collection Recherches sur les ressources naturelles.

d. PNUD

(69) (Voir le paragraphe (127)).

8. HYDROLOGIE

2. 24

a. Services de secrétariat pour le Programme international et le Conseil de coordination de la Décennie

2. 242. 1

(70) La quatrième session du Conseil de coordination de la Décennie hydrologique internationale s'est tenue à l'Unesco du 6 au 15 mai 1968. Elle a été organisée par le Bureau d'hydrologie, qui a préparé la plupart des documents de travail pertinents et fourni les services de secrétariat nécessaires.

(71) Le Conseil a adopté quinze résolutions intéressantes divers projets inscrits au programme de la DHI. Il a recommandé qu'il soit procédé aux préparatifs nécessaires pour qu'une conférence internationale du milieu de la Décennie puisse être convoquée au cours du second semestre de 1969 afin d'évaluer les résultats scientifiques et pratiques de la DHI et de la coopération internationale en matière d'hydrologie.

(72) Pendant la période du 1er janvier au 1er juin 1968, l'Unesco a également participé à l'organisation des réunions ci-après en fournissant les services de secrétariat voulus ou en s'y faisant représenter par un membre de son personnel :

Comité OMM/Unesco pour le Glossaire international d'hydrologie, Paris, 5-6 février.

Comité d'experts pour la préparation d'un guide sur les activités en matière hydrologique, Paris, 5-9 février.

Comité d'experts sur les méthodes d'acquisition, de transmission et de traitement des données hydrologiques, Paris, 26-28 février.

Comité d'experts sur les prévisions hydrologiques, Paris, 4-8 mars.

Groupe de travail sur les bassins représentatifs et expérimentaux, Madrid, 11-15 mars.

Groupe de travail sur l'emploi des techniques nucléaires en hydrologie, Vienne, 18-23 mars.

Groupe de travail sur le bilan hydrique mondial, Paris, 19-22 mars.

Comité consultatif de directeurs des cours organisés sous l'édifice de l'Unesco, Budapest, 10-15 avril.

Réunion mixte AIHS/Unesco sur le programme "neige et glace", Paris, 23-24 avril.

Bureau du Conseil de coordination, Paris, 6-8 mai.

b. Exécution des projets scientifiques de la Décennie

2. 242

(73) Un consultant a été recruté pour la mise au point rédactionnelle de publications en préparation, à savoir : cinq documents techniques sur la glaciologie et les Actes du colloque de Wageningen relatif à la zone d'aération.

(74) Le projet 2. 242. 2 a donné lieu à la réunion de dix groupes de travail ou comités d'experts ; ce sont ceux qui sont mentionnés plus haut à propos du projet 2. 242. 1.

(75) Pour encourager les pays d'Asie à participer à la DHI et pour stimuler la coopération régionale en matière d'hydrologie, un hydrologue régional a été nommé pour deux ans. De janvier à mai 1968, cet expert s'est rendu en Thaïlande, aux Philippines, au Pakistan, à Singapour et en Indonésie, afin d'aider ces pays à établir et à appliquer les programmes nationaux de la Décennie.

c. Echange d'informations en matière d'hydrologie scientifique et normalisation

2. 242. 3

(76) On prépare actuellement les contrats nécessaires pour la publication conjointe par l'Unesco et l'AIHS, dans la nouvelle collection de l'Unesco intitulée "Etudes et rapports sur l'hydrologie", les Actes du colloque relatif à l'eau de la zone d'aération (Wageningen), ceux du colloque sur les crues et leur évaluation (Leningrad) et ceux du colloque sur l'application des techniques analogiques et numériques à l'hydrologie (Tucson, Etats-Unis).

(77) Une reproduction en offset du texte préparé par l'Unesco et l'OMM pour le Glossaire international d'hydrologie a été envoyée aux comités nationaux pour la Décennie.

(78) L'Unesco est sur le point d'imprimer le volume d'introduction aux publications sur les données d'observation normalisées des stations de la DHI, le premier volume consacré aux "débits de certains cours d'eau du monde" et les versions anglaise et française de l'ouvrage "Bassins représentatifs et bassins expérimentaux : Guide des pratiques internationales".

(79) Un contrat a été passé avec l'AIHS pour la publication conjointe de la Légende internationale des cartes hydrogéologiques internationales.

II. 2 Sciences exactes et naturelles

d. Formation des hydrologues

2. 242. 4

(80) Des cours de formation universitaire supérieur ont été organisés pendant la période du 15 janvier au 15 juillet 1968 dans les villes suivantes : Budapest, Madrid, Padoue et Prague. Il s'agissait de cours patronnés par l'Unesco. Une réunion des directeurs de ces cours s'est tenue à Budapest en mai 1968.

Des préparatifs sont en cours pour l'envoi au Kenya et en Tanzanie d'une mission de deux experts chargés d'étudier les besoins de ces pays en hydrologues.

e. Aide aux Etats membres pour le développement de l'hydrologie

2. 242. 5

(81) Un expert a été envoyé en Asie du Sud-Est pour aider les gouvernements de cette région à établir et à appliquer leurs programmes de la DHI, et un autre expert a été envoyé pour deux mois en Uruguay pour évaluer les services d'hydrologie du pays et y développer les activités relatives à la Decennie.

9. OCEANOGRAPHIE

(82) Faisant suite aux actions entreprises en vue de l'exécution des résolutions 2. 172 et 2. 340 de l'Organisation des Nations Unies, le Directeur général s'est fait représenter aux réunions suivantes :

Huitième session du sous-comité pour les sciences marines et leurs applications, du Comité administratif de coordination des Nations Unies, tenue à New York en février.

Deuxième réunion du groupe d'experts du Secrétaire des Nations Unies pour la résolution 2172 à New York, en février-mars.

Comité Ad Hoc pour l'utilisation à des fins pacifiques du fond des mers et des océans au-delà des limites des juridictions nationales, à New York, en mars.

(83) A la demande du Comité Ad Hoc ci-dessus mentionné, l'Office d'océanographie et sa Commission océanographique intergouvernementale ont rédigé un rapport sur les aspects scientifiques de l'utilisation à des fins pacifiques du fond des mers et des océans.

(84) Ces réunions ont démontré très clairement que le développement futur de la coopération internationale en matière d'océanographie demande que la Commission océanographique intergouvernementale soit renforcée et que sa base soit élargie pour permettre aux autres organismes du système des Nations Unies de donner leur soutien à la Commission et de fournir une aide substantielle à son Secrétariat. Cette idée a été retenue comme une idée clé des propositions formulées par le Groupe d'experts

du Secrétaire général des Nations Unies pour la résolution 2172. A la suite de ces réunions, et aussi pour répondre à une résolution récente de la COI, les Directeurs généraux de l'Unesco et de la FAO se sont engagés dans une discussion d'action conjointe en matière de sciences de la mer ; le résultat de cette discussion a été la signature par les Directeurs généraux de ces deux organisations d'un aide-mémoire concernant une action conjointe dans ce domaine. Il a été entendu que la FAO doit transférer à Paris l'un de ses principaux collaborateurs dans le domaine des sciences de la mer pour travailler comme officier de liaison avec le programme d'océanographie de l'Unesco et collaborer avec le Secrétaire de la Commission océanographique intergouvernementale afin de contribuer au travail du Secrétariat de cette Commission. Les Directeurs généraux sont d'avis que ces mesures vont faciliter le travail futur de la COI dans le sens indiqué ci-dessus.

a. Commission océanographique intergouvernementale (COI) et Expéditions internationales

2. 2512. 1

Réunions de la COI

(85) La première réunion du Groupe international de coordination du système d'alerte aux tsunamis dans le Pacifique s'est réunie en mars à Honolulu. Parmi les sujets les plus importants qui furent discutés figure le Centre international d'information sur les tsunamis dont les fonctions sont les suivantes :

Assurer la dissémination des informations sur les alertes aux tsunamis,

Rassembler les informations sur les tsunamis en temps voulu,

Encourager les recherches sur les tsunamis, Promouvoir l'échange des scientifiques, du personnel technique et des données entre les nations participantes.

(86) Suivant les recommandations de la 5e session de la COI, la première réunion du Comité de travail de la COI sur le Système mondial intégré de stations océaniques (SMISO), s'est tenue à l'Unesco du 2 au 5 avril.

Cette réunion a défini les objectifs du SMISO qui sont :

de promouvoir une information plus complète et en temps voulu, ainsi qu'une prédiction sur l'état des océans.

d'encourager les recherches sur les facteurs caractérisant les océans.

(87) La 8e réunion du Bureau et du Conseil consultatif de la COI s'est tenue à Londres du 10 au 14 juin 1968.

(88) Un certain nombre de questions importantes ont été passées en revue, en ce qui concerne les activités de la COI en rapport avec l'Assemblée générale des Nations Unies, notamment les résolutions 2172 et 2340 de l'Assemblée générale des

Nations Unies, "Ressources de la mer" et "Examen de la question de la réservation à des fins exclusivement pacifiques du fond des océans et du sol sous-jacent, au-delà des limites de juridiction nationale, et utilisation de leurs ressources au bénéfice de l'humanité",

le renforcement des activités de la COI, différentes activités spécifiques telles que le Groupe de coordination international pour l'océan Austral, le Groupe de travail sur les questions légales liées aux études scientifiques de l'océan, les Expéditions en commun, le Groupe d'experts sur la variabilité, le Comité de travail sur le Système mondial intégré de stations océaniques (SMISO).

(89) Du 1er au 6 juillet s'est tenue à l'Unesco la 2e réunion conjointe du Groupe d'experts OMM/COI sur la coordination des besoins concernant le réseau mondial des observations océanographiques et de météorologie maritime.

(90) Du 29 avril au 4 mai s'est tenu, à Honolulu, le colloque sur les résultats de l'Etude en commun du Kuro-Shio (CSK), ainsi que la 5e réunion du Groupe international de la COI pour la coordination du CSK.

(91) En ce qui concerne les autres expéditions organisées par la COI, la première réunion du Groupe de coordination technique (CGT) des Etudes en commun de la Méditerranée s'est tenue à l'Unesco le 28 juin 1968. Composée de représentants de la COI, de la CIESM (Commission internationale pour l'exploration scientifique de la Méditerranée) et du CGPM (Conseil général des pêches de la Méditerranée), le GCT s'est d'abord défini lui-même quant à sa composition et à son mandat et a ensuite procédé à l'examen des questions relatives à la constitution du Groupe de coordination scientifique (GCS), et à la nomination du coordonnateur international et du coordonnateur international adjoint. Le CGT a également abordé les questions d'organisation technique et logistique.

(92) Par ailleurs, et en liaison avec les recherches en commun sur la mer des Caraïbes et les régions adjacentes (CICAR), l'Office d'océanographie a entrepris, en collaboration avec la FAO, l'organisation du colloque sur la mer des Caraïbes et ses ressources qui aura lieu à Curaçao (Antilles néerlandaises) en novembre 1968.

#### b. Publications

(93) Dans la série technique, la COI prépare la publication du 5e numéro qui aura pour titre "Etablissement d'une unité de recherche océanographique dans un pays en voie de développement". La COI s'est également assuré les services d'un consultant en vue de réviser et de mettre à jour le document "Projet d'un cadre scientifique général pour l'étude de l'océan mondial" qui sous sa forme révisée portera le titre de "Perspective de l'océanographie, 1968" et constituera le n° 6 de la série.

(94) Le 5e volume des "Collected Reprints" de l'Expédition internationale de l'océan Indien paraîtra incessamment.

(95) Une réunion du Comité d'édition pour la préparation des Atlas de l'Etude internationale en commun de l'Atlantique tropical (ICITA) s'est tenue à Honolulu dans le courant du mois de juin.

(96) Une réunion du Comité d'édition pour la préparation des Atlas de l'Expédition internationale de l'océan Indien doit avoir lieu incessamment à Londres.

#### c. Promotion de l'échange des informations et assistance au développement de la méthodologie et instrumentation

2. 2521. 1

(97) La revue trimestrielle "International Marine Science" préparée conjointement par l'Unesco et la FAO continue à être publiée par l'Unesco.

(98) Le volume n° 2 de la série "Monographies sur les méthodologies océanographiques" - Méthodes d'échantillonnages du plancton" est en cours d'impression.

(99) Le Groupe d'experts conjoint SCOR/IAPO/Unesco, réuni à La Jolla, a effectué une série d'expérimentations en mer dans le cadre du Groupe de travail n° 15 du SCOR "Photosynthetic Radiant Energy".

(100) Une nouvelle partie des Tables océanographiques internationales, comprenant notamment l'index de réfraction, préparé sous la supervision du Comité international d'experts pour les tables et étalons océanographiques, sera publiée conjointement par l'Unesco et l'Institut national d'océanographie du Royaume-Uni. Le 3e rapport de ce comité d'experts fait l'objet du n° 8 de la série "Unesco Technical Papers in Marine Science".

(101) Un représentant du Directeur général a assisté à la section "Productivité Marine" (PM) de la 3e Assemblée générale du Programme biologique international (PBI) qui s'est tenue en avril à Varna (Bulgarie). L'Unesco qui supporte une partie des frais du Secrétariat de la Section PM, est en cours de négociation pour la participation de l'Unesco au Centre d'étude statistique du plancton que le PBI projette d'installer en Nouvelle-Zélande.

#### d. Formation et enseignement en matière d'océanographie

Cours de formation

2. 2521. 2

(102) Un cours de biologie marine a eu lieu à Puerto Deseado, en Argentine, du 23 janvier au 8 mars 1968. Vingt et un étudiants y ont assisté venant de 8 pays de l'Amérique latine : Argentine, Brésil, Colombie, Cuba, Chili, Pérou, Uruguay et Venezuela.

(103) Le 5e cours de biologie marine qui constitue une contribution spéciale du Gouvernement danois a duré deux mois ; il a commencé au Danemark le 14 avril 1968. Une vingtaine d'étudiants

II. 2 Sciences exactes et naturelles

d'Asie, d'Europe, d'Afrique et d'Amérique latine y assistaient.

e. Assistance aux laboratoires régionaux et nationaux

2. 2521. 3

(104) Le Comité consultatif pour le Centre de biologie de l'océan Indien (IOBC) a tenu sa sixième réunion à Cochin, Inde, du 22 février au 3 mars 1968. Un des biologistes marins de l'Office d'océanographie y assistait.

(105) Par un accord conclu entre l'Unesco et le Gouvernement de Singapour, le 18 mars 1968, un Centre de biologie marine pour le Sud-Est asiatique a été établi à l'Université de Singapour.

(106) Le Centre débutera ses activités en procédant au dépouillement des échantillons de zooplankton de l'Etude en commun du Kuro-Shio de la COI.

(107) Suivant la résolution de la dernière session de la COI des démarches ont été entreprises en vue d'établir un centre ouest africain des sciences de la mer.

(108) Des négociations se poursuivent pour l'établissement d'un centre national de référence et de collection en République arabe unie.

(109) La 4e réunion régionale des experts en science marine de l'Est et du Sud-Est asiatique s'est tenue à Singapour du 18 au 21 mars 1968. Les principaux sujets abordés au cours de cette réunion furent : l'intérêt grandissant apporté aux questions de géologie et géophysique marines, la coopération régionale pour les études de biologie marine en relation avec le nouveau Centre régional de biologie marine établi à Singapour, et les problèmes de taxonomie des organismes marins dans la région.

C. APPLICATION DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNIQUE AU DEVELOPPEMENT

1. CONDITIONS GENERALES DU PROGRES TECHNIQUE

2. 311

a. Accès des femmes aux professions techniques

(110) Le texte de l'accord portant sur le projet-pilote à entreprendre au Chili, entre l'Unesco et le Gouvernement chilien, a été mis au point, approuvé et est maintenant prêt à être soumis à ce Gouvernement. Le recrutement des experts est également en cours.

(111) Pour l'étude intéressant l'Inde méridionale, les travaux sur le terrain se sont terminés en avril, le rapport relatif à l'étude faite en Roumanie est attendu et l'étude sur la côte occidentale des Etats-Unis a commencé en mars. Dans la RAU, l'étude a également commencé, sur le plan local, l'expert de l'Unesco devant arriver pendant l'été.

b. Monographies sur le développement technique

(112) Pour l'étude intéressant le Japon, les travaux sur le terrain se sont terminés à la fin de mars et le rapport était attendu pour juillet. La préparation des plans de l'étude intéressant le Mexique a été entreprise pendant la mission accomplie en Amérique latine par le Sous-Directeur général pour les sciences.

c. Conférence internationale des sociétés d'ingénieurs

(113) Le succès de la Conférence tenue en mars par les sociétés d'ingénieurs a entraîné la création d'une nouvelle Fédération mondiale d'associations d'ingénieurs qui pourra, espère-t-on, mener dans le domaine des sciences appliquées des activités parallèles aux activités scientifiques du CIUS.

d. Prix de l'Unesco pour les sciences

(114) Le jury appelé à décerner ce prix a été désigné et on lui a fait parvenir tous les documents reçus des 25 pays et organisations internationales qui ont présenté des candidats.

e. Rassemblement et diffusion d'informations sur le progrès technique

(115) Un important numéro spécial du périodique "Impact" (vol. XVIII, n° 2, 1968) a été consacré au thème "La base scientifique de la paix". En raison de la situation sociale en France, sa publication a été différée jusqu'au début de juillet. Des efforts exceptionnels ont été faits pour porter ce numéro à l'attention de la presse mondiale, et une distribution spéciale en sera faite à d'importantes personnalités politiques et scientifiques des Etats membres dont les noms ont été fournis par les commissions nationales.

(116) Les activités tendant au rassemblement d'une documentation sur les laboratoires d'études techniques progressent de façon satisfaisante. Le Directeur général a autorisé la publication de la nouvelle collection. Trois rapports, traitant respectivement des laboratoires de génie hydraulique, des laboratoires de mécanique des sols et des laboratoires d'essais de matériaux, sont actuellement sous presse. Deux autres études ont été menées à bien : l'une, concernant les laboratoires de thermodynamique appliquée, a été faite par l'Institution of Mechanical Engineers de Londres ; l'autre, concernant les laboratoires de génie électrique, l'a été par l'Union des associations techniques internationales (UATI). Les rapports ont été reçus et seront publiés en 1969.

animale que l'Autriche organise en tant que cours de recyclage à l'intention des professeurs d'établissements supérieurs de science et de formation agricoles des pays en voie de développement. L'Unesco accordera une subvention de 2.000 dollars pour ce cours.

(141) La participation de l'Unesco au septième cours international sur l'enseignement agricole, organisé conjointement en Suisse du 30 juillet au 2 septembre, a été mise au point et le montant de sa subvention, 8.500 dollars, a été approuvé. Cette subvention a permis notamment d'accorder des bourses Unesco/CIEA à dix participants.

f. Coopération avec les institutions spécialisées

(142) Un contact étroit a été maintenu avec l'OIT et la FAO ; des membres du personnel de l'Unesco ont participé et collaboré de façon active à des programmes mixtes tels que le projet OIT/Unesco en cours au Mali et le Directeur de la Division a rencontré ses collègues de l'OIT pour consultation.

(143) Deux réunions préparatoires à la Conférence mondiale de l'enseignement agricole, que la FAO doit organiser en 1971 en collaboration avec l'Unesco, se sont tenues à Rome et Genève ; l'Unesco était représentée à ces deux réunions.

5. ACTIVITES DES CENTRES REGIONAUX DE SCIENCE ET DE TECHNOLOGIE

Centre régional de science et de technologie pour l'Afrique (Nairobi)

(144) Le Directeur du Centre a représenté l'Unesco à la deuxième conférence sur la formation des enseignants qui s'est tenue au Kenya Science Teachers College de Nairobi du 6 au 9 mai. Cette conférence était organisée par le Kenya Institute of Education. Elle avait pour thème les tendances nouvelles de la formation des enseignants et devait examiner et évaluer la structure et le contenu actuels de cette formation. Elle a réuni 100 participants de divers pays africains de la région, ainsi que des observateurs envoyés par certaines universités et associations d'enseignants. Un membre du personnel international du Centre a représenté le Secrétariat à la réunion régionale sur les problèmes et les techniques de la limnologie en Afrique tropicale, qui s'est tenue à Kampala du 20 au 24 mai.

Centre régional pour l'avancement de la science en Amérique latine (Montevideo)

(145) Le Centre de Montevideo a organisé à Santiago du Chili, du 5 mai au 7 juin, un stage d'études latino-américain sur l'orientation moderne et le nouveau matériel dans l'enseignement de la physique. Quarante-deux participants des pays de la région

suiuants : Argentine, Bolivie, Brésil, Colombie, Cuba, Equateur, Mexique, Paraguay, Pérou, Uruguay et Venezuela, assistaient à ce stage, qui était dirigé par cinq consultants venant des Etats-Unis d'Amérique, du Royaume-Uni et d'Argentine. Les conférences et les débats auxquels il a donné lieu avaient tous pour objectif de contribuer à la modernisation de l'enseignement de la physique en Amérique latine, en particulier au niveau du secondaire. Une attention spéciale a été accordée à l'aspect expérimental de l'enseignement en ce qui concerne les démonstrations faites en laboratoire par les professeurs aussi bien que les travaux de laboratoire des élèves.

Centre régional de science et de technologie pour les Etats arabes (Le Caire)

(146) Le Centre du Caire a organisé un cours régional de perfectionnement de géomorphologie appliquée qui s'est déroulé du 12 mai au 3 juin à Cosenza, en Calabre (Italie). Les participants venaient d'Arabie saoudite, d'Italie, d'Irak, de Jordanie, de République arabe unie, du Soudan et de Tunisie. Ce cours a eu lieu en liaison avec les travaux sur le terrain du stage de formation supérieure de l'Université de Sheffield et avec les travaux du Centre pour les études intégrées de Delft qui bénéficie de l'appui de l'Unesco. A l'occasion du cours de Cosenza, le Directeur du Centre régional s'est rendu à Tripoli et à Alger afin de s'y entretenir de certains problèmes particuliers concernant les programmes scientifiques dans ces deux Etats arabes.

Centre régional de science et de technologie pour l'Asie du Sud (New Delhi)

(147) Le Centre a organisé à Katmandou, du 7 au 15 avril 1968, un stage d'études régional sur l'écologie des hauts plateaux tropicaux, auquel étaient invités des participants d'Afghanistan, de Birmanie, de Ceylan, de l'Inde, d'Indonésie, du Japon, du Népal, du Pakistan et de Thaïlande. Les conférences étaient dirigées par deux consultants de la République fédérale d'Allemagne. Le rapport final du stage n'est pas encore parvenu au Siège et l'on ne dispose donc pas encore, à l'heure actuelle, de plus amples détails sur les résultats de cette réunion.

Centre régional de science et de technologie pour l'Asie du Sud-Est (Djakarta)

(148) Le Centre de Djakarta, en collaboration avec le Gouvernement japonais et la Commission nationale japonaise pour l'Unesco, a organisé à Tokyo du 17 au 21 juin une réunion régionale d'experts en électronique, qui a réuni dix participants venant d'Australie, de Ceylan, de Chine, de Corée, d'Indonésie, du Japon, de Malaisie, des Philippines et de Thaïlande, ainsi que 23 observateurs envoyés par la Radio-diffusion japonaise, la Nippon Telegraph and Telephone Public Corporation, l'Overseas Technical

II. 2 Sciences exactes et naturelles

Cooperation Agency, les laboratoires d'électro-technique MITI, le Ministère japonais des postes et télécommunications, la CEAE0, l'ONUUDI, l'Asia Electronics Union, la Science and Technology Agency, la Commission nationale des Philippines pour l'Unesco. Les participants ont examiné divers problèmes concernant la science et la technologie de l'électronique en Asie, notamment les mesures

à prendre pour évaluer la situation actuelle et établir des priorités, pour accroître les échanges dans le domaine de l'électronique, et pour assurer la préparation et la formation des ingénieurs, des techniciens et des étudiants. Ils ont également envisagé les possibilités d'amélioration des échanges de documents et d'informations sur l'électronique, et celles de la coopération internationale dans ce domaine.

CHAPITRE 3

SCIENCES SOCIALES  
SCIENCES HUMAINES ET CULTURE

A. COOPERATION INTERDISCIPLINAIRE ET PHILOSOPHIE

1. COOPERATION AVEC LE CONSEIL INTERNATIONAL DE LA PHILOSOPHIE ET DES SCIENCES HUMAINES (CIPSH) ET AVEC LE CONSEIL INTERNATIONAL DES SCIENCES SOCIALES (CISS)

Projet 3.11.1

(1) Le CIPSH et le CISS ont continué à fournir des conseils et une aide utiles à l'Unesco dans des disciplines et pour des activités très variées. Ces deux organisations ont efficacement collaboré à la préparation et à la tenue du colloque sur "Le rôle du marxisme dans le développement de la pensée scientifique contemporaine", organisé au Siège de l'Unesco du 8 au 10 mai 1968 (voir 3.11.3).

2. LA DIVERSITE DES CULTURES FACE A L'UNIVERSALITE DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE

Projet 3.11.3

(2) Les préparatifs de la table ronde sur la diversité des cultures face à l'universalité de la science et de la technologie, prévue pour la semaine du 5 au 10 août 1968, étaient presque achevés.

(3) La Division de philosophie a collaboré avec le CIPSH et le CISS lors de la préparation du colloque tenu au Siège, du 8 au 10 mai 1968, pour commémorer le 150e anniversaire de la naissance de Karl Marx. Le colloque était intitulé : "Le rôle de Karl Marx dans le développement de la pensée scientifique contemporaine". Quarante-deux personnes y participaient. Une publication est en préparation, par les soins des deux ONG responsables.

3. LES DROITS DE L'HOMME ET LA POURSUITE DE L'UNIVERSEL HUMAIN

Projet 3.11.4

(4) La Division de la philosophie a fait un gros effort pour mener à terme la publication des versions française et anglaise d'un recueil de plus de 100 textes consacrés au thème "Le droit d'être un homme" (titre anglais : "Birthright of Man"). Une publication de 580 pages paraîtra en septembre 1968.

B. SCIENCES SOCIALES

1. COOPERATION AVEC LES ORGANISATIONS INTERNATIONALES DE SCIENCES SOCIALES

Section 3.21

Résolution 3.21

Projet 3.21.1

(5) En janvier 1968, des subventions ont été accordées à huit organisations internationales non gouvernementales spécialisées dans les divers domaines des sciences sociales avec lesquelles le Secrétariat maintient une collaboration étroite.

2. AMELIORATION DE LA DOCUMENTATION SPECIALISEE EN SCIENCES SOCIALES

Section 3.22

Résolution 3.22

Projet 3.22.1

(6) Le Centre de documentation des sciences sociales a continué à rassembler et à analyser de la documentation spécialisée. Il a répondu aux demandes de commissions nationales, de groupes gouvernementaux, de centres nationaux de recherche et de formation et d'experts au Siège ou hors Siège, et il a élaboré des textes en vue de leur publication dans la "Revue internationale des sciences sociales",

II.3 Sciences sociales, sciences humaines et culture

"l'International Peace Research Newsletter" et d'autres publications de sciences sociales. Le fichier où sont groupées les organisations nationales et internationales exerçant des activités de recherche, d'enseignement et de documentation dans le domaine des sciences sociales a été tenu à jour.

3. ENSEIGNEMENT ET FORMATION EN SCIENCES SOCIALES

Section 3.23

Résolution 3.231

Projet 3.231.1

a. Etude internationale sur l'enseignement des sciences sociales

(7) L'étude internationale sur l'enseignement des sciences sociales dans les écoles d'ingénieurs et autres établissements d'enseignement supérieur technique a paru en anglais et en français. Une autre étude consacrée à l'enseignement universitaire de la psychologie est en préparation. Le recueil de textes annotés sur l'administration publique consacré aux problèmes d'organisation et de gestion de la fonction publique, antérieurement publié en français, a paru dans sa version anglaise.

b. Stage de formation en sciences sociales

Projet 3.231.4

(8) Au titre du programme régional d'assistance technique, un cours de perfectionnement en sociologie, consacré notamment aux problèmes méthodologiques et théoriques de l'analyse du développement ainsi qu'à l'organisation d'études comparatives sur le développement en Amérique latine, a été organisé par le Secrétariat à Rio de Janeiro, avec l'aide du Centre latino-américain de recherches en sciences sociales (CENTRO). Vingt-quatre sociologues de treize pays latino-américains ont été invités à ce cours qui se déroulera au siège du CENTRO du 10 au 31 juillet 1968.

c. Aide aux Etats membres dans le domaine des sciences sociales

Projet 3.231.5

(9) Dans le cadre des activités visant à aider les Etats membres dans le développement et le renforcement de leurs institutions d'enseignement des sciences sociales, une mission d'experts a été organisée pour conseiller l'Université fédérale du Ceará (Brésil) sur l'organisation de l'enseignement des sciences sociales et une autre mission a été organisée en Syrie pour conseiller sur le développement de l'enseignement du droit et de l'économie politique

aux Universités de Damas et d'Alep. Un expert a achevé sa mission auprès de l'Institut national de promotion sociale à Madagascar, tandis que d'autres experts ont continué leur mission au Nigeria (organisation de l'enseignement des sciences économiques à l'Université d'Ife), en Tanzanie (enseignement de l'administration publique au Kivukoni College) et au Tchad (développement de l'Ecole nationale d'administration).

Résolution 3.232

d. Enseignement du droit international

Projet 3.232.1

(10) Le Secrétariat collabore avec l'UNITAR à l'organisation d'un séminaire régional en droit international que cet institut tiendra en Amérique latine.

Résolutions 3.2331 et 3.2332

e. Faculté latino-américaine de sciences sociales (FLACSO)

Projet 3.2332.1

(11) Le Département a continué à fournir un soutien actif à la FLACSO.

Résolutions 3.234.1 et 3.234.2

f. Centre africain de formation et de recherche administratives pour le développement (CAFRAD)

Projet 3.2342.1

(12) A la suite de la ratification par 11 Etats membres d'Afrique, en décembre 1967, de l'accord intergouvernemental créant le CAFRAD, le Département a continué à fournir un soutien actif à cette institution et a collaboré à l'organisation du stage d'études tenu à Tanger du 21 mai au 7 juin 1968 sur les aspects administratifs du développement de l'éducation en Afrique.

4. RECHERCHE FONDAMENTALE ET APPLIQUEE DANS LES SCIENCES SOCIALES

Section 3.24

Résolution 3.241

a. Etude internationale sur les tendances principales de la recherche dans le domaine des sciences humaines

Projet 3.241.1

(13) Plusieurs chapitres définitifs de cette étude, qui sera achevée avant la fin de 1968, sont parvenus au Secrétariat.

b. Développement de la théorie et de la méthodologie de la recherche comparative dans le domaine des sciences sociales

Projet 3. 241. 2

(14) Le Secrétariat a poursuivi sa coopération avec le Comité permanent pour les archives des données de sciences sociales fonctionnant au sein du Conseil international des sciences sociales, visant à développer les dépôts d'archives réunissant des données intéressant la recherche sociale et à établir une collaboration étroite entre ces dépôts. Un contrat a été conclu avec un groupe de spécialistes latino-américains afin de commencer un inventaire des données d'archives intéressant l'Amérique latine.

(15) Un contrat a été conclu avec l'Inter-University Consortium for Political Research en vue de l'organisation d'un séminaire sur la comparaison des données qui permettra à un groupe international de spécialistes de comparer les diverses méthodes d'analyse et les divers modèles d'interprétation des données écologiques. Un autre contrat, conclu avec le Conseil international des sciences sociales, a pour objet l'organisation d'un colloque sur les méthodes inter-culturelles de recherche comparative en psychologie sociale. Une table ronde sur les méthodes et les modèles d'études comparatives portant sur la construction des nations a été préparée par le Secrétariat ; elle aura lieu à Göteborg (Suède) du 28 août au 2 septembre. Le Secrétariat a pris une part active à la préparation du troisième séminaire européen pour la formation dans le traitement des données utiles à la recherche en sciences sociales, qui sera organisé, sous les auspices de la Commission nationale britannique, à l'Université d'Essex, du 26 août au 20 septembre.

c. Méthodes de quantification dans le domaine des sciences sociales

Projet 3. 241. 3

(16) On a achevé les préparatifs du cinquième stage d'études européen sur l'utilisation des mathématiques dans les sciences sociales, stage qui devait se tenir du 1er au 27 juillet 1968 à Gummersbach-Niedersessmar (République fédérale d'Allemagne) sous le patronage de la Commission nationale allemande pour l'Unesco. Ce stage a réuni 17 participants de dix pays.

d. Aide aux Etats membres pour le développement de la recherche fondamentale et appliquée dans le domaine des sciences sociales

Projet 3. 241. 5

(17) Dans le cadre du programme régional d'assistance technique, un stage d'études sur les méthodes de la recherche en matière de sciences sociales s'est

tenu dans une banlieue de Copenhague (Danemark) du 24 juin au 2 août 1968. Le stage était patronné par le Conseil national de coopération technique avec les pays en voie de développement et organisé par l'Institut national de recherche dans le domaine des sciences sociales. Il a réuni 23 participants de 13 pays.

(18) Une assistance dans le domaine des sciences sociales a été fournie aux Etats membres suivants : Australie, Burundi, Cambodge, Grèce et Uruguay.

Résolution 3. 242 :

e. Centre latino-américain de recherches en sciences sociales (CENTRO)

Projet 3. 242. 1

(19) Le Département a continué à fournir un soutien actif au CENTRO. Une évaluation des activités du Centre, faite à la demande du Gouvernement brésilien, a été menée à bien.

Résolution 3. 2431

f. Centre européen de coordination, de recherche et de documentation en sciences sociales (Vienne)

Projet 3. 2431. 1

(20) Le Centre de Vienne fonctionne comme partie intégrale du Conseil international des sciences sociales. La question se pose de savoir s'il ne conviendrait pas de lui donner un statut juridique propre, lui assurant autonomie et personnalité juridique distinctes du Conseil. Le Comité directeur du Centre, réuni à Moscou (1-3 avril 1968) a commencé l'examen de cette question et en a confié l'étude approfondie à un comité spécial composé de MM. A. Schaff (Pologne), Kerschagl (Autriche), Szabo (Hongrie), H. Friis (Danemark), Rumiansev (URSS) et J. Stoetzel (France).

Résolution 3. 244. 2

g. Activités régionales en Asie : recherche fondamentale et appliquée dans le domaine des sciences sociales

Projet 3. 2442. 1

(21) Le conseiller régional en matière de recherche sur les sciences sociales auprès de l'Institute of Economic Growth de Delhi a commencé en mars sa première visite des Etats membres. Des dispositions ont été prises en vue de l'organisation du deuxième cours de formation sur les aspects sociaux du développement économique qui aura lieu à Delhi à l'automne de 1968.

II. 3 Sciences sociales, sciences humaines et culture

5. ACTIVITES DE SCIENCES SOCIALES APPLIQUEES EN CE QUI CONCERNE L'ACCES DES FEMMES A L'EDUCATION, LA DEMOGRAPHIE, LA SCIENCE ET LA TECHNOLOGIE ET L'EVALUATION

a. Application des sciences sociales dans les domaines relatifs à l'accès des femmes à l'éducation

Projet 3. 251. 1

(22) Un spécialiste des sciences sociales travaille en collaboration étroite avec les spécialistes de l'éducation afin qu'il soit dûment tenu compte des facteurs sociologiques pour l'exécution du projet.

b. L'éducation et l'évolution démographique

Projet 3. 252. 1

(23) Une petite réunion de consultants des Etats-Unis d'Amérique, de France, d'Inde et de Suède s'est tenue à l'Unesco en mars 1968 pour élaborer et arrêter un plan d'étude des rapports entre l'éducation, le taux de natalité et les fluctuations démographiques intérieures. Un contrat a été signé avec l'Union internationale pour l'étude scientifique de la population en vue de la rédaction d'une version revue et augmentée de la publication de l'Unesco "Les sciences sociales dans l'enseignement supérieur : démographie".

c. Problèmes socio-culturels de l'implantation de la science et de la technologie dans les sociétés contemporaines

Projet 3. 253. 1

(24) L'exécution de ce projet a progressé en Argentine, où un contrat a été signé avec l'Université de Cordoba en vue de la réalisation d'une étude expérimentale.

6. ACTIVITES INTERDISCIPLINAIRES RELATIVES AUX DROITS DE L'HOMME ET AUX PROBLEMES ECONOMIQUES, SOCIAUX ET CULTURELS DES PAYS AYANT RECEMMENT ACCEDÉ A L'INDEPENDANCE, AUX CONSEQUENCES ECONOMIQUES ET SOCIALES DU DESARMEMENT ET A LA RECHERCHE SUR LA PAIX

Résolutions 14 C/3. 261 et 14 C/3. 262

a. Promotion du respect universel des droits de l'homme

Projet 3. 262. 1

(25) On a procédé aux préparatifs de la réunion internationale d'experts sur les droits culturels en

tant que droits de l'homme, qui s'est tenue à l'Unesco du 8 au 13 juillet 1968. Des spécialistes des arts, des moyens de grande information, de la philosophie et des sciences sociales y participaient. Un document de travail établi par le Secrétariat et les communications des participants ont servi de base aux débats.

b. Elimination des préjugés raciaux

Projet 3. 262. 2

(26) La Déclaration sur la race et les préjugés raciaux adoptée en septembre 1967 a été largement diffusée en quatre langues : anglais, espagnol, français et russe.

Résolution 14 C/3. 264

c. Recherches sur la paix

Projet 3. 264. 2

(27) On a procédé à des échanges de vues en janvier 1968 avec les secrétaires généraux de l'Association internationale de recherche sur la paix et des conférences Pugwash et avec un consultant en matière de recherche sur la paix. Ces échanges de vues ont permis d'élucider la notion et les possibilités de recherche sur la paix et de définir une orientation pour ce qui est de la contribution particulière que l'Unesco pourrait faire dans ce domaine. Le consultant a terminé une étude intitulée "Thoughts on Peace Research with some References to the Developing Countries".

Résolution générale 10

d. Colloque sur les inégalités du développement

Projet 6. 43

(28) Le Directeur général a décidé d'annuler le colloque sur les inégalités du développement et la paix qui devait se tenir en juillet 1968.

7. ANALYSE ECONOMIQUE DU ROLE DE L'EDUCATION, DE LA SCIENCE, DE LA TECHNOLOGIE ET DE L'INFORMATION DANS LE DEVELOPPEMENT

a. Analyse économique du rôle de l'éducation et de l'alphabétisation dans le développement

Projet 3. 27. 1

(29) On a terminé les préparatifs du stage d'étude régional sur les investissements dans l'éducation dans les Etats arabes qui doit se tenir à Beyrouth du 16 au 24 septembre 1968.

b. Analyse économique du rôle de la science, de la technologie et de l'information dans le développement

Projet 3. 27. 2

(30) On a fait des préparatifs en vue de la réunion d'experts sur les aspects économiques de la science et de la technologie qui se tiendra en décembre 1968. L'Association internationale des sciences économiques participe activement à l'organisation de cette réunion.

(31) Une réunion d'experts s'est tenue au Siège de l'Unesco, les 11 et 12 juin 1968, sur l'utilisation de l'analyse coût-bénéfices dans le domaine des connaissances existantes (l'évaluation des projets). Les communications spécialement rédigées par les experts pour cette réunion seront vraisemblablement publiées.

C. CULTURE

1. COOPERATION INTERNATIONALE DANS LE DOMAINE DE LA CULTURE

Projet 3. 31. 1

(32) Des subventions ont été versées à sept organisations internationales non gouvernementales accréditées. Conformément à la décision du Conseil exécutif, l'octroi de la subvention de l'Association internationale des arts plastiques a fait l'objet d'une étude et d'une recommandation du Directeur général (78 EX/22) qui ont abouti à une décision favorable à ce sujet (78 EX/Décisions, 7. 11).

2. ETUDES

Résolution 3. 321

a. Enquête internationale sur les tendances principales de la recherche dans le domaine des sciences sociales et humaines (deuxième partie)

Projet 3. 321. 1

(33) Les travaux ont porté sur les domaines juridique, historique, philosophique et sur celui des expressions artistiques et littéraires. Trois spécialistes ont accepté les responsabilités de rapporteurs internationaux : le professeur V. Knapp (Tchécoslovaquie), pour le chapitre juridique ; le professeur G. Barraclough (Royaume-Uni), pour le chapitre historique ; le professeur M. Dufrenne (France), pour le chapitre consacré aux expressions artistiques et littéraires. Le travail est relativement avancé en ce qui concerne les sciences du droit.

(34) Les commissions nationales d'un certain nombre d'Etats membres ont annoncé une contribution

à l'étude internationale, certaines d'entre elles se proposant à cette occasion d'examiner les conditions de développement de la recherche scientifique nationale dans les domaines considérés.

Résolution 3. 323 Cultures orientales

b. L'apport du Japon à l'art contemporain

Projet 3. 323. 1

(35) Un ensemble d'études confiées à des spécialistes, japonais et occidentaux, dans les domaines de l'architecture, de la musique, du théâtre et des littératures, a été mené à bien. Ainsi se trouve achevée la préparation, en collaboration avec la Commission nationale japonaise de la table ronde (Tokyo-Kyoto), 24-30 septembre, qui doit s'attacher surtout aux possibilités nouvelles ouvertes à la création artistique, par la rencontre de cultures diverses.

(36) Les oeuvres destinées à figurer à l'exposition qui illustrera cette rencontre ont été sélectionnées, compte tenu des recommandations d'un groupe international de critiques et d'historiens d'art.

c. Etudes des civilisations des peuples de l'Asie centrale

Projet 3. 323. 2

(37) Des centres pour la coordination des recherches ont été établis, à partir d'institutions existantes : en Afghanistan pour l'archéologie ; en Inde, pour l'histoire des idées ; en Iran pour les littératures ; au Pakistan pour l'histoire des sciences ; en URSS pour l'étude de l'art timouride.

(38) Le Ve Congrès international d'archéologie et d'art iraniens (Téhéran, avril) a contribué au projet en organisant des consultations scientifiques sur l'art des Koushans et sur l'art timouride.

d. Guide des sources de l'Histoire de l'Asie

Projet 3. 323. 5

(39) Le Conseil international des archives a tenu à Aix-en-Provence (17-20 avril) une réunion pour déterminer les méthodes d'élaboration et le plan de publication de ce guide.

Résolution 3. 324 Cultures africaines

e. Histoire générale de l'Afrique

Projet 3. 324. 2

(40) Un centre de recherches et de documentation en tradition orale pour la Vallée du Niger a été établi à Niamey. Il se consacre à la collecte, à la préservation et à l'étude de la tradition orale, en liaison avec les instituts des Etats membres participant au projet.

II. 3 Sciences sociales, sciences humaines et culture

f. Etudes sur la linguistique africaine

Projet 3. 324. 3

(41) Une série de textes - lexiques et matériel de lecture - utilisant les transcriptions élaborées en 1967 par des experts - a été soumise aux Etats membres intéressés pour une mise au point finale en vue de leur publication.

g. Les apports culturels africains en Amérique latine

Projet 3. 324. 5

(42) Des études sur les apports africains (influences religieuses, modes de vie, littératures, musique) ont été rédigées par des spécialistes, ainsi qu'un aperçu de la situation actuelle dans ce domaine de recherches. Ces travaux seront présentés à une réunion internationale d'experts (La Havane, décembre) et pourront ensuite être publiés.

h. Guide des sources de l'histoire de l'Afrique

Projet 3. 324. 6

(43) Le Conseil international des archives a pris lors de la réunion d'Aix-en-Provence les dispositions nécessaires pour achever et remettre à l'Unesco avant la fin de 1968, le Guide des sources de l'histoire de l'Afrique.

Résolution 3. 325 Cultures de l'Amérique latine

i. Etudes des cultures de l'Amérique latine

Projet 3. 325. 1

(44) Conformément au plan d'études recommandé par la réunion d'experts tenue à Lima en décembre 1967, la mise en oeuvre de ce projet a commencé par l'enquête portant sur les littératures.

Résolution 3. 326 Cultures européennes

j. Etudes des cultures européennes

Projet 3. 326. 1

(45) L'Association internationale des études balkaniques et du sud-est européen a organisé à Paris, du 9 au 12 avril, une réunion sur "La philosophie des lumières et la genèse de la conscience nationale chez les peuples du sud-est européen".

3. LA CREATION ET L'EDUCATION ARTISTIQUE

Résolution 3. 331

a. Etudes sur les moyens nouveaux d'expression dans la culture contemporaine

Projet 3. 331. 1

(46) Une table ronde sur "les nouveaux cinéma et télévision d'Amérique latine" a eu lieu à l'Ecole des communications de l'Université de São Paulo (Brésil), du 24 au 28 juin. Le Secrétariat y a présenté sept études sur la situation et les perspectives de la recherche du cinéma et de la télévision en Argentine, Brésil, Colombie, Cuba, Mexique, Uruguay et Venezuela. Les différents thèmes traités ont permis de définir des lignes d'action pour le développement du cinéma et de la télévision dans les pays d'Amérique latine. Le volume "Musical theatre in a changing society" a paru.

b. Aide à la création artistique dans le monde moderne

Projet 3. 331. 2

(47) De la Table ronde sur les politiques culturelles tenue à Monaco du 18 au 22 décembre 1967, s'est dégagé un accord sur certains points fondamentaux. Il a été notamment souligné que, quelle que soit la mesure dans laquelle l'Etat intervient et la forme que prend son intervention, la liberté créatrice doit être sauvegardée. Le rapport de la Table a fait l'objet d'une distribution générale.

c. Technologie et création artistique dans le monde contemporain

Projet 3. 331. 3

(48) Un colloque international sur les rapports entre les arts et les sciences et leurs influences réciproques dans le contexte de la civilisation contemporaine a été organisé par l'Unesco à Tbilisi (URSS) du 9 au 13 avril. D'éminents spécialistes de l'esthétique, des beaux-arts, de l'architecture, du dessin industriel, du théâtre, du cinéma, de la musique et des sciences naturelles ont participé à cette réunion ; celle-ci a permis de procéder à une étude générale et à des échanges de vues sur les rapports entre ces deux branches d'activité et sur les effets de ce phénomène sur la vie contemporaine.

d. Encouragement et aide aux créateurs

Projet 3. 331. 5

(49) Des bourses ont été octroyées à des artistes créateurs de 24 Etats membres.

## Résolution 3. 332

e. Aide aux Etats membres en matière d'éducation artistique

## Projet 3. 332. 4

(50) Le Secrétariat a continué à participer aux activités des Etats membres, sur leur demande, pour les aider à exécuter des programmes d'éducation dans le domaine des arts visuels, de la musique, de l'art dramatique et de la danse. Une réunion d'experts organisée par la Commission nationale finlandaise pour l'Unesco s'est tenue à Helsinki du 5 au 9 février pour étudier les aspects interdisciplinaires internationaux du projet de programme de l'Unesco sur "L'homme et son milieu". Un colloque international consacré à l'"Architecture dans les pays en voie de développement" a été organisé par la Commission nationale marocaine pour l'Unesco en coopération avec l'Union internationale des architectes (Agadir, 27 avril-4 mai). La Commission nationale italienne pour l'Unesco a organisé, avec la coopération de la Biennale de Venise et de la Société internationale pour l'éducation artistique, une réunion consacrée à l'enseignement des arts visuels aux enfants, aux jeunes et aux adultes (Venise, 18-20 juin).

4. PRESERVATION ET MISE EN VALEUR DES BIENS CULTURELS, DES MONUMENTS ET DES SITESa. Mesures internationales

## Résolutions 3. 3411 et 3. 3412

## i. Services nécessaires pour la mise en oeuvre d'instruments internationaux

## Projet 3. 3411. 1

Elaboration éventuelle d'une convention concernant les mesures à prendre pour interdire et empêcher l'importation, l'exportation et le transfert de propriété illicites des biens culturels

(51) Le Secrétariat a préparé un rapport et une étude préliminaire sur la possibilité et l'opportunité d'élaborer une convention internationale sur ce sujet. Le rapport a été soumis au Conseil exécutif lors de sa 78e session (78 EX/9) qui a décidé d'inscrire la question à l'ordre du jour provisoire de la quinzième session de la Conférence générale. Le Conseil exécutif a en outre demandé dans sa décision (78 EX/Décisions, 4. 4. 3), au Directeur général de transmettre le résumé de la discussion qui a eu lieu à la Conférence générale en recommandant à cette dernière de procéder à un débat sur cette question.

## Résolution 3. 3412

## ii. Recommandation concernant la sauvegarde des biens culturels menacés par des travaux publics ou privés

## Projet 3. 3412. 1

(52) Le projet de recommandation concernant la préservation des biens culturels mis en péril par des travaux publics ou privés a été communiqué aux Etats membres en février.

(53) Un comité d'experts intergouvernementaux s'est réuni à l'Unesco du 11 au 20 mars 1968 pour examiner la recommandation. Des experts et observateurs de 55 Etats membres, du Saint-Siège et de plusieurs organisations intergouvernementales et non gouvernementales ont participé à cette réunion.

(54) Le rapport du Comité et le projet révisé de recommandation sont reproduits dans le document 15 C/14, qui sera soumis à la Conférence générale à sa quinzième session pour approbation et adoption.

b. Promotion sur le plan international et assistance technique aux Etats membres

## Résolution 3. 342

## i. Echange d'informations sur la conservation des biens culturels et aspects techniques de la protection des biens culturels

## Projets 3. 342. 1 et 3. 342. 2

(55) Une réunion d'experts a eu lieu au Siège de l'Unesco à Paris entre le 26 février et le 2 mars 1968, pour coordonner, en vue de leur adoption à l'échelon international, les principes et les critères scientifiques, techniques et juridiques applicables dans le domaine de la protection des monuments et des sites. Elle a suggéré que cette protection devrait être envisagée sous l'angle national et sous l'angle international, afin de la concevoir selon des règles inspirées dans la mesure du possible de principes fondamentaux communs.

## ii. Coopération avec des institutions en vue de la protection du patrimoine culturel

## Projet 3. 342. 3

(56) Centre du Caire : L'aide de l'Unesco a permis au Centre de documentation et d'études sur l'histoire de l'art et de la civilisation de l'Egypte ancienne, de poursuivre ses activités. Le consultant de l'Unesco a contrôlé les diverses publications en cours, notamment celles du temple d'Amada, du temple d'El-Lessiyeh, l'étude du tombeau de Nefretari dans la vallée des reines, en même temps qu'il a pu mettre en train l'édition des relevés des graffites des nécropoles royales, relevés obtenus par le professeur Cerny en mission en Haute-Egypte depuis la fin janvier.

II.3 Sciences sociales, sciences humaines et culture

Trois experts de l'Institut géographique national se sont rendus également en Haute-Egypte dont deux à la charge du CNRS français pour assumer les relevés topographiques des graffites des vallées royales et exécuter les enregistrements photostéréoscopiques et photogrammétriques au Ramesseum.

c. Préservation et mise en valeur du patrimoine culturel dans leurs rapports avec le développement du tourisme

Résolution 3. 343

Projet 3. 343. 1

(57) Au cours d'une mission en Iran, en avril, le Directeur général a examiné avec le Premier ministre et d'autres membres du Gouvernement iranien le projet de préservation et de mise en valeur des sites et monuments dans le cadre du développement du tourisme.

(58) Certaines décisions ont été prises au sujet de ce projet à la faveur d'une correspondance entre le Gouvernement iranien et l'Unesco. Le Premier Ministre a également fait savoir au Directeur général que le Gouvernement avait affecté à ce projet une somme équivalant à environ 80 millions de dollars, dont plus de 4 millions seront consacrés à l'exécution de projets de restauration et de conservation de sept sites et monuments importants. Des priorités ont été définies pour les régions ci-après de l'Iran :

- (a) Fârs : les palais de Firouzâbâd et de Sarvestân et le château de Gala-é Dokhtar ;
- (b) Ispahan : la Masdjed-é-Djomeh et la Meidân-é-Châh ;
- (c) Iran septentrional : le mausolée d'Oldjâïtou à Soltânieh et Kara Kilissa près de Mâkou.

(59) Diverses missions ont été envoyées en Iran au cours du premier semestre et, depuis l'échange de lettres, d'autres sont à l'oeuvre, notamment en ce qui concerne le projet de "mise en valeur" des quartiers historiques de la ville d'Ispahan.

d. Campagne internationale pour la sauvegarde des monuments de Nubie

Projet 3. 344. 1

(60) Le Comité exécutif de la Campagne internationale a tenu sa quinzième session les 9 et 10 mai 1968. Il a plus particulièrement examiné le problème de la sauvegarde des monuments de Philae, le financement et l'achèvement du projet d'Abou Simbel et la poursuite de la Campagne archéologique en Nubie soudanaise.

(61) En ce qui concerne le premier point, le Comité exécutif a pris acte de la décision du Gouvernement de la République arabe unie qui, après l'étude du rapport du groupe d'experts sur la sauvegarde des monuments de Philae, réuni à Assouan du 16 au 21 avril 1968, a choisi, pour des raisons essentiellement

financières, le projet du démontage, du transfert et de la réerection des monuments de Philae sur un îlot voisin.

(62) Pour ce qui est du financement des travaux d'Abou Simbel, le Comité exécutif a constaté que l'aide internationale déjà dispensée par l'Unesco s'élevait à 17. 900. 000 de dollars des Etats-Unis et il a autorisé le Directeur général à mettre une somme de 1. 450. 000 dollars des Etats-Unis à la disposition de la République arabe unie pour la période comprise entre le 1er avril et le 30 septembre 1968 au titre des dépenses afférentes au contrat principal et à la rémunération des ingénieurs-conseils.

(63) La reconnaissance archéologique de la Nubie soudanaise s'est poursuivie sur les deux rives du Nil ; à la fin de la saison 1967-1968, il ne restait plus que 50 kilomètres à prospecter. D'autre part, cinq missions étrangères ont pendant la même saison fouillé les sites majeurs qui leur avaient été concédés. Les travaux se poursuivront normalement l'hiver prochain et seront terminés à la montée des eaux. En ce qui concerne la sauvegarde des monuments de la Nubie soudanaise, il ne reste plus qu'à achever la réerection du temple de Bouhen aux abords du nouveau Musée national de Khartoum.

e. Campagne internationale pour Florence et Venise

Projet 3. 345. 1

(64) Une réunion dite "Réunion internationale pour la sauvegarde du patrimoine culturel de Florence et de Venise" a été organisée conjointement par le Gouvernement italien et l'Unesco dans ces deux villes (9-11 novembre et 13-15 novembre 1967) pour faire le point des travaux menés à bien en un an et des tâches restant à accomplir. A la suite de cette réunion, il a été décidé de constituer deux comités internationaux de caractère consultatif, l'un pour Florence, l'autre pour Venise, et dont le second serait compétent non seulement pour la restauration des biens culturels endommagés par les hautes eaux de novembre 1966, mais aussi pour les problèmes spécifiquement vénitiens intéressant la sauvegarde à long terme et la mise en valeur culturelle de la cité.

(65) Au cours du premier semestre de 1968, l'Unesco a poursuivi sa coopération avec les autorités italiennes, notamment par l'intermédiaire de son Bureau créé à Rome pour les besoins de la Campagne. Elle a continué de financer un certain nombre de projets à Florence et à Venise. A Florence, elle a fourni certains appareils et équipements destinés au nouveau laboratoire de restauration de la Fortezza da Basso (Cabinet de restauration de la Fortezza aux Galeries), où le traitement de la surintendance toile et sur bois a progressé de façon très satisfaisante. De même, la première tranche du crédit de 30. 000 dollars qu'elle a accordé à la Direction des archives d'Etat de Florence a permis à celle-ci de poursuivre son programme de restauration. Enfin, l'Unesco s'est intéressée aux projets relatifs à la

réhabilitation et la modernisation de la Bibliothèque nationale de Florence en association avec diverses institutions spécialisées.

(66) A Venise, l'enquête sur l'état de la conservation des oeuvres d'art conduite par la Surintendance aux Galeries et financée par l'Unesco (20.000 dollars), commencée au mois de mars 1968, était très avancée au 30 juin. Le principe d'une enquête similaire portant sur les églises et palais de Venise a été adopté. Cet "inventaire de protection" sera réalisé sous l'autorité de la Surintendance aux monuments de la ville grâce à un crédit de 20.000 dollars de l'Unesco, avec la collaboration du Centre international d'études pour la conservation et la restauration des biens culturels (Rome), par des équipes d'architectes locaux ou mis à la disposition de la Surintendance par le Centre de Rome. Il devrait demander de trois à quatre mois et être achevé à la fin de 1968.

(67) Le Secrétariat a réalisé une importante étude documentaire de synthèse sur les problèmes de Venise, traitant de tous les aspects - lagunaires et géophysiques, économiques et humains, artistiques et culturels - qui définissent la situation présente de la ville. Cette étude devrait servir notamment à orienter le Comité consultatif pour Venise dans la définition d'un programme d'action et de promotion à long terme, qui bénéficierait aussi des résultats dégagés par les deux enquêtes portant sur les oeuvres d'art et les monuments.

f. Développement des musées

i. Mise en oeuvre d'instruments internationaux, collaboration internationale et échange d'informations

Projet 3. 346. 1

(68) Le premier numéro du volume XXI de la revue "Museum" porte sur le thème : "Musée et éducation". Les articles cette fois ont été rédigés non pas par les conservateurs des musées, mais par des philosophes de l'art, des scientifiques, etc., qui représentent un point de vue tout à fait nouveau, en remettant en question, à bien des égards, les méthodes employées jusqu'à présent par les musées. Ce numéro spécial a servi de base aux discussions qui ont eu lieu au cours d'un colloque organisé par l'ICOP en coopération avec le comité international soviétique pour l'ICOM, et auquel l'Unesco a été représentée par un membre de la Section des monuments et musées.

ii. Manuels pour les musées

(69) Le manuel de recherches sur le terrain, consacré aux musées des pays en voie de développement a été envoyé à l'impression pour qu'il soit publié dans sa version anglaise avant la fin de 1968.

iii. Modernisation des musées et formation des conservateurs et des techniciens de musées

Projet 3. 346. 2

(70) Le stage d'études relatives à la formation des conservateurs et des techniciens de musées de toutes catégories a eu lieu à Alger (Algérie) entre le 1er et le 13 avril 1968, avec la participation de 9 experts des pays arabes, de 6 consultants de pays européens, de 2 représentants du Centre international pour l'étude de la conservation et la restauration des biens culturels, Rome, et du Conseil international des musées (ICOM), et de 22 observateurs algériens.

(71) Sous la direction de M. Jean Chatelain, directeur des musées de France, quatorze séances ont été consacrées aux travaux scientifiques du stage.

iv. Action en faveur des échanges d'objets originaux entre les musées

Projet 3. 346. 3

(72) L'Unesco a effectué une consultation auprès des Etats membres et des organisations internationales intéressées, sur les conclusions et les suggestions formulées par le comité d'experts réuni en 1966, pour étudier les problèmes des échanges d'objets originaux entre musées des différents pays, et de la reconstitution d'oeuvres démembrées. Quarante-deux réponses ont été reçues par le Secrétariat à la suite de cette consultation. Elles ont été étudiées et analysées dans un rapport dont les conclusions ont été présentées au Directeur général.

v. Reconstitution d'oeuvres démembrées

Projet 3. 346. 4

(73) Au Siège de l'Unesco a été organisée, entre le 17 et le 22 juin, une exposition de trois célèbres oeuvres reconstituées provisoirement ou définitivement. Il s'agit du tapis "parisien-cracovien" dont une moitié est conservée au Musée des arts décoratifs de Paris, et une moitié au Musée du Château royal de Wawel, Cracovie, du Polyptique de Paolo Veneziano, conservé au Département des peintures au Louvre, et du tableau représentant la bataille de Bergen du Rijksmuseum, Amsterdam. Ces oeuvres ont été prêtées généreusement par la France, la Pologne et les Pays-Bas. Le tapis a fait l'objet d'une exposition au Musée du Château royal du Wawel à Cracovie avant d'être présenté à Paris. En outre, un numéro spécial de "Museum" est en préparation sur la reconstitution des oeuvres démembrées.

II. 3 Sciences sociales, sciences humaines et culture

g. Laboratoires et centres régionaux de formation dans les pays en voie de développement

i. Centre-pilote régional de formation pour les techniciens de musées des pays d'Afrique à Jos (Nigeria)

Projet 3. 346. 5

(74) Le cinquième cours de muséographie organisé à Jos pour la formation des techniciens de musées africains par l'Unesco, en collaboration avec le Gouvernement nigérien, dans le cadre du PNUD (assistance technique) a débuté le 26 février 1968. Ce cours est suivi par 11 stagiaires originaires des Etats membres de l'Afrique tropicale.

(75) L'annonce du sixième cours en 1969 a été envoyée aux Etats membres intéressés.

ii. Laboratoire régional et Centre de formation de Mexico (Mexique)

Projet 3. 346. 6

(76) Le laboratoire régional latino-américain et le Centre de formation de Mexico ont organisé le premier cours à l'échelon régional pour l'étude de la préservation et la conservation des biens culturels. Ce cours a débuté à Mexico le 12 mars et s'étend sur le reste de l'année 1968. En plus des stagiaires mexicains, d'autres stagiaires originaires de Bolivie, Colombie, Cuba, Equateur, El Salvador, Honduras et la Jamaïque, ont bénéficié pour le suivre de bourses de l'Unesco accordées au titre de son Programme de participation. Des experts et de l'équipement ont été envoyés par l'Unesco à Mexico. Comme pour les cours de Jos, l'annonce du programme pour l'année prochaine a été adressée aux pays d'Amérique latine intéressés.

5. DIFFUSION DE LA CULTURE

Résolution 3. 35

a. Diffusion des littératures

Projet 3. 35. 2

i. Traduction d'oeuvres représentatives classiques et d'auteurs contemporains

(77) Deux traductions en langue arabe, cinq traductions en langue française et dix-sept traductions en langue anglaise ont enrichi la Collection Unesco d'oeuvres représentatives.

ii. Publications

(78) Le 14 juin, le Secrétariat a achevé la préparation du manuscrit du volume 20 de l'"Index

translationum". Cette bibliographie internationale annuelle recense 39.450 traductions publiées (principalement en 1967) dans 74 pays.

(79) Comme suite à la lettre circulaire envoyée en mai 1967 aux commissions nationales en vue de constituer une anthologie consacrée aux "Horreurs de la guerre", quatre experts se sont réunis les 25 et 26 avril à la Maison de l'Unesco, en vue de conseiller le Secrétariat dans la mise en oeuvre de ce projet. Conformément aux suggestions de ces experts, le Conseil international de la philosophie et des sciences humaines et le Conseil international des sciences sociales ont été consultés au sujet de la désignation du responsable de l'anthologie.

iii. Fourniture de textes de lecture dans les langues d'Asie

Projet 3. 35. 3

(80) La troisième réunion du Comité régional de coordination, composé de secrétaires permanents à l'éducation ou de secrétaires des ministères chargés de la fourniture des textes de lecture de 19 Etats membres d'Asie, s'est tenue à Kuala Lumpur (Malaisie) en avril. Une déclaration commune définissant les principes d'une action régionale future a été adoptée.

(81) Le programme de traduction visant à aider les pays d'Orient à se mieux comprendre, tout en facilitant la constitution d'une collection de textes en langues régionales à l'intention du grand public, a permis de choisir six ouvrages dont la traduction d'une langue nationale dans une autre est maintenant en cours.

(82) Dans le cadre du programme de prix, on continue à trier les manuscrits obtenus grâce à des concours littéraires organisés à l'échelon national ; 35 ouvrages seront primés et l'Unesco aidera à les faire paraître dans des collections à bon marché.

b. Diffusion des oeuvres d'art

Projet 3. 35. 4

(83) Trois nouveaux titres dans la collection Unesco de diapositives "Peintures et sculptures" : "Sculptures étrusques", "Toulouse-Lautrec" et "Henry Moore" ont paru respectivement en janvier, mars et mai. Ils ont été diffusés dans les Etats membres.

c. Diffusion des oeuvres musicales

Projet 3. 35. 5

(84) Avec l'aide financière de l'Unesco, le Conseil international de la musique a organisé la 14e session annuelle de la "Tribune internationale des compositeurs". Cette réunion a eu lieu à la Maison de l'Unesco du 20 au 25 mai 1968 ; 28 organismes de radiodiffusion se sont fait représenter à la réunion

de la Tribune dont le palmarès s'établit comme suit : "La deuxième symphonie du compositeur polonais Witold Lutoslawski" ; "Exercices pour Cydli", études pour soprano, flûte et harpe du Tchécoslovaque Jan Kapr ; "La baleine", cantate pour chœur, orchestre et récitant du britannique John Taverner. Deux nouveaux diques ont paru dans la collection Unesco (Anthologie musicale de l'Orient), l'un consacré à la musique Mevlevi (Turquie I), l'autre à la musique carnatique (Inde IV).

Résolution 9.1

6. TOURISME CULTUREL

Projet 6.33 (S)

(85) Une réunion d'experts sur les mesures propres à encourager le tourisme culturel s'est tenue à Tunis du 15 au 20 janvier 1968, sur l'invitation

généreuse du Gouvernement tunisien. Seize experts ainsi que des représentants des Nations Unies et de diverses organisations non gouvernementales (ICOM, ICOMOS, UIA et UIOOT) participaient à la réunion.

(86) Le Comité a fait plusieurs recommandations fondées sur l'idée qu'en l'absence de plans de développement et de financement de projets de conservation, le patrimoine culturel de l'humanité serait condamné à disparaître. Il est aussi apparu que l'attrait des régions, des monuments et des sites présentant un grand intérêt historique ou esthétique, ainsi que des institutions culturelles est l'un des ressorts principaux du tourisme. Les experts ont été d'avis que le tourisme est devenu un facteur essentiel du développement social et économique d'un pays et un élément important de l'équilibre de la balance des comptes. On a également reconnu qu'il est désormais possible, dans bien des pays, de considérer le financement des programmes de conservation comme une forme d'investissement pour le développement économique.

## CHAPITRE 4

## INFORMATION

## INTRODUCTION

(1) Si l'exécution du programme s'est poursuivie à un rythme normal et parfois accéléré dans la plupart des domaines d'activité du Secteur de l'information, certains événements d'une importance particulière se sont produits durant la période considérée.

(2) La réunion des experts désignés par les cinq Unions régionales de radiodiffusion et par les commissions nationales pour l'Unesco en Amérique du Nord, qui s'est tenue en janvier 1968, a marqué une étape importante dans la préparation des arrangements internationaux qui sont nécessaires si l'on veut que les progrès rapides des techniques de communication spatiale puissent servir pleinement les objectifs de l'Unesco, à savoir favoriser le développement de la "télé-éducation", intensifier les échanges culturels et assurer la libre circulation de l'information entre les pays et à l'intérieur des pays. Cette réunion à laquelle assistaient plusieurs présidents et secrétaires généraux de ces organismes, ainsi que des directeurs généraux de services nationaux de radiodiffusion, a donné aux représentants de toutes les unions régionales une première occasion de procéder, sous les auspices de l'Unesco, à des échanges de vues sans caractère officiel sur des questions d'intérêt commun, dans la perspective d'une coopération internationale élargie.

(3) Après l'étude entreprise par un groupe d'experts qui a été envoyé en Inde vers la fin de 1967, à la demande du gouvernement de ce pays, une mission analogue s'est rendue au Brésil en mai 1968, sur l'invitation du Gouvernement brésilien, en vue de lui donner des avis sur l'emploi des satellites pour le développement de ces pays se livrent à. Les autorités compétentes de ces pays se livrent à une étude suivie de ces deux projets et il est prévu qu'elles continueront à bénéficier de l'avis d'experts de l'Unesco, conformément à la recommandation formulée par le Conseil exécutif à sa 78e session.

(4) Le programme à long terme d'action en faveur du livre a été étendu au continent africain par l'organisation d'une réunion d'experts sur la production et la diffusion des livres, qui s'est tenue à Accra au mois de février.

(5) Les activités visant à améliorer les moyens d'éducation et de formation de spécialistes de l'information, ainsi que les efforts tendant à faire accepter l'emploi des techniques d'information pour l'éducation extrascolaire y compris l'alphabetisation, ont progressé régulièrement.

(6) Dans le domaine de l'information du public, l'Année internationale des droits de l'homme a bénéficié d'une très grande attention, tandis que les efforts visant à encourager l'examen d'autres problèmes cruciaux qui se posent à la communauté internationale ont donné des résultats prometteurs, comme en témoigne la façon dont la presse et la radio en particulier ont rendu compte du Colloque sur le thème "La recherche sur le cerveau et le comportement humain", qui s'est tenu au Siège de l'Unesco. Le "Courrier" a continué de signaler à ses lecteurs les activités déployées en faveur de la paix par d'autres organisations du système des Nations Unies.

(7) Les activités du programme du nouveau Département de la documentation, des bibliothèques et des archives ont été consolidées, et la coopération avec les organisations professionnelles intéressées a été renforcée. Une nouvelle impulsion a été donnée au programme concernant les archives.

(8) Tandis que l'Office des statistiques continuait à contribuer à l'exécution du programme de l'Unesco dans son ensemble et aidait, en particulier, à préparer les conférences ministérielles prévues dans le courant de l'année, les efforts tendant à favoriser l'établissement de meilleures statistiques dans le domaine de la science se sont concentrés, durant la période considérée, sur l'Amérique latine. De nouveaux concours ont été prêtés à l'OIT pour les études régionales sur les ressources humaines qui ont pour but d'établir des plans relatifs à la main-d'oeuvre pour l'Asie et l'Amérique latine.

## II. 4 Information

A. LIBRE CIRCULATION DE L'INFORMATION  
ET ECHANGES INTERNATIONAUX

## 1. RECHERCHE ET PUBLICATIONS

## Résolution 4. 11

## Projet 4. 11. 1

(9) Le Secrétariat met actuellement au point, avec l'aide de consultants, un questionnaire qui sera adressé à tous les Etats membres pour apprécier et évaluer la circulation internationale des hommes de science, des ingénieurs et des techniciens.

(10) La rédaction d'une étude de l'Unesco sur le rôle des étudiants des pays d'Orient qui ont reçu leur formation universitaire en Occident a été menée à bien ; cette étude sera publiée conjointement avec l'Universitetsforlaget de Norvège, sous le titre "Students as Links between Cultures".

2. MESURES POUR LA LIBRE  
CIRCULATION DE L'INFORMATION  
ET ECHANGES INTERNATIONAUX

## Résolution 4. 12

## Projet 4. 12. 2

(11) Les Etats membres ont été invités à informer l'Unesco des mesures qu'ils ont prises pour donner suite aux recommandations formulées par les experts gouvernementaux réunis à Genève en novembre 1967, qui se sont prononcés en faveur d'une large application des accords de l'Unesco relatifs à l'importation d'objets de caractère éducatif, scientifique ou culturel.

(12) Un nouveau pays, le Niger, est devenu partie contractante à l'Accord visant à faciliter la circulation internationale du matériel visuel et auditif de caractère éducatif, scientifique et culturel (adopté à Beyrouth en 1948) ; cela porte à 20 le nombre des Etats ayant adhéré à cet accord. Le Niger et Malte ont adhéré à l'Accord pour l'importation d'objets de caractère éducatif, scientifique ou culturel (adopté à Florence en 1950), ce qui porte à 55 le nombre des Etats parties audit accord.

(13) Le Conseil de coopération douanière a adopté à l'unanimité un projet de convention, élaboré avec le concours de l'Unesco, sur l'importation temporaire de matériel scientifique ; cette convention restera ouverte à la signature jusqu'en juin 1969. La coopération avec le Conseil s'est également poursuivie pour l'application de trois autres conventions sur l'importation temporaire de diverses catégories de matériel présentant un intérêt pour l'Unesco.

## Projet 4. 12. 3

(14) En réponse à des demandes d'Etats membres, deux projets ont été approuvés au titre du Programme

ce participation, à savoir : contribution à une campagne destinée à faire mieux connaître la Déclaration des principes de la coopération culturelle internationale (Inde) et octroi d'une bourse d'études dans le domaine des relations culturelles (Philippines).

3. DEVELOPPEMENT DE L'EMPLOI  
DES COMMUNICATIONS SPATIALES  
POUR AIDER A ATTEINDRE LES  
OBJECTIFS DE L'UNESCO

## Résolution 4. 13

## Projet 4. 13. 1

(15) Une réunion d'experts sur l'utilisation des communications spatiales pour la radiodiffusion s'est tenue au Siège de l'Unesco, du 24 au 26 janvier 1968, afin de donner des avis sur les arrangements internationaux requis dans ce domaine. Les experts ont examiné la nécessité d'accords entre organismes ou unions de radiodiffusion pour l'échange de programmes et en matière de droit d'auteur et de droits voisins, ainsi que la nécessité d'arrangements concernant la transmission, le rassemblement et la diffusion de nouvelles par satellite. La réunion, à laquelle assistaient des experts des unions internationales et régionales de radiodiffusion, d'Amérique du Nord et du Comité international des télécommunications de presse, ainsi que des observateurs de l'Organisation des Nations Unies et de l'Union internationale des télécommunications, a permis de renforcer la coopération entre les organismes de radiodiffusion afin que les communications par satellite soient utilisées efficacement et que des plans soient établis pour résoudre les problèmes juridiques, administratifs et techniques de plus en plus complexes qui se poseront dans l'avenir.

## Projet 4. 13. 2

(16) Un rapport a été rédigé à l'intention de la Conférence des Nations Unies sur l'exploration et les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique, qui doit se tenir à Vienne en août 1968. Le rapport traite de l'emploi des communications spatiales pour favoriser la libre circulation de l'information et intensifier les échanges culturels, ainsi que des arrangements internationaux qui seront nécessaires dans ce domaine.

## Projet 4. 13. 3

(17) Lors de sa 78e session, le Conseil exécutif a examiné un résumé du rapport de la mission d'experts de l'Unesco qui, à la demande du Gouvernement indien, a étudié sur place la possibilité d'employer les communications par satellite en Inde pour l'éducation et à d'autres fins similaires. Le Conseil a recommandé qu'une assistance continue d'être fournie à l'Inde, à la demande de son Gouvernement,

pour les études nécessaires sur l'emploi des communications par satellite ; le Gouvernement indien examine actuellement la possibilité d'exécuter un projet concernant l'emploi de communications par satellite, en tenant compte des conclusions de la mission de l'Unesco.

(18) A la demande du Gouvernement du Brésil, une mission de l'Unesco composée de trois experts s'est rendue dans ce pays, en mai et juin, pour examiner la possibilité d'employer les communications par satellite pour la télévision éducative. La mission comprenait un spécialiste de la radiodiffusion, un spécialiste de la télévision éducative et un haut fonctionnaire du Secrétariat de l'Union internationale des télécommunications.

## B. MOYENS D'INFORMATION

### 1. DEVELOPPEMENT DES MOYENS D'INFORMATION ET FORMATION DE SPECIALISTES DE L'INFORMATION

Résolution 4. 221

Projet 4. 221. 1

(19) L'Institut de l'information de l'Université de Dakar (Sénégal) a organisé, du 5 février au 13 avril, un cours de perfectionnement à l'intention de journalistes de la presse écrite d'Afrique francophone, Quatorze boursiers de l'Unesco venus de onze pays de la région ont suivi ce cours, qui était dirigé par un consultant de l'Unesco.

Projet 4. 221. 4

(20) Le Centre international d'études supérieures de journalisme de l'Université de Strasbourg (France) a organisé, du 6 au 11 mai, son quinzième colloque international dont le thème était "La concentration des entreprises de presse et la liberté de la presse" et qui a été suivi par cinquante-quatre participants et observateurs de vingt et un pays. Le Centre a également organisé, du 20 mai au 14 juillet, son stage annuel de formation pour les journalistes des pays en voie de développement. Cinq boursiers de l'Unesco figuraient parmi les participants.

Projet 4. 221. 5

(21) L'Unesco a continué à fournir aux Etats membres qui en ont fait la demande, les services d'experts et de consultants. Un spécialiste de la radiodiffusion a prêté son concours à l'Institut de l'information de l'Université des Philippines. Un consultant a été envoyé au Liban pour donner des avis sur les statuts et le programme d'études de l'Institut de l'information de l'Université du Liban. Un expert a conseillé le Gouvernement turc au sujet du développement de la production de films d'enseignement et de documentaires. Un consultant a aidé

les autorités éthiopiennes à réorganiser les services audio-visuels du pays. Des missions de consultants pour la formation de spécialistes de l'information se sont rendues en Turquie et en Thaïlande.

### 2. ACTION EN FAVEUR DU LIVRE - PRODUCTION ET DISTRIBUTION

Résolution 4. 222

Projet 4. 222. 1

(22) Une réunion d'experts sur la promotion du livre en Afrique s'est tenue à Accra (Ghana) du 13 au 19 février 1968. Parmi les participants figuraient des experts de vingt-trois pays africains, ainsi que des observateurs d'un certain nombre de pays qui produisent des livres et d'organisations internationales et non gouvernementales. Les participants ont souligné que les plans relatifs à la promotion du livre devaient être intégrés dans l'effort global de développement d'une nation, et ont insisté sur la nécessité de fixer, à titre provisoire, des objectifs minimaux pour l'expansion de l'offre de livres dans la région jusqu'en 1980. A cet égard, les participants ont estimé que l'Unesco pourrait aider les Etats membres en procédant à des études et des recherches sur les objectifs nationaux immédiats et à long terme, et dans le domaine de la formation. Le rapport final de la réunion a été soumis à l'examen de la Conférence des Ministres africains de l'éducation, réunie à Nairobi en juillet 1968.

### 3. APPLICATION DES TECHNIQUES DE L'INFORMATION A L'EDUCATION EXTRASCOLAIRE

Résolution 4. 23

Projet 4. 23. 1

(23) L'application d'un projet expérimental inter-départemental ayant pour but de définir la politique à suivre et les moyens à employer pour faciliter l'accès des femmes à l'enseignement supérieur en Haute-Volta a permis d'établir un plan opérationnel qui fait appel aux techniques audio-visuelles, à la radio et aux affiches.

Projet 4. 23. 2

(24) Un sociologue, un spécialiste des techniques d'alphabétisation et d'éducation des adultes ainsi qu'un spécialiste de l'application des méthodes audio-visuelles à l'éducation des adultes sont affectés au projet-pilote de Dakar (Sénégal).

Projet 4. 23. 4

(25) Un spécialiste des moyens audio-visuels a été nommé au Centre audio-visuel qui a été créé au

## II. 4 Information

Niger en 1965. Il a pour tâche de procéder à un examen critique de la situation financière du Centre et de rattacher plus étroitement ses activités aux besoins croissants du pays. Un plan d'études qui définit des secteurs prioritaires, par exemple dans le domaine de l'éducation générale des adultes, a été établi à cet effet ; ce plan a été adopté par les autorités du Niger.

(26) Le spécialiste de la radiodiffusion éducative en Afghanistan a proposé un plan d'opération en trois étapes, qui tient compte des ressources financières disponibles : formation de maîtres au niveau primaire ; formation de moniteurs pour l'alphabétisation ; développement rural. Cet expert s'occupe également de former du personnel pour les programmes de radiodiffusion.

(27) Un réseau de "radio clubs" pour l'écoute en commun de programmes éducatifs a été organisé dans les régions rurales du Togo avec l'aide d'un expert de l'Unesco. Cet expert, dont la mission s'est terminée à la fin de mars, a également établi un programme complet pour la formation professionnelle du personnel de la radiodiffusion à tous les niveaux.

(28) En collaboration avec le Département des moyens d'information et le Département de l'éducation des adultes, des projets d'alphabétisation fonctionnelle ont été lancés avec succès en Algérie, en Iran, à la Jamaïque, au Mali et en Ouganda.

(29) L'Unesco continue à coopérer avec le Gouvernement de la Pologne à l'exécution du projet-pilote relatif à l'emploi de la télévision dans l'enseignement technique supérieur.

### C. INFORMATION DU PUBLIC ET ACTION EN FAVEUR DE LA COMPREHENSION INTERNATIONALE

#### Résolution 4.31

#### 1. PRESSE ET PUBLICATIONS

##### a. Services destinés à la presse

##### Projet 4.31.1

(30) La presse quotidienne et périodique a été tenue régulièrement au courant des activités de l'Unesco par des contacts personnels et au moyen de communiqués, articles spéciaux et documents d'information distribués dans les langues officielles de l'Organisation.

(31) On a signalé à l'attention de la presse le Colloque sur "La recherche sur le cerveau et le comportement humain" (56 journalistes accrédités), le Colloque sur le rôle du marxisme dans le développement de la pensée scientifique contemporaine, le programme de promotion du tourisme culturel et de sauvegarde des monuments, l'heureuse issue de la Campagne de Nubie et le programme relatif aux satellites de télécommunications.

(32) Les activités de l'Unesco ont donné lieu à 708 rencontres de journalistes, à la distribution de 745 photographies, à 15 entrevues spéciales, à 3 conférences de presse et à 3 visites de groupes de journalistes. Au total, 55 communiqués de presse, 15 documents d'information et 2 articles spéciaux ont été distribués à 37.980 destinataires.

(33) Les trois éditions du bulletin bimensuel "Informations-Unesco" - édition anglaise, française, et espagnole - ainsi que les éditions en langue arabe et russe, ont paru régulièrement. Au total, 55 articles signés ont été consacrés à des problèmes internationaux ou à des activités se déroulant dans vingt-sept Etats membres ; les thèmes abordés ont été l'éducation (15 articles), la coopération et la compréhension internationales (12), la science et le développement (13), et la culture (15). Les articles les plus largement reproduits ont été ceux qui traitaient de la recherche sur le cerveau et des techniques audio-visuelles. Plus de 2.100 justificatifs et 1.350 demandes de photos ont été reçus.

##### b. Chronique de l'Unesco

##### Projet 4.31.2

(34) La "Chronique de l'Unesco" a continué à paraître chaque mois en anglais, en arabe, en espagnol et en français, et a rendu compte régulièrement des activités de l'Organisation et des commissions nationales.

(35) Parmi les principaux thèmes abordés figurent l'accès à l'enseignement supérieur, l'éducation extrascolaire, la formation scientifique et technique en Afrique, l'application des techniques de l'information à l'éducation des adultes et à l'alphabétisation, la recherche sur le cerveau et le comportement humain, les politiques culturelles, l'Unesco et les Droits de l'homme, la promotion du livre en Afrique.

##### c. Autres publications

##### Projet 4.31.3

(36) Trois brochures de la série "L'Unesco et son programme" ont été traduites et imprimées : "Des maîtres pour l'école de demain" par Jean Thomas, "Le droit à l'éducation" par Louis François, et "Children's Progress" par Richard Greenough. Une quatrième brochure sur la protection des biens culturels a été préparée.

## 2. COURRIER DE L'UNESCO

#### Résolution 4.32

##### Projet 4.32.1

(37) Les numéros du Courrier de l'Unesco parus en 1968 ont été placés sous le signe de l'Année

internationale des droits de l'homme. Le numéro de janvier était entièrement consacré à l'historique de la Déclaration et aux progrès réalisés au cours des vingt années écoulées. Le numéro de février traitait de la science et de l'humanisme de notre temps, du point de vue des droits de l'homme ; celui de mars, rédigé en collaboration avec l'Organisation mondiale de la santé, était consacré au droit à la santé, aujourd'hui et demain. Le numéro de mai, préparé avec le concours de la Commission des stupéfiants des Nations Unies, traitait de l'abus des stupéfiants et de la menace croissante qu'ils représentent. Le numéro spécial de juin était consacré à la sauvegarde du patrimoine culturel de l'humanité et aux efforts déployés par l'Unesco dans ce domaine.

### 3. INFORMATION PAR LA RADIO ET LES MOYENS VISUELS

#### Résolution 4.33

##### a. Programmes radiophoniques

##### Projet 4.33.1

(38) Au total, 232 nouveaux programmes ont été produits en anglais, espagnol, français et russe. Il s'agissait notamment de reportages, de documentaires, d'interviews, de tables rondes et des émissions "Radio Unesco". On a distribué 4.211 enregistrements de programmes aux organismes de radiodiffusion de 118 pays et aux services des Nations Unies à New York.

(39) Les questions suivantes ont été traitées : l'alphabétisation en Afrique ; l'élimination de la discrimination raciale ; les droits de l'homme ; les politiques culturelles ; la préservation des monuments ; les recherches sur le cerveau ; la Décennie hydrologique internationale ; l'espace et les communications par satellites ; l'information, nouvelle puissance mondiale ; les effets de la science sur la société, la jeunesse et le monde moderne. On a produit une série de 12 programmes en anglais, intitulée "Man and his brain", et trois programmes en français traitant du même thème ont été produits sous le titre "Connais-toi toi-même". Un programme en russe d'une demi-heure a été consacré aux recherches sur le cerveau et l'on prépare actuellement une adaptation en espagnol de la série anglaise. On a terminé une série de six programmes relatifs au développement en Asie, qui reposent sur les renseignements recueillis par la mission Unesco/PNUD envoyée dans cette région. On a produit des montages radiophoniques consacrés à Chateaubriand, Gutenberg, Cook et Karl Marx. Trois programmes sur les dangers de la guerre nucléaire ont été réalisés sur la base du rapport des Nations Unies.

(40) Le texte des programmes radiophoniques de la série "Science, peace and survival" est en cours d'impression sous forme de brochure.

(41) Une émission d'information a été régulièrement diffusée chaque semaine en français et en espagnol, et tous les quinze jours en anglais, cependant que le magazine radiophonique d'une demi-heure en russe était produit tous les mois.

##### b. Films et programmes de télévision

##### Projet 4.33.2

(42) Les productions suivantes ont été achevées : Des versions non datées, en anglais, en espagnol et en français, du film "Looking ahead" ("Le temps des vingt ans"), initialement réalisé à l'occasion du vingtième anniversaire de l'Unesco ;

Une émission télévisée en russe, produite à l'occasion du 150e anniversaire de la naissance de Karl Marx ;

Un court programme d'actualités télévisées et un programme spécial en russe se rapportant l'un et l'autre au Colloque international qui avait pour thème "la recherche sur le cerveau et le comportement humain". (Ces programmes ont été envoyés aux réseaux de télévision des Etats membres).

La version télévisée définitive (28 minutes) du film en couleur intitulé "The World saves Abu Simbel", coproduction réalisée avec Hochtief, dont on est en train de mettre des copies à la disposition des réseaux nationaux de télévision ;

Un reportage télévisé sur la Cinquième Conférence régionale des Commissions nationales européennes, avec une interview au cours de laquelle le Directeur général a parlé du rôle de la jeunesse dans le monde (reportage envoyé aux stations de télévision des Etats membres d'expression française).

(43) Quatre organisations de télévision scandinaves ont entrepris de réaliser une coproduction indépendante sur la science et l'éducation en Amérique latine, d'après les renseignements recueillis par les missions Unesco/PNUD pour l'information au service du développement.

(44) Un important programme de télévision sur le rôle des femmes dans le monde moderne est sur le point d'être achevé.

(45) En application de la politique actuellement suivie en matière de distribution, 166 copies de films produits par l'Unesco ont été remises en prêt à long terme aux centres d'information des Nations Unies, aux missions de l'Unesco et aux bureaux du PNUD ; il s'agissait des versions anglaise et française du film "Et les sons se répondent", des versions anglaise et française du film "Rythmes et images" (concernant le festival mondial des arts nègres de Dakar), des versions anglaise et française du film "Université" (concernant la coopération interuniversitaire) et de la version française du film "Rites et jeux" (concernant l'art des marionnettes).

##### c. Photographies et films fixes

(46) Le travail accompli au cours des six derniers mois a surtout consisté à trier et à distribuer,

II. 4 Information

après les avoir dotées de légendes explicatives, les photographies rapportées par les quatre missions que l'Unesco avait organisées dans le cadre du plan du PNUD pour l'information au service du développement. Ces photos se rapportaient aux projets Unesco/PNUD exécutés en Amérique latine, dans les Etats arabes, en Afrique occidentale et orientale, et en Asie. Il a été réalisé 47.000 tirages, dont 24.000 ont été distribués. L'Unesco a enregistré l'acquisition de 1.400 négatifs en blanc et noir, et a distribué 290 films fixes.

4. LIAISON AVEC LE PUBLIC

Résolution 4.34

a. Matériel d'information

Projet 4.34.1

(47) Plus de 310.000 pièces de matériel d'information ont été distribuées, principalement par les soins de 93 organismes nationaux de distribution opérant dans 73 Etats membres. Des séances hebdomadaires ont été organisées au Château du Bois du Rocher pour renseigner les experts et certains fonctionnaires du Siège sur les activités de l'Office de l'information du public (OPI). L'Unesco a fourni en outre des documents de base et d'autres matériaux pour 37 réunions internationales.

b. Clubs Unesco

Projet 4.34.2

(48) La version révisée du "Répertoire international. Clubs des amis de l'Unesco" a été distribuée; un addendum-corrigendum a été publié et distribué. En outre, on a préparé aux fins de publication une version révisée du manuel des clubs Unesco. Une aide financière a été accordée à la France, à Israël, à la Jamaïque et à Madagascar pour leur permettre de créer des clubs Unesco ou de développer ceux qui existent déjà.

c. Assistance bénévole

Projet 4.34.2

(49) Les contributions versées pendant les six premiers mois de 1968 au titre du Programme des bons d'entraide ont atteint un montant supérieur à 130.000 dollars, qui comprend notamment 54.000 dollars offerts par les pays nordiques pour la campagne d'alphabétisation en Tanzanie et plus de 50.000 dollars offerts par le Canada pour la campagne d'alphabétisation à la Jamaïque.

(50) En coopération avec le Département de l'avancement de l'éducation (EDV), on a choisi 12 projets relatifs à l'éducation spéciale pour les enfants déficients qui seront les premiers à bénéficier

du Programme de bons d'entraide dans cette nouvelle catégorie. Des dispositions ont été prises pour faire paraître une brochure illustrée concernant ces projets et des notices sur chacun d'eux.

d. Système de bons Unesco

Projet 4.34.3

(51) Pendant la période considérée, trois nouveaux pays ont adhéré au Programme de bons Unesco: la Bolivie, la Colombie et l'Indonésie; la valeur totale des bons émis s'est élevée à 2.120.000 dollars; les recettes au titre des frais de mise en circulation et les intérêts se sont élevés à 60.000 dollars.

(52) Un office central d'achat de matériel et de fournitures scolaires a été créé au Burundi.

e. Service des visites

Projet 4.34.4

(53) Par suite du recul du tourisme, le nombre des visiteurs payants est tombé à 15.554 pendant la période considérée, malgré les efforts accrus qui ont été déployés pour développer l'activité de ce Service.

5. ANNIVERSAIRES DE  
PERSONNALITES EMINENTES  
ET EVENEMENTS HISTORIQUES

Résolution 4.35

Projet 4.35.1

(54) Sur la base des réponses reçues de 32 commissions nationales, on a dressé pour 1969 et 1970 un calendrier biennal d'anniversaires importants dans les domaines de l'éducation, de la science et de la culture.

D. DOCUMENTATION,  
BIBLIOTHEQUES ET ARCHIVES

1. COOPERATION ET ETUDES  
INTERNATIONALES ET ECHANGES  
D'INFORMATIONS

Résolution 4.51

Projet 4.51.3

(55) L'Unesco a passé avec des organisations internationales non gouvernementales des contrats concernant: (a) une étude relative à la situation actuelle des archives dans les pays d'Afrique orientale et à la possibilité de créer une école d'archivistes en Ouganda; (b) la modernisation des archives de Florence; (c) le supplément décennal trilingue de

la CDU ; (d) la bibliographie nationale courante (1967) des pays francophones d'Afrique.

Projet 4.51.4

(56) Le "Bulletin de l'Unesco à l'intention des bibliothèques", qui contient des articles originaux et des renseignements d'intérêt international sur les questions concernant les bibliothèques, la bibliographie, la documentation et les archives, et le bulletin "Bibliographie, documentation, terminologie" ont l'un et l'autre continué de paraître tous les deux mois en anglais, en espagnol, en français et en russe.

(57) Malte est devenue partie contractante à la Convention concernant les échanges internationaux de publications.

## 2. DEVELOPPEMENT DES SERVICES DE DOCUMENTATION, DE BIBLIOTHEQUES ET D'ARCHIVES

(58) Un expert de l'Unesco a prêté son concours, à Ceylan, à la mise sur pied d'un comité consultatif en vue de la création d'un Conseil national des services de bibliothèques, ainsi qu'à l'élaboration de la législation requise.

(59) Dans le cadre du projet-pilote relatif aux services de bibliothèques scolaires et à la formation de bibliothécaires d'école en Amérique centrale, une première bibliothèque scolaire modèle a été établie au Honduras et des cours de formation ont été organisés à l'intention du personnel local.

(60) Des bourses ont été octroyées à 15 personnes afin qu'elles puissent suivre le cours de formation pour bibliothécaires de pays en voie de développement qui doit avoir lieu au Danemark d'août à novembre 1968.

Projet 4.52.4

(61) Au titre du Programme de participation, un Stage d'études sur la planification nationale des services de bibliothèques a été organisé en Espagne à l'intention de bibliothécaires hautement qualifiés d'Amérique latine. Au titre de ce même programme, un Stage d'études international sur les problèmes qui se posent aux bibliothèques universitaires a été organisé au Royaume-Uni.

(62) Des bourses d'études dans les domaines des bibliothèques, de la documentation et des archives ont été accordées à des candidats de la Colombie, du Libéria, de l'île Maurice et de Singapour.

(63) Des avis techniques ont été donnés à la Bibliothèque centrale nationale de Florence et aux archives de Florence et de Venise pour les aider à restaurer leurs collections et à moderniser leurs services.

## 3. SERVICE DE BIBLIOTHEQUE DE L'UNESCO

Résolution 4.53

Projet 4.53.1

(64) La réorganisation de la Bibliothèque centrale a été menée à bien et on a construit une salle de lecture des périodiques.

(65) Vers le début de l'année, les unités de catalogage de la Bibliothèque centrale et de la bibliothèque du secteur de l'éducation ont été fondues en un seul service qui catalogue maintenant toutes les publications. Depuis le début de l'année, ce service a catalogué 4.600 publications courantes et inclus dans le catalogue permanent 2.438 titres de livres. Il a éliminé 4.234 pièces non cataloguées. La reproduction des fiches de catalogue a été accélérée grâce à l'emploi d'un matériel de photocopie.

(66) Le Centre de documentation du Secteur de l'information est devenu partie intégrante du Service de bibliothèque. On reclasse actuellement ses collections selon le système appliqué par ledit Service.

(67) Le Service de bibliothèque a reçu 8.242 visiteurs, répondu à 6.193 demandes de renseignements, et fait 3.887 prêts. Il a reçu plus de 2.500 périodiques, dont 1.700 ont été régulièrement communiqués à des membres du Secrétariat. Des ouvrages d'une valeur totale de plus de 126.000 dollars ont été commandés pour les services du Siège et pour les projets exécutés par l'Unesco dans le monde entier.

(68) Un manuel où sont définis les principes et les méthodes que doit appliquer le Service de bibliothèque (Library Staff Manual) a été rédigé pour faciliter le travail des membres du personnel de la bibliothèque. On espère que ce manuel détaillé facilitera également la programmation de certaines opérations pour lesquelles la Bibliothèque de l'Unesco utilisera un ordinateur.

(69) Les bulletins intitulés "Nouvelles publications acquises par la Bibliothèque de l'Unesco" et "Liste des documents et des publications de l'Unesco" ont été publiés chaque mois pour tenir les usagers au courant des nouvelles acquisitions.

(70) Le deuxième supplément au "Catalogue général des publications de l'Unesco" a été préparé pour être imprimé. On y trouve 1.751 notices bibliographiques et 5.200 rubriques d'index. L'établissement des index anglais et espagnol des résolutions et des comptes rendus in extenso de la quatorzième session de la Conférence générale a été terminé. Pour certains documents qui font l'objet d'une distribution générale, l'Unesco envoie aux commissions nationales, aux délégations permanentes et aux bibliothèques dépositaires des copies de ses fiches d'index, afin qu'ils puissent tenir à jour des catalogues systématiques des documents en question.

II. 4 Information

E. STATISTIQUES RELATIVES A L'EDUCATION,  
A LA SCIENCE ET A LA TECHNOLOGIE,  
A LA CULTURE ET A L'INFORMATION

Résolution 4. 61

Projet 4. 61. 3

(71) Un Groupe de travail s'est réuni au Siège de l'Unesco en janvier pour examiner le projet de classification internationale type de l'éducation (CITE) à deux chiffres, qui comprend quelque 80 catégories correspondant aux divers niveaux d'enseignement et aux principaux programmes d'études, ainsi qu'une liste de définitions en anglais, en français et en russe. Conçu en collaboration avec l'Organisation internationale du travail, ce système de classification est élaboré en étroite liaison avec la Classification internationale type des professions (CITP) de l'OIT et doit permettre de classer les données relatives à l'éducation lors des recensements de la population européenne qui auront lieu vers 1970. Le projet de classification révisé a été examiné en mars par le Groupe d'experts des recensements de la population de la CEE, puis soumis en juin à la Conférence des statisticiens européens réunie en séance plénière. La prochaine mesure consistera à élaborer une classification à trois chiffres qui couvrira de façon plus détaillée les divers domaines de spécialisation.

(72) L'Office des statistiques a préparé, pour la Conférence de Nairobi et pour la Conférence sur l'application de la science et de la technologie au développement de l'Asie (CASTASIA), plusieurs documents de base contenant des données statistiques

comparées sur l'éducation, la science et la technologie et montrant les progrès accomplis par rapport aux objectifs régionaux recommandés lors de conférences antérieures. On a également fait figurer dans un document destiné à CASTASIA un chapitre intitulé : "Personnel scientifique et technique et coût des travaux de recherche et développement : Projet de plan pour l'Asie (1965-1980)".

(73) Une réunion d'experts sur la méthodologie des statistiques de la science s'est tenue au Siège du 6 au 8 mai. Les participants ont étudié le "Guide provisoire pour le rassemblement des statistiques concernant la science", qui avait été rédigé par le Secrétariat ; ils ont également examiné une étude sur les méthodes employées pour rassembler et analyser les données relatives aux activités scientifiques et technologiques menées en Europe, ainsi qu'au personnel et aux dépenses qu'elles nécessitent en vue de mettre à la disposition de la Conférence des Ministres de la science des Etats membres d'Europe appelée à se réunir en 1970 la documentation statistique de base dont elle aura besoin.

(74) Un Stage d'études sur les statistiques relatives aux sciences en Amérique latine s'est tenu à Montevideo du 4 au 13 mars 1968. Il s'agissait là de la première réunion régionale qui ait été organisée par l'Unesco pour s'occuper spécialement du rassemblement, de l'analyse et de l'utilisation de statistiques portant sur le nombre et la répartition des hommes de science, ingénieurs et techniciens et sur les sommes consacrées à la recherche scientifique et technologique. Il a été décidé d'employer, en Amérique latine, une méthodologie normalisée reposant sur le "Guide provisoire" mentionné ci-dessus.

## PROGRAMMES INTERNATIONAUX

A. PROGRAMME DES NATIONS UNIES  
POUR LE DEVELOPPEMENT

## 1. GENERALITES

(1) Pendant les six premiers mois de 1968, les Secrétariats de l'Unesco et du Programme des Nations Unies pour le développement ont resserré leurs liens, en vue d'arriver, pour l'élément Fonds spécial notamment, à une programmation commune ; le 3 avril, le Directeur général de l'Unesco et le Directeur du PNUD ont signé un accord intitulé "Lignes directrices adoptées par l'Unesco et le PNUD pour les activités du programme".

(2) Le but de cet accord est d'obtenir que les projets approuvés par le Conseil d'administration reflètent correctement le lien qui existe entre les besoins des Etats membres et l'ordre de priorité fixé par eux. On espère en outre que l'accord rendra possibles, d'une part, une constante souplesse permettant de tenir compte de l'évolution des besoins dans les pays en voie de développement et, d'autre part, des contacts extrêmement étroits entre les deux secrétariats pour la planification et l'exécution des programmes en cause.

(3) La période considérée a également été marquée par la mise en route de la seconde partie de l'étude entreprise, à la demande du Conseil d'administration, par le Directeur du PNUD sur "les besoins en matière d'activités de préinvestissement, considérés en fonction des possibilités administratives de programmation et d'exécution de ces activités par les organismes des Nations Unies". Cette seconde partie a été longuement examinée lors de la 5e session du Bureau consultatif inter-organisations, qui s'est tenue les 2 et 3 avril 1968. Elle a également constitué le thème d'une série de réunions inter-secrétariats, auxquelles un représentant du Directeur général a participé pour aider le "commissaire" nommé entre-temps par le Conseil d'administration à préparer et à coordonner le rapport qui devra être présenté en janvier 1969 à la 7e session du Conseil d'administration du PNUD. Les réunions du Bureau consultatif inter-organisations continuent à faciliter de façon très utiles les échanges de vues entre les chefs des secrétariats des institutions spécialisées, du

Service de coopération technique des Nations Unies et de l'Agence internationale de l'énergie atomique.

## 2. ELEMENT ASSISTANCE TECHNIQUE

(4) Les six premiers mois de 1968 ont été consacrés à la planification du programme qui doit être appliqué de 1969 à 1972 au titre de l'élément Assistance technique du PNUD. Le Secrétariat a adressé aux Etats membres intéressés des suggestions relatives au contenu de ce programme pour les aider à adapter leurs demandes au cadre financier fixé par le Conseil d'administration du PNUD. En outre, les projets régionaux dont l'exécution se poursuit au titre de l'élément Assistance technique ont été réexaminés et soumis à l'approbation du Conseil d'administration lors de sa 6e session en juin 1968. Le Conseil a approuvé trente projets, d'un montant global de 959.550 dollars, dont l'Unesco doit assurer l'exécution en 1968. En outre, le Conseil d'administration, lors de sa 6e session, a modifié radicalement les méthodes suivies jusqu'à présent pour la planification des projets régionaux. Il a décidé que le système actuel, selon lequel certains montants sont fixés comme objectifs aux différentes institutions chargées de la planification de tels projets, sera aboli à partir de 1970 et que les fonds correspondants seront, dès lors, confiés au Directeur du PNUD qui les allouera à des projets considérés un par un. Il est en même temps revenu sur ses décisions antérieures en prévoyant que seuls les projets ayant une valeur cumulative d'au moins 200.000 dollars devraient, à l'avenir, être soumis à son approbation. En raison de ces changements, le Secrétariat est obligé de revoir aussi bien les projets nouveaux que les projets en cours d'exécution qui ont un caractère régional ou inter-régional.

## 3. ELEMENT FONDS SPECIAL

(5) Le Conseil d'administration a tenu, pendant les six premiers mois de 1968 deux sessions - la 5e et la 6e - au cours desquelles il a approuvé 17 projets pour lesquels l'Unesco a été désignée comme agent d'exécution et dont voici la liste :

## II. 5 Programmes internationaux

Projets par session du Conseil d'administration et par pays	Durée (années)	Affectation de crédits par le Conseil d'administration
		\$
<u>Cinquième Session (janvier 1968)</u>		
(Le Conseil d'administration a approuvé 97 projets)		
CAMBODGE		
Système d'alerte en cas de crue	1	130.000
CAMEROUN		
Ecole normale d'instituteurs à vocation rurale, Yaoundé	5	1.701.300
CHILI		
Formation d'administrateurs, d'inspecteurs, et de spécialistes de l'enseignement, Santiago du Chili	5	1.294.600
CONGO (BRAZZAVILLE)		
Institut de formation de personnel enseignant pour les écoles secondaires, Brazzaville (Phase 2)	4	1.302.300
REPUBLIQUE DOMINICAINE		
Ecole d'ingénieurs, Université Madre y Maestra, Santiago	5	912.600
ETHIOPIE		
Projet d'alphabétisation fonctionnelle des adultes	5	1.586.500
PHILIPPINES		
Développement de la formation agricole à l'Université d'Etat du centre de l'île de Luzon	5	1.185.700
SINGAPOUR		
Formation de personnel de l'enseignement technique et formation professionnelle	5	1.088.200
SOUDAN		
Institut supérieur de formation pédagogique, Omdurman (Phase II)	4	877.700
<u>Sixième Session (juin 1968)</u>		
(Le Conseil d'administration a approuvé 56 projets)		
BRESIL		
Développement de l'enseignement des sciences fondamentales et de la recherche à l'Université fédérale de Bahia, à Salvador	3	993.800
JAPON		
Institut national de sismologie et des techniques de la construction asismique (Phase II)	4	674.400

Projets par session du Conseil d'administration et par pays	Durée (années)	Affectation de crédits par le Conseil d'administration
		\$
<b>LIBAN</b>		
Institut national de formation de professeurs de l'enseignement technique, Beyrouth (Phase II)	2	203.200
<b>MALAISIE</b>		
Institut polytechnique, Ipoh	5	1.549.800
<b>NIGER</b>		
Ecole normale, Zinder	3 1/2	1.290.400
<b>ROUMANIE</b>		
Institut polytechnique de Bucarest	4	962.000
<b>SOUDAN</b>		
Projet d'alphabétisation fonctionnelle des adultes	3	538.600
<b>TOGO</b>		
Ecole normale d'Atakpamé	3	1.243.200

(6) Le Secrétariat a continué à s'acquitter de ses tâches normales se rapportant à la délimitation, à la préparation et à l'évaluation des demandes présentées au titre du PNUD, ce qui l'a notamment conduit à envoyer un certain nombre de missions hors Siège. Ces missions ont été de plus en plus souvent organisées en coopération avec le PNUD.

#### B. PROGRAMME ALIMENTAIRE MONDIAL

(7) Depuis le début de l'année en cours, le Programme alimentaire mondial a approuvé dix projets intéressants à quelque titre le développement de l'éducation. Le total des montants que le PAM devra engager pour l'exécution de ces dix projets s'élève à 15.200.000 dollars. En fait, depuis le début de son fonctionnement en 1963 et jusqu'au 1er juin 1968, le PAM a engagé pour les projets de cette nature un montant total dépassant 66 millions de dollars, en produits alimentaires et en services (transports, assurance, etc.).

(8) Il convient de noter que les projets auxquels les montants totaux ci-dessus ont été alloués sont de nature fort diverses. Il s'en faut de beaucoup, par exemple, que tous concernent l'alimentation scolaire à proprement parler, encore que cette catégorie soit la plus importante : certains autres, en effet, concernent la formation pratique de jeunes ruraux, les constructions scolaires ou encore l'alphabétisation des adultes et dans quelques cas la

formation professionnelle. En tout état de cause, il faut signaler la contribution de plus en plus efficace de ce programme aux efforts des Etats membres dans le domaine de l'éducation, au sens large de ce terme.

(9) L'importance croissante de cette partie des activités du PAM n'a pas échappé à son Comité intergouvernemental, lequel a émis le voeu qu'il soit procédé à des études portant sur les résultats obtenus par cette catégorie de projets. Dans le cadre de ces études, un consultant, dont la mission est en cours, a été désigné par l'Unesco en vue d'analyser les projets d'assistance alimentaire pour le développement de l'éducation dans quatre pays : Guinée, Mali, Maroc, Tunisie. Le rapport de ce consultant, ainsi que d'autres travaux semblables plus limités, aideront à consolider l'action entreprise et à guider son extension future.

(10) Il apparaît d'ores et déjà que les projets d'aide alimentaire, dans les domaines qui nous concernent, présentent un intérêt considérable non pas seulement du point de vue de l'apport nutritionnel qu'ils fournissent mais aussi, et peut-être surtout, en tant qu'ils permettent un allègement des charges prévues aux budgets des ministères de l'éducation pour l'alimentation des élèves, les ressources ainsi dégagées permettant une exécution plus rapide ou plus complète des plans nationaux de développement de l'éducation. Ce trait est surtout vérifié dans le cas des projets les plus volumineux, et on notera à cet égard la tendance constante à l'accroissement

## II.5 Programmes internationaux

du volume moyen des projets : alors qu'aux origines de la coopération entre le PAM et l'Unesco les projets requéraient en moyenne un montant de 450.000 dollars (période 1963-1965), le volume moyen de la contribution du PAM est maintenant de l'ordre de 1.400.000 dollars pour les projets approuvés en 1967 et 1968.

(11) La tendance déjà signalée dans le précédent

rapport et qui consiste à lier de plus en plus fréquemment l'aide alimentaire à l'exécution de projets PNUD ou FISE, s'est maintenue au cours des premiers mois de 1968, et s'accroît en ce qui concerne les projets actuellement en cours de préparation. L'efficacité des diverses formes d'aide ne peut en effet qu'être renforcée par leur association.

ACTD 03.2.4-28/42

TROISIEME PARTIE

ADMINISTRATION

## INTRODUCTION

(1) En sus de ses attributions ordinaires, qui consistent à diriger les six bureaux chargés de fournir des services et un soutien administratifs, le Sous-Directeur général pour l'administration a représenté le Directeur général à la Conférence des représentants résidents organisée par le PNUD. D'autre part, il a consacré une partie de son temps à faciliter la tâche de deux membres du Corps commun d'inspection des Nations Unies, qui ont passé plusieurs semaines à l'Unesco. Ces inspecteurs, qui se proposaient en premier lieu de se familiariser avec l'ensemble du travail du Secrétariat, ont procédé ensuite à un examen préliminaire de la planification du programme et de certains aspects des méthodes budgétaires et comptables.

(2) Les points saillants des activités exposées

dans les chapitres suivants peuvent être énumérés comme suit :

- (a) Les travaux de planification et d'analyse en vue de l'emploi d'un ordinateur ont pris un rythme accéléré ; si la Conférence générale donne son accord, cet ordinateur sera installé en 1970.
- (b) Le Bureau du personnel a établi à l'intention du Conseil exécutif des rapports spéciaux sur le recrutement et la formation du personnel ; en outre, il a pris des dispositions pour la session annuelle du Comité consultatif de la fonction publique internationale, qui s'est tenue à l'Unesco en juin et juillet.
- (c) Le Bureau des documents et publications a enregistré une production record et a fait l'objet d'une enquête spéciale menée par une commission de trois experts.

## CHAPITRE 1

## BUREAU DU BUDGET

A. PREPARATION DU PROJET  
DE PROGRAMME ET DE BUDGET  
POUR 1969-1970

(1) Au cours des quatorze premières semaines, ce Bureau a eu pour principale tâche de préparer le Projet de programme et de budget pour 1969-1970 (document 15 C/5), qui a été adressé le 16 avril aux Etats membres et aux Membres associés (CL/1939).

(2) Le Conseil exécutif a examiné ce document à sa 78e session (13 mai - 21 juin 1968 à Paris). Le Conseil a adopté des recommandations à l'intention de la Conférence générale, conformément à l'article V.B. 5 (a) de l'Acte constitutif. Ces recommandations (15 C/6) ont été adressées aux Etats membres le 8 juillet.

B. COOPERATION ENTRE INSTITUTIONS  
SUR LE PLAN BUDGETAIRE

(3) Le Bureau du budget a pris part aux travaux du Comité consultatif pour les questions administratives (organe inter-institutions) visant à normaliser la nomenclature comme l'a recommandé le Comité Ad Hoc d'experts chargé d'examiner les finances de l'Organisation des Nations Unies et des institutions spécialisées. Le Bureau a également représenté l'Unesco auprès du Groupe de travail des questions administratives et financières du Programme des Nations Unies pour le développement.

C. GESTION ET QUESTIONS CONNEXES

(4) Tout en poursuivant ses travaux pour améliorer et simplifier les procédures, la Division de l'organisation administrative a accompli les tâches suivantes :

- (a) Elle a fourni les services d'un secrétaire à la Commission d'experts qui a mené une enquête sur le Bureau des documents et publications. La Division a participé à l'élaboration de propositions détaillées en vue d'appliquer les recommandations de la Commission.
- (b) En consultation avec le Comité du traitement de l'information, la Division a achevé une étude sur les possibilités d'emploi d'un ordinateur et elle a examiné les propositions de divers fabricants, en vue d'un choix définitif après la quinzième session de la Conférence générale. Elle a entrepris l'analyse de systèmes pour le traitement par ordinateur de trois activités principales. Un plan détaillé et un calendrier ont été élaborés pour donner à des membres du personnel de l'Unesco une formation portant sur le traitement automatique de l'information.
- (c) En consultation avec d'autres organes, la Division a rédigé, à l'intention de la Conférence générale, un rapport sur les mesures à prendre pour mettre progressivement la langue arabe sur le même pied que les quatre autres langues de la Conférence générale et du Conseil exécutif.

CHAPITRE 2

BUREAU DU CONTROLEUR FINANCIER

A. RECOUVREMENT DES CONTRIBUTIONS  
ET DISPONIBILITES FINANCIERES  
DE L'ORGANISATION

(1) Comme il a déjà été indiqué, le recouvrement des contributions des Etats membres et les disponibilités financières de l'Organisation continuent de figurer parmi les principaux sujets de préoccupation du Bureau du Contrôleur financier.

(2) Au 30 juin 1968, le pourcentage des contributions recouvrées était légèrement inférieur à celui de la période biennale précédente, mais la différence n'est pas suffisante pour jouer un rôle capital dans l'ensemble des disponibilités financières. On trouvera ci-dessous les chiffres comparatifs pour quatre exercices budgétaires :

1961-1962	61,74 %
1963-1964	58,98 %
1965-1966	67,57 %
1967-1968	65,52 %

(3) Pendant le premier semestre de 1968, les disponibilités financières ont été en général satisfaisantes et il n'a pas été nécessaire de recourir à

des emprunts commerciaux. L'expérience a montré qu'au cours de la deuxième année de l'exercice bienal, la situation financière est habituellement meilleure que pendant la première ; toutefois, la situation favorable actuelle est due en partie au prêt d'un million de dollars consenti à l'Unesco par le PNUD. Le taux d'intérêt de ce prêt, remboursable en cinq ans, est de 5,3/8 %.

(4) D'après les estimations actuelles, aucun autre emprunt ne sera nécessaire jusqu'au mois d'octobre ou de novembre de l'année en cours, et des contacts sont maintenus avec plusieurs banques qui se sont déclarées disposées à accorder des prêts à l'Organisation. Il ressort des indications actuelles qu'à l'avenir, les emprunts seront plus coûteux que ceux qui ont été contractés par le passé.

B. DEPENSES ENGAGEES

(5) Le volume des opérations financières effectuées par le Bureau du Contrôleur financier continue à augmenter, comme l'indique le tableau suivant, relatif aux dépenses engagées pendant les cinq dernières années :

	<u>1963</u>	<u>1964</u>	<u>1965</u>	<u>1966</u>	<u>1967</u>
	\$	\$	\$	\$	\$
Programme ordinaire	19.723.056	21.281.588	24.806.648	26.129.481	29.625.666
PNUD - Assistance technique	6.692.054	10.651.071	8.277.311	10.475.188	7.582.935
Fonds spécial	10.169.470	10.982.044	13.968.970	15.770.432	20.544.962
Programme d'urgence pour l'Afrique	938.926	(155.911)	10.684	170.278	-
Institut international de planification de l'éducation	163.757	253.391	485.238	497.402	588.887
Fonds en dépôts et comptes spéciaux	262.000	428.000	715.000	2.497.667	2.147.226
<b>Totaux</b>	<b>37.949.263</b>	<b>43.440.183</b>	<b>48.263.851</b>	<b>55.540.448</b>	<b>60.489.676</b>

III.2 Bureau du Contrôleur

C. MATERIEL MECANOGRAPHIQUE

(6) Le Bureau utilise au maximum le matériel mécanographique existant. A l'heure actuelle, ce matériel, qui est du type classique à cartes perforées, fonctionne 22 heures par jour.

D. CAISSE COMMUNE DES PENSIONS  
DU PERSONNEL DES NATIONS UNIES

(7) Les représentants de l'Unesco auprès du CCQA et du Comité mixte de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies ont indiqué que l'Organisation souhaite voir apporter au régime des pensions des Nations Unies des modifications qui mettraient l'accent sur la carrière des membres du personnel plutôt que sur leur âge pour le calcul des prestations de retraite.

## CHAPITRE 3

## BUREAU DU PERSONNEL

A. TRAITEMENTS ET INDEMNITES1. PERSONNEL DU CADRE ORGANIQUE  
ET DE RANG SUPERIEUR AU SIEGE

(1) En raison de l'évolution de l'indice international calculé par l'INSEE pour les fonctionnaires internationaux à Paris, le Directeur général, en application de la résolution 12 C/29.2 de la Conférence générale, a autorisé le passage de Paris de la classe 5 à la classe 6, avec effet au 1er avril 1968.

(2) Le Comité d'experts des Nations Unies chargé d'examiner la question des ajustements de traitements du personnel du cadre organique et de rang supérieur, a examiné en avril 1968 un rapport du Bureau international du travail comparant le coût de la vie à Paris et à Genève au mois de décembre 1967. Le Comité a confirmé le résultat de l'enquête du BIT, savoir que l'indice du coût de la vie à Paris était au 1er décembre 1967 de 130 pour une base de 105 à Genève en décembre 1965.

2. PERSONNEL DU CADRE DE SERVICE  
ET DE BUREAU AU SIEGE

(3) A la suite de l'évolution de l'indice trimestriel des salaires horaires publié par le Ministère français des affaires sociales, et en application de la résolution 14 C/30.1 de la Conférence générale, le Directeur général a autorisé, à compter du 1er mai 1968, un ajustement de traitement de 2 % soumis à retenue pour pension. Par la suite, l'enquête sur les meilleures conditions de service dans la région parisienne menée entre février et avril 1968, a montré que l'ajustement de 2 % était insuffisant pour maintenir les traitements du personnel de service et de bureau au niveau de ces meilleures conditions de service. Informé de ce fait, le Conseil, lors de sa 78e session, a autorisé le Directeur général à porter de 2 % à 5 % l'ajustement du 1er mai 1968.

(4) Le Directeur général a demandé l'avis d'un Comité spécial du Comité consultatif de la fonction publique internationale (CCFPI) au sujet des résultats de l'enquête menée sur les meilleures conditions de service dans la région parisienne. Ce Comité a commencé ses travaux le 24 juin 1968.

(5) Une nouvelle méthode d'établissement des

traitements du personnel de service et de bureau à Paris, méthode élaborée par le Secrétariat en application de la résolution 14 C/30.1 de la Conférence générale, a été examinée par le Comité consultatif des questions administratives (CCQA) en mars 1968 et par le Comité administratif de coordination (CAC) en avril 1968. Cette nouvelle méthode a été soumise pour avis au CCFPI, à sa 16e session, qui a débuté à la Maison de l'Unesco le 26 juin 1968.

B. RECRUTEMENT DU PERSONNEL

(6) La question du recrutement du personnel pour les postes hors Siège a fait l'objet d'un rapport au Conseil exécutif à sa 78e session. Le Conseil exécutif a noté avec satisfaction l'étude à laquelle avait procédé le Secrétariat ainsi que les améliorations qu'il était suggéré d'apporter au mode de recrutement du personnel hors Siège. Les améliorations qui intéressent le Secrétariat sont progressivement mises en vigueur. Une lettre circulaire a été envoyée à tous les Etats membres afin d'attirer leur attention sur les suggestions les concernant au sujet du recrutement du personnel hors Siège de l'Organisation.

C. FORMATION ET ORIENTATION  
PROFESSIONNELLE

(7) Conformément au désir exprimé par le Conseil exécutif, un plan d'orientation et de formation du personnel en cours d'emploi a été soumis au Conseil exécutif, à sa 78e session. Le Conseil a approuvé dans l'ensemble le système d'orientation et de formation proposé par le Directeur général et a invité ce dernier à poursuivre ses consultations avec les autres organisations du système des Nations Unies et avec l'UNITAR en vue d'arriver à une coopération plus étroite entre ces organisations en ce qui concerne l'orientation et la formation du personnel en cours d'emploi.

(8) Les mesures préconisées dans le plan soumis au Conseil exécutif sont progressivement mises en vigueur. Un Comité consultatif de la formation du personnel se réunit mensuellement afin de conseiller le Directeur général sur les programmes d'orientation et de formation. Un effort particulier a été

III.3 Bureau du personnel

fait afin de procéder à une orientation commune pour le personnel au Siège et pour le personnel hors Siège.

(9) En ce qui concerne les congés d'études et les cours de recyclage, des progrès notables ont été effectués pour le personnel hors Siège puisque le nombre de ces congés accordés entre le 1er janvier et le 30 juin 1968 était de 53.

D. COORDINATION ENTRE INSTITUTIONS

(10) L'Unesco a participé à la 29e session du Comité consultatif des Nations Unies pour les questions administratives (CCQA) qui s'est tenue en mars 1968. Le Comité a examiné la question de la révision du système de traitements du cadre organique et de rang supérieur et il a préparé la documentation destinée au CCFPI sur cette question, ainsi que sur d'autres comme l'allocation pour frais d'études, les normes de classement, etc. Le Comité a également traité de la méthode d'établissement des conditions d'emploi du cadre de service et de bureau et de la formation professionnelle.

## CHAPITRE 4

## BUREAU DES CONFERENCES

En ce qui concerne la planification et l'administration des conférences et des réunions, il n'y a lieu de signaler aucun événement ni aucune tendance inhabituels. La charge de travail du Bureau des

conférences a été particulièrement lourde, en partie parce qu'il a été nécessaire d'organiser cinq grandes conférences, en plus de la quinzième session de la Conférence générale.

## CHAPITRE 5

## BUREAU DES SERVICES GENERAUX

A. CONSTRUCTION

(1) En ce qui concerne les bâtiments du Siège, le Directeur général a soumis au Comité du Siège, à sa 53e session (8-9 juillet 1968), l'état final des comptes de construction et d'équipement du bâtiment des patios. Ces comptes font ressortir un solde créditeur de 22.911 dollars qui sera, conformément à la décision prise par la Conférence générale à sa quatorzième session (résolution 34), affecté au financement des travaux de rénovation et de réaménagement des locaux et installations.

(2) Ces travaux sont en cours d'achèvement, à l'exclusion de l'aménagement du local de l'ordinateur qui est subordonné à la décision que prendra la Conférence générale à l'égard de l'utilisation de cet équipement.

(3) D'autre part, les travaux de construction du

nouveau bâtiment ont progressé jusqu'au 17 mai 1968, conformément au calendrier prévu. A cette date, le personnel du groupement d'entreprises chargé des terrassements du gros oeuvre et des charpentes métalliques s'est mis en grève. Le travail n'a repris que le 17 juin, et s'est trouvé ralenti jusqu'au début du mois de juillet, l'approvisionnement du chantier ayant subi d'assez sérieux retards pendant la remise en marche des transports terrestres et fluviaux. Dans ces conditions, le Directeur général a dû réviser le calendrier d'exécution des travaux et accorder à toutes les entreprises un délai supplémentaire d'un mois pour assurer l'exécution de leur contrat.

(4) Le rythme des travaux étant redevenu normal, on peut escompter, sauf circonstances imprévisibles, que le nouveau bâtiment pourra, comme prévu, être mis en service au début de 1970.

## CHAPITRE 6

## BUREAU DES DOCUMENTS ET PUBLICATIONS

(1) Pendant le premier semestre de 1968, le Bureau des documents et publications a exécuté, en matière de traduction, de composition, d'impression et de distribution, plus de travaux que pendant les périodes correspondantes de toutes les années précédentes. Des chiffres détaillés relatifs à ce record de production figureront dans le Rapport du Directeur général sur l'activité de l'Organisation en 1968.

(2) En avril 1968, le Directeur général a nommé une Commission d'enquête composée de trois experts extérieurs, chargés d'étudier les points suivants : organisation, effectifs, fonctions, méthodes, coûts et charge de travail du Bureau. Les principales conclusions de la Commission sont résumées dans le paragraphe ci-dessous, qui est tiré de son rapport : "En tant qu'il est au service du programme de l'Unesco, le Bureau des documents et publications est bien dirigé et fonctionne efficacement ; mais les demandes auxquelles il doit répondre

dépassent ses possibilités. Bien que ses fonctions soient multiples et complexes, sa structure est simple et, le plus souvent, logique et judicieuse. Il a le souci des prix de revient ; les coûts unitaires de production du Bureau des documents et publications sont inférieurs en moyenne à ceux qu'enregistrent les autres organisations du système des Nations Unies. De façon générale, la Commission a été frappée de la compétence et du dévouement du personnel du Bureau des documents et publications."

(3) La Commission d'enquête a présenté au Directeur général plusieurs recommandations visant à réduire le déséquilibre entre les besoins officiels et les besoins du programme, d'une part, et les possibilités qu'a le Bureau de répondre à ces besoins, d'autre part. Le Directeur général a déjà décidé d'appliquer certaines de ces recommandations à partir de 1969 ; les autres recommandations sont encore à l'étude.

APTD 03.2.4-28/50